Zeitschrift: Candollea: journal international de botanique systématique =

international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 45 (1990)

Heft: 1

Artikel: Notes et contributions à la flore de Corse, VI

Autor: Jeanmonod, D. / Burdet, H.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-879695

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notes et contributions à la flore de Corse, VI

D. JEANMONOD & H. M. BURDET (éds.)

RÉSUMÉ

JEANMONOD, D. & H. M. BURDET (éds.) (1990). Notes et contributions à la flore de Corse, VI. *Candollea* 45: 261-340. En français, résumés français et anglais.

Dans la première partie ("notes") de cette sixième parution de la série, 130 taxons sont traités dont 16 sont nouveaux pour la flore de Corse (dont 14 espèces). Par contre, une espèce, Iris xiphium, est à rayer. Les autres taxons traités étant rares, peu cités ou mal connus dans l'île, ces notes permettent de préciser, de compléter, voire de modifier, nos connaissances. Dans la deuxième partie, sept contributions sont données: dans la contribution N° 14, "A propos de l'identité de Leucodon corsicus Schimp. ex Lor. nom. inval. (bryophytes)", P. GEISSLER donne un aperçu nomenclatural historique et montre que les échantillons vus se rattachent à Leucodon sciuroides. Puis, en 15, dans "Les Adoxaceae, une famille probablement absente de Corse", J. GAMISANS estime qu'il y a lieu de supprimer cette famille de la flore de Corse. En 16, A. NATALI fait le point sur "Sherardia arvensis L. var. maritima Griseb. dans le domaine cyrno-sarde" et montre que cette variété, bien caractérisée par l'absence d'éperons sur le fruit, doit être retenue. Elle est assez fréquente dans le domaine, surtout en Sardaigne, mais préfère les stations plus termophiles que le var. arvensis. En 17, P.-A. HINZ, dans sa "Contribution à la connaissance du Digitalis purpurea subsp. purpurea dans le domaine cyrnosarde" montre que les populations cyrno-sardes connues sous le nom de gyspergerae ne se distinguent pas de celles du continent, ceci sur la base d'une analyse biométrique sur 47 caractères ainsi que sur la base d'observations cytologiques et écologiques. En 18, P. JAUZEIN analyse dans "Le genre Typha en Corse" la valeur des caractères morphologiques généralement employés, donne une description des sept taxons présents (en comprenant trois hybrides dont deux sont nouveaux pour la Corse) et présente deux clés de déterminations, d'après les critères de l'inflorescence mâle ou de l'inflorescence femelle. En 19, M.-A. THIÉBAUD donne une "Contribution à la connaissance de l'Armeria leucocephala Salzm. ex Koch en Corse" où il en analyse la variabilité et montre que le subsp. breviaristata n'a guère de valeur et ne doit pas être reconnu. Enfin, en 20, W. HUBER dans "Eine neue Ploidiestufe von Ranunculus kuepferi × R. platanifolius aus Korsika" constate la présence de cet hybride en Corse, hybride qui présente un niveau de ploïdie inconnu jusqu'ici de ce croisement: 2n = 3x = 24. La comparaison morphologique montre qu'il appartient à la notosubsp. disjunctus connue des Alpes.

ABSTRACT

JEANMONOD, D. & H. M. BURDET (éds.) (1990). Notes and contributions on the Corsican Flora, VI. *Candollea* 45: 261-340. In French, French and English abstracts.

The sixth continuation of this series presents at first notes on 130 rare or poorly known taxa, 16 (14 at specific rank) new to the Corsican Flora, whereas the report of *Iris xiphium* is erroneous. Secondly 7 contributions are given: No. 14 by P. GEISSLER on the moss *Leucodon corsicus* nom. inval. = *L. sciuroides*. No. 15 by J. GAMISANS on the probable absence of *Adoxaceae* from Corsica. No. 16 by A. NATALI on *Sherardia arvensis* var. *maritima*, well delimited from var. *arvensis* by the absence of spurs on fruits and growing on more thermophilous sites in the cyrno-sardinian region. No. 17 by P.-A. HINZ on *Digitalis purpurea* subsp. *purpurea* showing that the populations named "gyspergerae" cannot be separated from those from the continent on cytological and ecological grounds as well as with a biometrical analysis with 47 characters. No. 18 by P. JAUZEIN on the genus *Typha* with description of the 7 taxa including 3 hybrids (2 new to Corsica) and two identification keys using criteria of either male or female inflorescences. No. 19 by M.-A. THIÉBAUD on the variability of *Armeria leucocephala* demonstrating that its subsp. *breviaristata* not deserves any taxonomic rank. No. 20 by W. HUBER on a new ploidy level of *Ranunculus kuepferi* × *R. platanifolius* unknown before: 2n = 3x = 24. By morphological comparison this hybrid could be attributed to nothosubsp. *disjunctus* from the Alps.

CODEN: CNDLAR

ISSN: 0373-2967 45(1) 261 (1990)

La série des "Notes et contributions à la flore de Corse" qui paraît régulièrement dans *Candollea* est mise à disposition des collaborateurs réguliers ou occasionnels du projet "Flore Corse" pour la publication de nouveautés taxonomiques, nomenclaturales, floristiques, chorologiques ou bibliographiques (voir D. JEANMONOD & al., *Candollea* 41: 1-61, 1986). Comme son titre l'indique elle est ouverte à deux types de sujets.

- Des notes floristiques ou nomenclaturales. Les notes envoyées par les divers auteurs sont rassemblées par le comité d'édition selon la séquence *Thallobionta, Bryophyta, Pteridophyta, Pinophyta (Gymnospermae), Liliopsida (Monocotyledones)* et *Magnoliopsida (Dicotyledones)*. À l'intérieur de ces divisions sera appliqué l'ordre alphabétique des familles, des genres puis des espèces. Leur contenu reste toutefois sous la responsabilité de leur(s) auteur(s).
 - Des échantillons d'herbier témoins ou d'autres documents comparables (photos ou diapositives pour les *Orchidaceae* par exemple) doivent en principe correspondre à toute donnée floristique publiée dans cette série; leur localisation sera soigneusement précisée. Pour un taxon donné, les diverses localités seront citées selon l'ordre géographique ouestest puis nord-sud. Ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'il pourra être fait référence à de simples observations.
- b) Des contributions. Elles comprennent des mises au point, des révisions partielles, des notes bibliographiques ou tout autre note qui n'entre pas dans le cadre précédent et qui est trop courte pour être considérée comme article indépendant. Ces contributions portent un en-tête avec une numérotation, le nom du ou des auteurs et un titre. Elles peuvent donc être citées dans une référence bibliographique directement sous le nom de leur(s) auteur(s). Elles apparaissent d'ailleurs de cette façon dans la table des matières de *Candollea*.

Ces notes et contributions pourront parfois être précédées de communications de la part du Comité scientifique du projet "Flore Corse", des éditeurs ou plus généralement du secrétaire général (annonces, problèmes généraux, avancement du projet, etc.).

Pour autant que les projets de notes ou de contributions parviennent aux éditeurs avant fin novembre, elles paraîtront l'année suivante dans le numéro de juin de la revue *Candollea*.

COMMUNICATIONS

Dans le cadre de l'édition des "Compléments au Prodrome de la flore corse" (D. JEANMO-NOD & H. M. BURDET (éds.), nous avons le plaisir d'annoncer la parution d'un nouveau fascicule:

— J. GAMISANS (1990). *Compléments au Prodrome de la flore corse. Caprifoliaceae*. Ed. des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Genève, 19 pp. (6.— FS).

Rappelons que six autres fascicules ont parus: "Introduction", "Campanulaceae", "Plantaginaceae", "Dipsacaceae", "Globulariaceae", "Lentibulariaceae" (voir D. JEANMONOD & H. M. BURDET, *Candollea* 42: 26, 1987; 43: 336, 1988; 44: 338 & 576, 1989). Les 7 fascicules sont disponibles au secrétariat du projet "Flore Corse" (Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Case Postale 60, CH-1292 Chambésy/GE).

A — NOTES

Aspleniaceae

Asplenium balearicum Shivas

— Région des Agriates, près de Casta, amas rocheux (en partie aménagé en bergerie) au sud de la route D81, env. 280 m, 4.7.1976, *Dutartre*, G. s.n. (Hb. privé); flanc nord-ouest d'un petit sommet rocheux peu éloigné du précédent, mais au nord de la D81, fentes des rocheux siliceux, quelques pieds, env. 210 m, 19.9.1989, *Deschâtres*, R. s.n. (Hb. privé).

Espèce nouvelle pour la flore corse et française! Contrairement à la plupart des espèces, reconnues sur des bases morphologiques, ce sont des recherches cytologiques qui ont permis la mise en évidence de l'espèce nouvelle. Il s'agit d'une plante allotétraploïde, décrite des Baléares (M.G. SHI-VAS, Brit. Fern Gaz. 10: 68-80, 1969) après une étude cytogénétique détaillée appuyée sur un programme de croisements interspécifiques. Ses ancêtres diploïdes sont Asplenium obovatum Viv. et A. onopteris L., tous deux présents et abondants en Corse. Considéré d'abord comme endémique des Baléares, l'A. balearicum a été retrouvé récemment dans plusieurs îles italiennes. On en trouvera une description et de bonnes figures dans E. NARDI, Webbia 36/2: 217-223, 1983 et S. CASTRO-VIEJO & al., Flora Iberica 1: 99-100, 1986.

Nous remercions le ptéridologue italien D. MARCHETTI (Massa) qui a confirmé la détermination de l'Asplenium balearicum de Corse en comparant nos récoltes à des échantillons de Minorque et de diverses îles italiennes.

G. DUTARTRE & R. DESCHÂTRES

Asplenium obovatum Viv.

— Sud-est de Sartène à la Mola, rochers siliceux à *Urginea undulata* dominant la route D50 à l'est du village, 190 m, 6.10.1989, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

Cette espèce n'est pas rare en Corse (voir G. DUTARTRE, J. GAMISANS & M. MURAC-CIOLE, Candollea 42: 27, 1987), mais ne s'éloigne guère des rochers de la région littorale. La localité ci-dessus est à une douzaine de km de la mer.

R. DESCHÂTRES

Lycopodiaceae

Lycopodium selago L. subsp. selago

Secteur Incudine-Bavella, Pianu di Cuscione, Punta di Sistaja, versant N, hêtraie clairsemée, en bordure d'un suintement, 1450 m, Gamisans, J., Guyot, I., Tajasque, R. & Richard, L. observation.

Dans le massif de l'Incudine, cette espèce n'était signalée que dans la haute Luvana (voir J. GAMISANS, *Candollea* 41: 9, 1986).

J. GAMISANS, I. GUYOT, R. TAJASQUE & L. RICHARD

Marsiliaceae

Pilularia minuta A. Braun

Rive gauche du Tavignanu au N d'Aleria, Pie di Bernardo, marais, silice, 10.5.1973,
 Hébrard, J.-P. s.n. (Hb. privé); entre Ghisonnaccia et la Tour de Vignale, 9.5.1973,
 Hébrard, J.-P. s.n. (alcool).

Cette espèce n'était préalablement signalée qu'aux Tre Padule de Suartone (P. QUÉZEL & C. ZEVACO, *Bull. Soc. Bot. France* 111: 274, 1964).

J.-P. HÉBRARD

Alismataceae

Alisma lanceolatum With.

— Secteur de Tenda, désert des Agriates, marais de Padulella près du lieu-dit Saleccia, dans le marais, dans 20-30 cm d'eau, 1 m, 28.5.1986, Jeanmonod, D, Roguet, D. & Natali, A. J2814 (G); Lumio, embouchure du Fiume Secco, bord de petite mare allongée parallèlement à la mer, séparée de celle-ci par une levée de galets, 16.8.1987, Lambinon, J. 87/617 (LG); côte orientale, Casamozza, alluvions vaseuses du Golo un peu en aval de la N193, env. 20 m, 29.5.1986, Lambinon, J. 86/91 & Deschâtres, R. (LG); Lucciana-Casamozza, rive gauche du Golo au niveau de la centrale thermique, lieux humides, 14.9.1985,

Deschâtres, R. s.n. (G); étang de Crovani (côte occidentale entre Calvi et Galeria), petite mare contre la levée de galets colonisée par les fourrés de Tamarix africana Poiret, 29.7.1986, Lambinon, J. 86/213 (LG); Ponte-Leccia, bord du Golo, rive droite à env. 2 km en aval de la ville, 170 m, 3.6.1983, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); secteur de la Plaine orientale, barrage de Péri près du lieu-dit Péri, prairie humide, 80 m, 30.5.1986, Jeanmonod, D., Roguet, D. & Natali, A. J2920 (G); Pont-de-Piedicorte, bord du Tavignano à env. 2 km en amont du village, 145 m, 3.7.1969 et 15.8.1970, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); côte orientale, étang de Stagnolo (au nord de l'embouchure de la Bravona), piste détrempée au contact aulnaie-phragmitaie, au sud de l'étang, 12.6.1987, Lambinon, J. 87/473 (LG); secteur de la Plaine orientale, Pozo di Pedioco près du ruisseau d'Arena, dépression asséchée dans une pâture, population remarquable de 1.5 m de haut à l'inflorescence très ramifiée à 6 étages, 25 m, 30.5.1986, Jeanmonod, D., Roguet, D. & Natali, A. J2934 (G); Aleria, pont du Tavignano en amont de Calviani (route de Corté) au lieu-dit Pruneo di Casa, graviers de la rivière, quelques m, 8.8.1987, Lambinon, J. 87/563 (LG); Stagno di Palo, ausgetrockneter Wassergraben, 20.7.1933, Aellen, P. 1634 (G-PAE), dét. R. de Litardière 1934; côte orientale, Vix, petit marais bordant la N198, avec Eryngium barrelieri Boiss., 10 m, 17.7.1974, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Solenzara, in einem feuchten Graben und Sumpfloch hinter dem Bahnhof, Aellen, P. 2189 (G-PAE), dét. M.-A. Thiébaud 1981; côte orientale, marine de Cala d'Oru, derrière la plage de galets, près de l'embouchure du ruisseau de Cala d'Oru, petit marais, dans 10 cm d'eau, 5 m, 18.6.1981, Thiébaud, M.-A. 01888 (G); secteur du Renosu, environs de Propriano, embouchure du Taravo, côte NW, zone marécageuse bordant l'embouchure du Taravo, dans 10 à 20 cm d'eau, 1 m, Jeanmonod, D., Roguet, D. & Natali, A. J3221 (G); lagune de Villata au sud de Pinarello, en bordure de la lagune sur le terrain nu, en juillet asséché, fl. blanche lavée de rose, 13.7.1975, Bocquet, G. 17481 (ZT), dét. M.-A. Thiébaud 1988; Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, mares temporaires entre le Cavu et la route de Conca D168, en aval du pont de Purcilella, 65 m, 22.5.1986, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); près de l'étang de l'Ovu Santu, dépressions sablonneuses en arrière de la plage, 1 m, 22.5.1986, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio, marais de l'Ovu Santu, petit marais arrière-dunal, 7.6.1989, *Lambinon, J. 89/92* (LG); Porto-Pollo, au bord de l'étang de Tanchiccia, rive nord, 8 m, 5.10.1989, Deschâtres, R. & Paradis, G. (Hb. privé Deschâtres); au SE de Propriano, en amont du pont de Rena Bianca sur le Rizzanese, à côté du lit de la rivière, formation marécageuse à eau stagnante permanente, au centre de la mare, env. 10 m, 27.6.1981, Thiébaud, M.-A. 02269 (G).

Ces données montrent que cette espèce, encore peu connue en Corse (voir notamment R. DE LITARDIÈRE, *Candollea* 14: 124, 1953), est en fait assez répandue dans les régions proches de la mer et qu'elle n'est pas limitée au voisinage de la côte orientale.

J. LAMBINON, D. JEANMONOD, M.-A. THIÉBAUD & R. DESCHÂTRES

Araceae

Arum maculatum L.

— Secteur du Cintu, commune de Castiglione, Massif de Popolasca, rive droite du ruisseau de Terrivola, 1500 m, 29.7.1989, Muracciole, M. observation; secteur du Rotondu, commune de Corte, au débouché de la vallée du Tavignano, rive gauche, dans les rochers audessus du lieu-dit Corbaghiola, 1430 m, 13.5.1983, Muracciole, M. observation.

Cet arum semble rare en Corse où il n'a que rarement été signalé, mais il n'est pas impossible que des botanistes l'aient observé sans le publier. Quelques stations sont mentionnées par J. BRI-QUET (*Prodr. Fl. Corse* 1: 236, 1910): montagnes de Caporalino, environ de Corte, montagne entre Corte et le Niolo (Salis) et à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio. La station récemment observée audessus de Corte pourrait correspondre à celle de Salis. Une mention a aussi été faite à Vescovato

par T. MARCHIONI (*Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 586: 46, 1968), mais elle paraît douteuse car l'auteur cite le taxon comme "assez répandu".

M. MURACCIOLE

Dracunculus muscivorus (L. fil.) Parl.

— Extrémité nord-est du golfe de Calvi dans des gazons maritimes près de la tour de Spano, plusieurs individus, 1987-1988, *Conrad, M.* observation.

L'espèce est signalée ici pour la première fois en Balagne. Sur l'ensemble de la Corse, elle est plutôt rare puisque signalée qu'en une dizaine de stations: près de la Maison forestière de Tartagine, anse de Gattaghia (Scandola), défilé de Santa Regina près de la fontaine de Mignati, Omessa, près de Corte, vallée du Verghello au S. du Monte Rotundo, Vivario, La Gravona près de Busso, Mezzomare et îlot de Oga (Sanguinaires), Pointe de la Castagna, Ile de Forana (Cerbicales), environs de Bonifacio, Lavezzi.

M. CONRAD

Cyperaceae

Carex caryophyllea Latourr.

- Francardo, rive gauche du Golo à env. 2 km en aval du village, pâture sèche, 240 m, 3.5.1987, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Tralonca, bord de la route de Ste Lucie de Mercurio, à 1 km du village, à droite, 790 m, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Solaro, oberhalb des Dorfes, Wiese, ca 520 m, 8.5.1935, *Aellen, P. 2961*, sub var. *insularis* (Christ) Briq. (G-PAE).
- J. BRIQUET (*Prodr. Fl. Corse* 1: 204, 1910) cite seulement pour la Corse le var. *insularis* (Christ) Briq., forme naine fréquente au-dessus de 1500 m, mais dès 1914 R. DE LITARDIÈRE (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 24: 93, 1914) mentionne des échantillons répondant à la forme typique répandue en France par exemple. En fait on trouve facilement tous les intermédiaires (voir J. GAMI-SANS, *Cat. Pl. Vasc. Corse:* 50, 1985). Nos échantillons de Francardo et Tralonca atteignent 25-30 cm et ne se distinguent pas des formes continentales.

R. DESCHÂTRES & M.-A. THIÉBAUD

Carex depauperata Curtis ex With.

— Secteur Renosu, Palneca, chênaie pubescente sur la route forestière, 2 km au N du village, 900 m, 4.7.1989, *Gamisans, J. 14182* (hb. privé), fl. et fr.

Cette espèce, rare en Corse, n'était pas signalée dans le secteur Renosu (voir J.E. LOISEAU, G. BOSC & R. DESCHÂTRES, *Candollea* 42: 27, 1987).

J. GAMISANS

Carex hallerana Asso subsp. corsica (Mabille) Ciferri & Giacomini

- (≡ C. hallerana var. corsica Mabille = C. hallerana "Race" C. mabilliana Rouy)
- Cap Corse, au premier col à l'ouest de Macinaggio par la route N198, près de bergeries de Pentulu, 220 m, 6.5.1985, *Dutartre, G. 17608* (Hb. privé); Cap Corse, Luri, au-dessus du col de Sta Lucia, près de la tour de Sénèque, 5.7.1967, *Bosc, G. s.n.* (Hb. privé); Cap Corse, rocailles de serpentine dominant la route de St Florent D80 à 6 km au sud de Nonza, 50 m, 5.5.1982, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); entre Patrimonio et Farinole, falaise calcaire de Tuffone Niellu, fentes des rochers, versant sud, 250 m, 3.5.1982, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); environs de Bastia, Monte Pigno, maquis sec, 4.1921, *Alleizette, C. d', s.n.* (CLF) sub subsp. *mabilliana* Rouy; route de la Serra di Pigno D338 près de l'ancienne carrière, entre les dalles rocheuses à gauche, abondant, 570 m, 9.5.1982, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); coteau calcaire au nord-est du village de Lozari, 50 m, 20.4.1982, *Dutartre, G. s.n.* (Hb. privé); entre Lozari et L'Ile-Rousse, près de la tour San Vincenso, 10 m, 20.4.1982, *Dutartre, G. 15893* (Hb. privé); entre Murato et le col de Bigorno, non loin du col, 870 m, 28.4.1985, *Dutartre, G. s.n.* (Hb. privé); col de Bigorno,

talus rocailleux de serpentine dominant la route D5, versant Murato, 880 m, 13.5.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); entre Bigorno et Lento, coteau non calcaire, 680 m, 15.5.1977, Dutartre, G. 15894 (Hb. privé); Moltifao, coteau calcaire de Pietralbello, abondant, 250-300 m, 8.6.1980, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Ponte-Leccia, au bord du Golo, rive gauche en amont du pont, fentes des rochers schisteux, peu abondant, 190 m, 29.5.1983, *Deschâtres*, R. s.n. (Hb privé); Ponte Leccia, route de Morosaglia, coteau aride de serpentine dominant la D71 à gauche, à env. 4 km de la ville, assez abondant dans les parties un peu fraîches, 400 m, 27.5.1980, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); entre Ponte-Leccia et le point coté 396 sur la route D71, env. 350 m, 1.4.1982, Dutartre, G. 15896 (Hb. privé, G); Morosaglia, à la Punta di Querceta Tonda, coteau calcaire à Staehelina dubia L. dominant la route D71, très abondant, 670-700 m, 13.4.1971, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Morosaglia, à la Bocca Serna, pelouse claire à Orchidées sur calcaire dominant la D71, abondant, gazonnant par places, 700-790 m, 27.5.1980, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Morosaglia, à la Bocca Serna, 28.5.1981, Dutartre, G. 15898 (Hb. privé); entre la route N193 et San Lorenzo, talus bordant la route D39 à 600 m en amont de l'embranchement de la route D139, 340 m, 14.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Caporalino au Mte Pollino (ou Mte a Supietra), couloir rocheux face nord, calcaire, peu abondant, 550 m, 14.4.1968, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Aïti, rocailles calcaires dominant la route D239, sous la Punta Querceto, 790 m, 2.5.1987, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); route de Lano, au S de l'embranchement de la D139, garrigue, 15.4.1981, Bosc, G. s.n. (Hb. privé); Lano, à la cime de la Chapelle Sant'Angelo, versant de Lano, sur calcaire, 1050-1180 m, 7.6.1983, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Lano, route de Rusio D239, & env. 700 m de son embranchement, rocailles de serpentine à droite, avec Elytrigia corsica (Hackel) J. Holub, 500 m, 23.6.1981, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Soveria, coteau calcaire à Stipa bromoides entre la route N193 et Bas-Soveria, 480 m, 14.10.1989, Deschâtres, R. observation; nord de Corte, pelouse rocailleuse calcaire sous le col San Quilico, abondant, 540-550 m, 25.5.1981, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); sommets calcaires au nord-est du relais de télévision de Corte (Monte Cecu), env. 700 m, 4.5.1983, Dutartre, G. 15897 (Hb. privé); Sermano, rochers et rocailles de serpentine au-dessus de la route de Santa Lucia di Mercurio D41, 940 m, 26.5.1981, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Corte, route de Bastia à env. 3 km de la ville, coteau calcaire bordant la N193 avant Bistuglio, à gauche, 500 m, 26.5.1980, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Corte, route de Bastia à env. 3 km de la ville, coteau calcaire bordant la N193 avant Bistuglio, 27.5.1980, Dutartre, G. 15900 (Hb. privé); nord-est de Corte, route de Tralonca à Ste Lucie de Mercurio, entre la chapelle San Lorenzo et Ste Lucie, 810 m, 4.5.1985, Dutartre, G. 15899 (Hb. privé); Corte, vallée du Tavignano à env. 1 km en amont de la ville, rochers plus ou moins calcaires bordant le sentier du lac de Nino sous la Punta Corbaghiola, 530 m, 21.5.1981, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); St André de Bozio, versant est de la Punta Figarello, au-dessus de la route de Zuani D16, 1050 m, 26.5.1983, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Poggio di Venaco, vallée du Tavignano à 12 km en aval de Corte, fentes des rochers schisteux bordant le fleuve rive droite, 250 m, 12.4.1971 et 15.4.1983, Deschâtres, R. s.n. (Hb.privé); vallée du Tavignano près du pont d'Altiani, fentes des rochers schisteux bordant le fleuve rive droite, 180 m, 31.5.1981, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Suartone, au sud de la Rondinara, maquis maritime bas et clair au nord de Capicciolu di i Volpi, sur granite, 5-20 m, 2.5.1985, Dutartre, G. 18395 (Hb. privé); Suartone, au sud de la Rondinara, 9.5.1987, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

P. MABILLE découvre la plante au sommet du Mte Pigno en 1866 et la distribue d'abord (exsicc. Mabille 188) sub. "C. rupestre All.?", puis la décrit l'année suivante (Rech. Pl. Corse 1: 32, 1867) comme Carex gynobasis Vill. var. corsica Mabille. Au vu des échantillons de Mabille, J. BRIQUET (Prodr. Fl. Corse 1: 209, 1910) adopte ce rang variétal, estimant que la plante du Pigno est plus qu'une simple forme du C. hallerana Asso: son port extrêmement caractéristique rappelle celui du Carex depressa Link à l'état nain. "Plante très basse, à chaumes hauts de 4-8 cm, en touffes compactes. Feuilles courtes (3-8 cm), raides, fortement nerviées. Epillets femelles 1-2, très pauciflores, étroitement ovoïdes. Utricules longs de 3-4 mm. Présente (...) des échantillons à épillets tous portés par des pédoncules filiformes". G. ROUY (Fl. France 13: 440, 1912) en fait une "race" insulaire locale, sous le nom de C. mabilliana Rouy, créant à cette occasion une variété subordonnée S. peduncularis Rouy, dont nous ne voyons pas la nécessité. La plante sera même élevée au rang de sous-espèce: C. hallerana subsp. corsica (Mabille) Ciferri & Giacomini par les auteurs du Nomenclator florae italicae, 1950. Dans les flores usuelles, la plante de Mabille est succinctement mention-

née par P. FOURNIER (Quatre Fl. France: 108, 1946) et par S. PIGNATTI (Fl. d'Italia 3: 660, 1982). Depuis MABILLE, la plante a été bien rarement observée. Citons R. DE LITARDIÈRE (Bull. Acad. Intern. Géogr. Bot. 24: 93, 1914) qui la récolte, bien conforme aux exsiccata de MABILLE, sur les crêtes du Cap entre le Monte Canneto et la Cima Laciau, 1250 m. Elle paraît bien localisée aux montagnes du Cap Corse, conformément au texte de MABILLE (l.c.) "nunquam in plana descendit".

A partir de 1968, mais surtout depuis 1980, nous observons fréquemment dans la région de Corte — Ponte Leccia, sur substrat calcaire ou serpentineux, une forme naine de C. hallerana à tige non dévelopée, épillets femelles tous ou presque au sommet de pédoncules basilaires très fins. C'est évidemment la plante qu'ont signalée J. FOUCAUD & E. SIMON (Trois Sem. Herb. Corse: 83, 1898) justement dans la région de Corte, au col San Quilico — où elle abonde encore — sous le nom de C. hallerana var. occultata Gennari, variété décrite de Sardaigne. La plante est par endroits si commune qu'elle n'a pu échapper totalement à l'attention des botanistes. C'est elle qu'a signalée J. BRIQUET (Prodr. Fl. Corse 1: 212, 1910) sub. C. humilis Leyss. à la cime de la Chapelle Sant'Angelo, où nous n'avons trouvé que la forme naine du C. hallerana (voir J. GAMISANS, Cat. Pl. Vasc. Corse: 52, 1985). C'est elle aussi que cite R. DE LITARDIÈRE sous le nom de C. hallerana (sans distinction de variété), de la Cima Pedani et de la cote 754 au N de Corte, sur calcaire (Arch. Bot. 2/1: 12, 1928). Bien que nous n'ayons pas vu ces échantillons — l'herbier de Litardière demeure inaccessible — les récoltes faites aux mêmes localités ne nous laissent aucun doute à cet égard. Sur certains coteaux calcaires à exposition fraîche, (sous le col San Quilico au N de Corte, à la Cima Pedani, à Pietralbello près de Moltifao...) la plante est abondante, par endroits presque gazonnante et prend une part notable à la constitution de la pelouse claire que broutent bovins et ovins. On pouvait se demander si le port nain n'était pas consécutif à cette pression pastorale. Il n'en est rien: avant l'arrivée des troupeaux ou aux endroits préservés de la dent du bétail, la plante reste semblable à elle-même. L'un de nous (G.D.) a cultivé de semis au Jardin botanique de Lyon les plantes observées route de Morosaglia près de Ponte Leccia et constaté qu'elles conservaient leurs caractères en culture. La comparaison de nos récoltes diverses avec les exsiccata de Mabille (P. Mabille, Herbarium corsicum n° 188, Hb. Chassagne, CLF et P. Mabille, Plantae corsicae, 11.5.1868, Hb. Rouy, LY) ne nous a révélé aucune différence morphologique appréciable et nous considérons qu'elles se rapportent toutes à la subsp. corsica Mabille.

La longue liste des localités énumérées ci-dessus montre que ce taxon est loin d'être localisé au Cap Corse et en altitude. Il s'élève à 1250 m et descend exceptionnellement au niveau de la mer. Il montre une forte implantation dans la région de Corte — Ponte Leccia et croît le plus souvent sur substrat calcaire, parfois sur schiste ou serpentine, rarement sur granite. La localité proche de la Rondinara est assez isolée dans l'extrême sud, mais morphologiquement bien caractérisée. Comme cette petite plante n'a guère attiré l'attention des botanistes, il est possible qu'elle soit retrouvée ailleurs dans la même région. J. VIVANT (Bull. Soc. Bot. France 112: 458-461, 1966) cite, parmi les plants accompagnant Gennaria diphylla (Link) Parl. près du Capo di Feno le "Carex halleriana nain et pauciflore" qui correspond vraisemblablement à notre plante.

Il reste quelques incertitudes: le subsp. *corsica* existe-t-il en Sardaigne, comme le suggère sa présence dans le sud de la Corse? Est-il différent du var. *occultata* Genn. décrit de Sardaigne? Il serait intéressant aussi de connaître le nombre chromosomique des deux variétés du *C. hallerana* en Corse; les nombres indiqués dans *Flora Europaea* (2n = 50, 52, 54) montrent que le groupe n'est pas homogène. De nouvelles recherches sont nécessaires.

R. DESCHÂTRES, G. DUTARTRE & G. BOSC

Carex hallerana Asso subsp. hallerana

Région de Bastia, broussailles près de "Ebermlongo" [Erbalunga?] 4.1921, Alleizette, C. d's.n. (CLF); entre St Florent et Farinole, rochers calcaires de Tuffone Niellu, 250 m, 7.5.1982, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); St Florent, au-dessus des Strette, entre les dalles calcaires en montant à la Punta di Fortino, env. 200 m, 10.4.1984 (session Soc. Bot. Centre-Ouest), Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); secteur du Cintu, côte occidentale, au SW de Galeria, Réserve naturelle de Scandola, île de Gargalu, au sommet de l'île, près de

la tour, versant SE, rochers granitiques sublittoraux, 125 m, 3.5.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T03459 (G); secteur du Cintu, côte occidentale, Réserve naturelle de Scandola, Cala di Ponte, dans le lit asséché du ruisseau de Basgia Casgiu, 200 m, 6.5.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T03512 (G); secteur du Cintu, côte occidentale, golfe de Girolata, à l'W de Girolata, Cala Vecchia, à la limite de la Réserve naturelle de Scandola, maquis frais bordant la Cala Vecchia au SE, 50 m, 5.5.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T03468 (G); côte occidentale au Capu Rossu, entre les rochers granitiques sous la tour de Turghiu, pas rare, 200-300 m, 20.5.1988, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); région d'Ajaccio, près de la Parata, à la Punta de la Corba, 40 m, 3.4.1978, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); maquis rocheux près de la Parata, 20 m, 5.4.1971, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); W. d'Ajaccio, aux carrières de granite de Scudo, 150 m, 1.6.1980, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); mont Cacalo près d'Ajaccio, 25.3.1875, Legrand, G. s.n. (CLF); région de Porto-Vecchio, à la Punta di a Varra, rocailles siliceuses près du pylone, 180 m, 21.5.1986, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Palombaggia, près de la plage, 5 m, 13.4.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); côte occidentale à la Cala di Roccapina, rochers granitiques dominant la plage à l'E, 20 m, 9.4.1978, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Cala di Roccapina, maquis sur granite au N de la plage, abondant, 22.4.1984, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); au pied du Lion de Roccapina, rochers granitiques, 100 m, 23.4.1984, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Suartone, à la Rondinara, maquis sec sur silice, 10 m, 7.5.1984, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Bonifacio, à la Trinité, rochers granitiques, env. 150 m, 8.4.1968, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Bonifacio, au bas du vallon du Canali, rive gauche, sur calcaire, 40 m, 26.3.1976, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Bonifacio, terrain de camping de Cavallo Morto, sol calcaire, 10.5.1987, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Bonifacio, près de Sant'Amanza, corniche calcaire, 13.4.1965, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Bonifacio, au vallon de Saint Julien, coteau calcaire bien exposé, 21.5.1982, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Sant'Amanza, plage de Maora, promontoire granitique entre les deux parties de la plage, 10 m, 22.5.1982, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Plante assez rarement signalée en Corse. J. BRIQUET (*Prodr. Fl. Corse* 1: 209, 1910) mentionne seulement ce taxon (sub var. *genuina* Briq.) dans les régions d'Ajaccio et de Bonifacio, où il est en effet abondant, en y incluant toutefois la "f. occultata" signalée par Foucaud et Simon au col San Quilico et qui nous paraît se rapporter au var. *corsica* Mabille. Pour R. DE LITARDIÈRE (*Arch. Bot.* 2/1: 12, 1928), qui signale la plante au N de Corte et à la Cima Pedani (voir ci-dessus subsp. *corsica* Mabille), le *C. hallerana* reste fort disséminé en Corse et J. GAMISANS (*Cat. Pl. Vasc. Corse:* 51, 1985) l'indique rare dans l'étage mésoméditerranéen "me". Bien qu'il soit nettement plus répandu, comme le montrent les localités énumérées ci-dessus, et croisse aussi bien sur terrain siliceux aride que sur calcaire, suivant la juste remarque de J. BRIQUET (l.c.), la distribution de ce Carex en Corse est assez curieuse. D'une part il s'élève peu en altitude (10-300 m), contrairement à ce qu'on peut observer dans les Alpes et les Pyrénées; d'autre part il reste à peu près confiné à la région littorale. Les échantillons des localités de l'intérieur, même à altitude modérée, nous paraissent se rapporter tous au subsp. *corsica* Mabille.

R. DESCHÂTRES, G. DUTARTRE & M.-A. THIÉBAUD

Carex hirta L.

Querciolo, nord du Camp du Cap Sud, mare ombragée, 7.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé); région de Corte, en aval de la ville, endroit frais près de la piste de l'aéroport en construction, 340 m, 22.5.1981, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

A notre connaissance cette espèce n'avait pas été revue depuis que Salis-Marschlins l'avait signalée en 1833 à Bastia et Biguglia (voir J. BRIQUET, *Prodr. Fl. Corse* 1: 221, 1910).

R. DESCHÂTRES & P. JAUZEIN

Carex panicea L.

— Au bord du lac de Nino, pelouse rase assez sèche, rive droite, 1745 m, 22.7.1974 et 18.7.1977, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); lac de Creno, dans la tourbière circumlacustre, 1310 m, 28.7.1964, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Lano, en montant à la Chapelle

Sant'Angelo, milieu humide dans un vallon vers 800 m, 9.5.1977, *Dutartre, G. 15762-15763* (Hb. privé), det. J. Raynal.

Espèce très rare dans l'île (voir J. BRIQUET, Prodr. Fl. Corse 1: 207, 1910).

R. DESCHÂTRES & G. DUTARTRE

Cyperus difformis L.

— Aleria, barrage de Teppe Rosse, en plusieurs points sur les bords de l'étang, notamment sur la rive nord-est, 35 m, 1.10.1989, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

Seconde mention pour l'île de cette espèce paléotempérée devenue subcosmopolite qui ne figure pas dans les flores françaises, même récentes. Elle a pourtant été signalée en Camargue par G. TALLON (Flore des rizières de la région d'Arles: 11, 1950) et par C. BERNARD, G. FABRE et J. RAYNAL (Monde Pl. 380: 8-9, 1974) comme adventice dans la vallée du Tarn. Elle infeste les rizières d'Italie septentrionale (voir S. PIGNATTI, Fl. d'Italia 3: 696, 1982) d'où elle a très bien pu être introduite par ornithochorie. Les akènes, très nombreux et minuscules (0,5 mm) peuvent aisément être transportés à distance dans la boue collée aux pattes d'un oiseau migrateur. Comme nous l'avons signalé (in J. GAMISANS, Cat. Pl. Vasc. Corse: 54, 1985) une première récolte corse est connue des environs de Propriano, juillet 1953, Hb. d'Alleizette (CLF), mais l'étiquette incomplète ne précise pas s'il s'agit de l'embouchure du Baracci ou de celle du Rizzanèse. Le collecteur est également inconnu: nous savons en effet — et Mlle Monique d'Alleizette, sa fille, nous l'a confirmé — que C. d'Alleizette n'est pas allé en Corse à cette date. A notre connaissance la plante n'a pas été revue à Propriano. Elle est en revanche bien installée à Teppe Rosse, d'où elle pourra peut-être se répandre.

R. DESCHÂTRES

Cyperus eragrostis Lam.

— Secteur de Rotondu, à 2 km au N de Sagone, (D70) sur la Sagone, bord de la rivière, sable, abondant, 3 m, 3.10.1988, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4715 (G); vallée de la Gravona, bord de la route N193 près du pont d'Ucciani, 290 m, 4.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); secteur du Renosu, environs de Propriano, embouchure du Taravo, côte NW, zone marécageuse bordant l'embouchure du Taravo, dans 10 à 20 cm d'eau, abondant, 1 m, 5.6.1986, Jeanmonod, D., Roguet, D. & Natali, A. J3219 (G).

Cette espèce américaine s'est bien répandue en Corse depuis sa première signalisation en 1947 à Ajaccio. Elle a été signalée sur la côte ouest (Porto, embouchure du Liamone, embouchure de la Gravone et du Prunelli ainsi que quelques autres points autour d'Ajaccio, bord du Rizzanèse dans sa partie basse et région de Sartène) comme sur la côte est (Fium'Orbu près de Ghisonaccia, base militaire de Solenzara). On remarque que son expansion est très proche de celle de Cotula coronopifolia, espèce découverte en 1954 également à Ajaccio (Campo di l'Oro). Les deux espèces ont envahi les stations favorables en direction du sud et remontent actuellement vers le nord par la côte est. Une remontée vers le nord par la côte ouest a également lieu mais elle est plus difficile et plus lente. Les deux espèces ne semblent pas avoir encore atteint le Cap Corse. Nous pouvons aussi établir un parallèle avec Aster squamatus qui a également été signalé pour la première fois à Campo di l'Oro en 1947 et qui a envahi les bords des étangs saumâtres jusqu'au Cap Corse.

D. JEANMONOD & R. DESCHÂTRES

Cyperus esculentus L.

— Entre les grosses pierres du lit du Golo, Scala di Santa Regina, (P. di Accia), vers 530 m, s.d., *Bocquet, G. 18112* (ZT); Bravone, friche à *Artemisia verlotiorum* à la sortie nord du village, quelques pieds, 15 m, 3.10.1989, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); mauvaise herbe très envahissante dans le sol sablonneux d'un jardin au vallon du port de Bonifacio, sur ancienne dune, bulbes, 2-3 m, 22.7.1975, *Bocquet, G. 18072* (ZT).

Espèce rarement indiquée en Corse, mais déjà signalée sans précision "Corte et Bonifacio" dans le *Prodr. Fl. Corse* 1: 223, 1910. Voir aussi J. VIVANT *(Monde Pl.* 366: 10, 1970) et R. DES-CHÂTRES & J. LAMBINON (*Candollea* 42: 30, 1987).

R. DESCHÂTRES & M.-A. THIÉBAUD

Cyperus michelianus (L.) Link subsp. michelianus

— Aleria, réservoir de Teppe Rosse, bords d'un petit marais peu profond sur la rive NE de l'étang, pieds assez nombreux, mais localisés et de petite taille, en compagnie de Ludwigia palustris, (dominant), Cyperus fuscus, Mentha pulegium, Eleocharis acicularis, Pulicaria vulgaris, Crypsis schoenoides, etc, 35 m, 1.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (hb. privé).

Espèce paléosubtropicale nouvelle pour la Corse, connue seulement, en Europe, de France — notamment vallées de la Loire et de l'Allier — et d'Italie, surtout septentrionale. On sait que les barrages de la côte orientale sont de construction récente, moins de vingt ans. D'après un riverain, la retenue de Teppe Rosse est en eau depuis 1971. ComZe pour le *Cyperus difformis*, nous croyons que le *Cyperus michelianus* a pu être introduit par ornithochorie. Contrairement aux retenues voisines d'Alzitone et de Peri, celle de Teppe Rosse offre des rives à pente relativement douce et ne paraît pas subir de variations de niveau importantes et rapides, circonstances très favorables à l'établissement de la végétation riche et différenciée en ceintures qu'on y peut observer.

R. DESCHÂTRES

Iridaceae

Iris xiphium L.

Cet Iris est cité pour la Corse dans toutes les flores, mêmes récentes (J. BRIQUET, Prodr. Fl. Corse 1, 1910; T.G. TUTIN & al., Fl. europaea 5, 1980; S. PIGNATTI, Fl. d'Italia, 1982; J. GAMI-SANS, Cat. Pl. Vasc. Corse, 1985). Mais cette espèce n'a pas été signalée en Corse depuis plus de 80 années et elle n'y a vraisemblablement jamais poussé naturellement. En effet, la littérature renvoie toujours aux mêmes deux indications fort anciennes: "Bonifacio" selon REQUIEN ex PAR-LATORE (1860) et selon BOYER (1906). Dans son ouvrage H. PARLATORE (Fl. italiana, III: 307, 1860) écrit à propos d'Iris xiphium (qu'il place dans le genre Xiphion) ceci: "Requien m'a envoyé un mauvais échantillon de cette plante qu'il a récolté au mois de mai" et plus avant "j'ai décrit la plante cultivée dans mon jardin et non celle de Corse que j'ai vu seulement sèche et en mauvais état". Si le specimen était en mauvais état, l'auteur a fort bien pu mal le déterminer. Quand on songe que sa description même de l'exemplaire de jardin ne correspond pas à *I. xiphium* proprement dit (I. RICCI, Ann. Bot., Roma 28: 669, 1966), les plus grands doutes sont permis. Quant à la seconde mention, elle provient de la "Contribution à l'étude de la flore de l'extrême Sud Corse ou territoire de Bonifacio" (H. BOYER, Ed. G. Firmin, Montane et Sicardi, Montpellier, 1906). L'auteur y mentionne effectivement dans sa liste finale l'*Iris xyphium*. L'espèce n'est toutefois pas citée dans le texte plus détaillé avant où il indique les espèces vues par type de milieux. Or ce travail renferme des erreurs et ne semble pas être très bien documenté comme le relève déjà J. BRIQUET dans son introduction au Prodrome (Prodr. Fl. Corse 1: XXXVII, 1910). Par ailleurs c'est le seul Iris cité, alors que la région de Bonifacio renferme aussi I. pseudacorus, I. germanica, I. florentina et Gynandriris sis yrinchium. L'auteur a pu confondre avec l'une des deux dernières espèces. Enfin, l'ouvrage est postérieur à celui de Parlatore, et cette indication n'en est peut-être qu'une reprise, l'auteur ne mentionnant pas de sources particulières, alors qu'il a bien du s'y référer. En conclusion, nous estimons, jusqu'à preuve du contraire, qu'Iris xiphium ne se trouve pas et ne s'est jamais trouvé sur l'île de Beauté et que cette espèce doit donc être rayée de la liste des taxons de Corse.

D. JEANMONOD & A. NATALI

Juncaceae

Juncus inflexus L.

Cap Corse, Barcaggio, bord d'un petit marais en arrière de la plage, 2 m, 1.6.1986, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); basse vallée de l'Ostriconi non loin de son embouchure (côte occidentale à l'ENE d'Ile-Rousse), près de la route D81, frange d'aulnaie lâche à Alnus glutinosa avec Ulmus minor, Rubus ulmifolius, Clematis vitalba... 2.6.1988, Lambinon, J. 88/Cø105 (LG); lieu humide sur schistes non loin de la route D35 en montant au col de Bigorno, env. 800 m, 7.7.1977, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Sermano, route de Bustanico, bord du ruisseau de Vallo Rosso, en aval du pont de la D441, avec Epipactis palustris, 770 m, 13.7.1974, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Corte, bord de la route N200 à 6 km en aval de la ville, lieu humide, 315 m, 4.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); ouest d'Alistro, au bord du réservoir de Peri, 85 m, 3.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Quinzena, lieu humide près de la route D343 à 3 km en aval du hameau en direction de la Maison Pieraggia, lieu-dit Piobbeta, 20.7.1975, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Espèce peu indiquée en Corse, mais sans doute assez répandue.

R. DESCHÂTRES & J. LAMBINON

Juncus subulatus Forskål

Saint-Florent, marais saumâtre face à l'île de la Roya, 20.5.1987, Jauzein, P. observation; côte orientale, bord d'un petit marais en arrière de la plage de Figareto, 29.9.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Aleria, à l'embouchure du Tavignano, rive droite, 6.10.1984, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Cette espèce existe dans divers marécages saumâtres du sud de l'île, mais J. BRIQUET (*Prodr. Fl. Corse* 1: 249, 1910) signale qu'elle manque dans le nord. Sur la côte orientale, elle avait été signalée jusqu'au nord de Solenzara, au marécage de Péri (G. BOSC & J. VIVANT, *Candollea* 41: 12, 1986). La station de Saint-Florent est étendue; ce jonc pourrait très bien se retrouver dans des stations favorables telles que les marais saumâtres des Agriates.

P. JAUZEIN & R. DESCHÂTRES

Liliaceae

Asparagus officinalis L.

Lozari, arrière-plage au niveau du village de vacances, 5 m, 4.5.1987, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Lozari, près du pont sur le Fiume di Regino à son embouchure, sables, 5.5.1986, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); secteur Plaine orientale, au SSE de l'étang de Biguglia, au NE des réservoirs d'hydrocarbures, friche en bordure de la route D10, 12.7.1989, *Finidori, V., Gamisans, J. & Veschi, M.-F. G14265* (Hb. privé Gamisans); secteur de la Plaine orientale, Aleria, marais derrière la plage d'Aleria, rive gauche du Tavignano, lisière de la phragmitaie, peu abondant, 2 m, 30.5.1986, *Jeanmonod, D., Roguet, D. & Natali, A. J2954* (G); Aleria, rive gauche du Tavignano près de la plage de Padulone, 2.10.1989, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

Espèce rare en Corse. Elle n'était signalée qu'à Saint-Florent, à l'étang de Biguglia (près de Furiani), à Calvi et à Solenzara (voir J. BRIQUET, *Prodr. Fl. Corse* 1: 318, 1910; R. DE LITAR-DIÈRE, *Arch. Bot. Mém.* 3/3: 12, 1929 & *Candollea* 11: 193, 1948).

D. JEANMONOD, R. DESCHÂTRES J. GAMISANS, V. FINIDORI & M.-F. VESCHI

Poaceae

Alopecurus aequalis Sobol.

— Bas Taravo, étang de Canniccia, 6.4.1989 et 4.6.1989, *Paradis*, G. s.n. (Hb. privé).

Cette espèce est nouvelle pour la Corse. Une prospection fine par des transects nous permet d'affirmer qu'elle est régulièrement répartie tout autour de l'étang, au niveau de la ceinture à Sparganium erectum subsp. neglectum et dans la partie externe de la phragmitaie. Mais les pieds ne sont pas très nombreux, ce qui peut expliquer qu'elle soit passée inaperçue en dehors de sa période de floraison. Par sa répartition tout autour de l'étang, il paraît probable qu'elle existe là depuis longtemps, peut-être introduite par des oiseaux migrateurs. D. JEANMONOD (Compl. Prodr. Fl. Corse: Lentibulariaceae: 16, 1989) a abordé le problème de l'ancienneté d'introduction d'Utricularia australis pour le même étang.

G. PARADIS

Arrhenatherum elatius (L.) Beauv. subsp. bulbosum (Willd.) Schübler & Martens

— Moriani-Plage, rive gauche de l'embouchure du ruisseau de Petrignani, 7.9.1989, *Jauzein, P. s.n.* (Hb. privé).

M. MURACCIOLE (Candollea 43: 345, 1988) fait le bilan des sept stations jusque-là répertoriées. La population de Moriani n'est pas éloignée de la première localité découverte par R. de Litardière (bords de champs à Figareto). Nous la signalons surtout pour son intérêt écologique; ce taxon est en général caractéristique des champs labourés et se trouve rarement en milieu naturel. Ici, il se développe dans une aulnaie à Carex pendula Hudson dont le sol humifère contient de nombreux tubercules de cette graminée et d'Arum italicum Miller.

P. JAUZEIN

Bromus benekenii (Lange) Trimen

Santo Pietro de Tenda, talus frais au pont de la D62 au N du village, peu abondant, 350 m, 20.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Au sujet de cette espèce (ou sous-espèce de *Bromus ramosus* Hudson?) voir R. DESCHÂTRES (Monde Pl. 421-422: 3-4, 1985).

R. DESCHÂTRES

Calamagrostis epigejos (L.) Roth

Porto Vecchio, à la sortie nord de la ville par la D168a, fossé à gauche au niveau d'un marais peu après le pont routier sur le ruisseau de Laguniellu, 5 m, 3.6.1988, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); S. de Bastia, dépressions humides dans le bois de Pineto, abondant, 2 m, 25.6.1981, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); commune de Lucciana, à proximité du bois d'eucalyptus de Pineto, dans un petit peuplement de chênes pédonculés, 15.7.1989, Gamisans, J., Finidori, V., & Veschi, M.-F. (Hb. privé Finidori); commune de Lucciana, sud de l'étang de Biguglia, lieu-dit Giuncheto, le long de la piste longeant le canal du Fossone, 20.7.1989, Finidori, V., Veschi, M.-F. & Guyot, I. (Hb. privé Guyot); commune de Borgo, La Marana, entre l'étang de Biguglia et le nouveau lotissement "les Hameaux de Poretta", 20.7.1989, Finidori, V. & Veschi, M.-F. (Hb. privé); Querciolo, au N de la plage de Sorbu, bord d'un canal d'assainissement (station à *Periploca*), 1 m, 1.4.1986, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); route d'Asco, à droite, 15.9.1979, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Bocognano, au-dessous de la ville, rive droite d'un torrent affluent de la Gravona, env. 550 m, 13.9.1979, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); ouest d'Alistro, réservoir de Peri maquis humide à la queue de la retenue, 85 m, 3.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); région de Ghisonaccia, réservoir d'Alzitone, rive gauche, en deux points, au-dessus et audessous du barrage, 50-60 m, 1.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Ghisonaccia, marais de Cattolica, groupement de hautes herbes dans la petite dépression dans les dunes littorales, 1.6.1981, Lambinon, J. 81/59, Rousselle, J. & Smeets, L. (LG, Hb. privé Deschâtres); commune de Ghisonaccia, marais de Cattolica, en trois endroits au bord du chemin longeant le marais au sud, 23.8.1989, Guyot, I. observation; étang de Gradugine, 10.8.1933, Aellen, P. 2186 (G-PAE); massif de l'Incudine, à la Punta di Fornello, dans le lapiaz culminal, 1900 m, 4.8.1967, revu le 26.8.1972, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Ste Lucie de Porto-Vecchio, petit marais au bord de la N198, côté E, 8.8.1967, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

L'espèce est répandue sur la côte orientale au bord des marais littoraux, abondante notamment dans la région de l'étang de Biguglia (voir M. MURACCIOLE & P. JAUZEIN, Candollea 43: 346, 1988), beaucoup plus rare à l'intérieur: Evisa (voir J. BRIOUET, *Prodr. Fl. Corse* 1: 91, 1910), Asco, Bocognano, vallée d'Asinao (R. DE LITARDIÈRE, Arch. Bot. Mém. 4/2: 7, 1930). La localité de la Punta di Fornello est exceptionnelle en raison de l'altitude et du substrat rocheux calcaire. Toutefois, l'aridité apparente de la station, vue en août, doit être fortement tempérée par l'altitude. R. DE LITARDIÈRE a signalé dans la même station la présence de Festuca elatior subsp. arundinacea var. glaucescens subvar. corsica "qui, malgré son caractère essentiellement hygrophile, s'accomode pourtant sans inconvénient du milieu constitué par des rocailles sèches" (R. DE LITARDIÈRE & G. MALCUIT, Arch. Bot. 4/5: 14, 1931).

> R. DESCHÂTRES, V. FINIDORI, J. GAMISANS, I. GUYOT, J. LAMBINON, M.-A. THIÉBAUD & M.-F. VESCHI

Cortaderia selloana (Schultes & Schultes fil.) Ascherson & Graebner

Côte orientale, Brayona, à la sortie N du village côté mer, touffes nombreuses s'échappant des cultures et envahissant les espaces libres, fossés de la route N198, terrains vagues, friches, vignes négligées, 15 m, 3.10.1989, Deschâtres, R. diapositive.

Espèce subspontanée nouvelle pour la flore de Corse. L'herbe de la Pampa d'origine sudaméricaine est fréquemment cultivée dans un but ornemental, mais T. G. TUTIN (in T. G. TUTIN & al., Fl. Europaea 5: 253, 1980) ne signale sa naturalisation qu'en Europe occidentale: Açores, Grande-Bretagne, France et Espagne. S. PIGNATTI (Fl. d'Italia 3: 504, 1982) l'indique aussi "inselvat. in Garda, in Riviera etc". En Corse, le climat favorable et les terrains libres abondants devraient permettre une naturalisation complète. R. DESCHÂTRES

Dichanthium ischaemum (L.) Roberty

Ponte Leccia, rochers siliceux secs rive gauche du Golo à env. 1 km en amont de la ville, entre la route et le fleuve, au niveau d'une murette à Cheilanthes, localement abondant, 195 m, 25.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Casamozza, route de Corte au PK 130, bas-côtés de la route, une cinquantaine de touffes, env. 60 m, 29.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Seconde mention de cette espèce que nous avons découverte à Ponte Leccia en 1969 (voir R. DESCHÂTRES, Candollea 42: 38, 1987). On remarquera que les trois localités connues sont dans la vallée du Golo. R. DESCHÂTRES

Echinochloa colona (L.) Link

Ghisonaccia, près du marais de Paolomagno au S de l'étang d'Urbino, vergers irrigués de citronniers et kiwis, 6.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé); Favone, à la sortie sud du village, bord de la route N198 au niveau de la Bocca di a Gardia, plante localement abondante, 20 m, 12.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Espèce paléotropicale et subtropicale rare en France (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes), plus commune en Italie, surtout méridionale (voir S. PIGNATTI, Fl. d'Italia 3: 608, 1982), peut-être introduite en Corse avec les cultures d'agrumes et qui commence à se répandre sur la côte orientale. Voir M. MURACCIOLE & P. JAUZEIN, Candollea 43: 347, 1988). A Ghisonaccia, l'espèce se localise aux zones les plus humides; elle est particulièrement abondante dans les rigoles d'irrigation par le sol (kiwis). R. DESCHÂTRES & P. JAUZEIN

Elytrigia campestris (Godron & Gren.) Kerguélen ex Carreras Martinez (= Elymus campestris (Godron & Gren.) Kerguélen)

— Francardo, bords de la route de Corte et jardins abandonnés voisins, vignes et friches, env. 280 m, 27.7.1969 & 12.7.1970, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Corte, route de Castirla D18, talus à gauche en montant au col d'Ominanda, env. 550 m, 14.7.1977, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

Seconde mention dans l'île de cette rare espèce découverte à Ponte Leccia par R. DE LITAR-DIÈRE en 1921 (Bull. Soc. Bot. France 71: 706, 1924). La plante s'y trouve toujours: nous l'y avons revue en 1969 (rive gauche du Golo en aval du pont), en 1970 (rive droite en amont du pont) et en 1989. Nous avons pris le nom adopté récemment par M. KERGUÉLEN (Lejeunia, n.s. 120: 86, 1987) sur la base des travaux de Baum.

R. DESCHÂTRES

Eragrostis frankii C.A. Meyer ex Steudel

Calvi, entre les pavés au port de plaisance, 10.6.1989, Lambinon, J. 89/127 (G, LG); graviers en bordure de la route D81 près du pont sur le Fango, 16 m, 17.7.1987, Dutartre, G. 019305 (Hb. privé, LG).

Adventice d'origine nord-américaine, nouvelle pour la Corse. En France, cette plante a d'abord été signalée comme adventice lainière aux environs de Millau (Aveyron) (M. KERGUÉLEN, *Lejeunia, n.s.* 75: 17, 1975); depuis, elle est apparue dans la partie méditerranéenne du pays (notamment à Nice et dans l'Aude, où elle est en forte expansion). Sa naturalisation future en Corse est dès lors fort possible.

J. LAMBINON, G. DUTARTRE & M. KERGUÉLEN

Eragrostis mexicana (Hornem.) Link

— NW Ajaccio, 25 km sur la RN193, lieu-dit Squarcione, friche, 3.9.1989, *Jauzein, P. s.n.* (Hb. privé).

Espèce adventice nouvelle pour la flore de Corse. Cette graminée est originaire d'Amérique subtropicale et appartient à un groupe d'*Eragrostis* annuels de détermination délicate. Nous estimons utile d'apporter ici quelques indications morphologiques afin de confirmer la présence en Corse par la découverte d'autres stations et afin de confronter cette plante avec les autres taxons du même genre signalés en Corse:

- plante annuelle robuste à feuilles entièrement dépourvues de glandes contrairement aux *E. cilianensis* (All.) Janchen et *E. minor* Host;
- caryopse nettement sillonné sur la face ventrale: ce caractère important permet d'exclure les espèces à caryopse convexe (E. barrelieri Daveau, E. pectinacea (Michaux) Nees, E. pilosa (L.) Beauv.) ou les espèces à caryopse plan ou faiblement sillonné (E. frankii Steudel, E. virescens Presl ...);
- pilosité des feuilles inférieures se prolongeant le long des gaines; feuilles médianes présentant une ligne de poils submarginaux à tubercule basal, sur la moitié d'une des marges de la gaine; ce caractère se retrouve chez E. neomexicana Dewey;
- présence de glandes dans l'inflorescence sur les pédoncules des épillets et sous le nœud de ces pédoncules; caractère présent chez certains E. neomexicana Dewey et chez E. frankii Steudel mais absent chez E. virescens Presl.

L'observation des échantillons du Muséum de Paris nous a conduit à concevoir les *E. mexicana* et *E. neomexicana* comme des espèces polymorphes présentant, au Mexique, une grande variabilité de la présence des glandes. Seul *E. neomexicana* peut présenter des glandes nombreuses sur les gaines foliaires et la nervure principale de la face inférieure; c'est sous cette forme qu'il a en général été exporté, mais il en existe des formes ne présentant strictement qu'un anneau glanduleux sous chaque nœud de la tige. Inversement seul *E. mexicana* peut n'avoir aucune glande; certaines populations ont des glandes localisées sous forme d'un anneau nodal; d'autres ont en plus des glandes au niveau des pédicelles (plante de Corse). Sur cette base, la présence de glandes n'est pas, contraire-

ment à ce qu'indiquent de nombreuses flores, un caractère suffisant pour distinguer ces deux espèces. A notre avis, seul l'épillet permet cette distinction: E. neomexicana a un épillet de 2 mm ou plus de large, des glumes dépassant 2 mm, et surtout un caryopse d'environ 0.6 mm de large alors que E. mexicana possède des épillets plus étroits (environ 1.5 mm), des glumes plus courtes (environ 1.5 mm) et des caryopses nettement plus étroits (environ 0.4 mm) pour une longueur équivalente.

L'E. frankii Steudel, très voisin de ces deux espèces, s'en distingue par son caryopse plus court, non ou à peine sillonné, par le nombre de fleurs toujours inférieur à 8 (en général 4 pour le type de l'espèce), par les lemmes plus courtes, aiguës et ne masquant pas le rachillet.

Malgré ces détails nous préférons garder un doute sur la rigueur de la détermination.

P. JAUZEIN

Festuca alpina Suter subsp. briquetii (St-Yves) Markgr.-Dannenb.

Secteur Incudine-Bavella, Punta Mufrariccia, versant E, rochers et rocailles sur la crête E, 1880 m, 9.7.1989, Gamisans, J. 14235 (Hb. privé), fl. et fr.

Dans le secteur Incudine-Bavella cette espèce n'était signalée qu'à la Punta di Fornellu (voir R. DE LITARDIÈRE, Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse, 42 (447-450): 200, 1922).

J. GAMISANS

Festuca gigantea (L.) Vill.

NW Ajaccio, 25 km sur RN193, lieu-dit Squarcione, ripisylve, 3.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

Les stations jusque-là signalées (R. DESCHÂTRES, Candollea 42: 39, 1987) se situent plutôt sur le flanc ouest dans la région du Bozio et en forêt de Marmano. La localité la plus proche est celle trouvée par J. GAMISANS dans la vallée du Taravo (Candollea 38: 220, 1983). La station des bords de la Gravone est abyssale (210 m), l'espèce provenant peut-être du flanc W du Monte Renoso; on trouve au voisinage Cardamine impatiens L. P. JAUZEIN

Holcus mollis L.

- Calacuccia, au bord du lac près de Sidossi, 800 m, 1.8.1974, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); forêt de Valdo Niello, à la maison forestière de Popaja, buissons près d'un jardin abandonné, env. 1070 m, 1.8.1974, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Bastelica, en ville près d'une fontaine-lavoir, env. 800 m, 31.7.1975, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); NW d'Ajaccio, aval de la gare de Mezzana, marécages près des sablières de la Gravona, 3.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé); commune de Péri, talus humide de la D229 entre Péri et la RN193, 3.9.1989, Jauzein, P. observation; Porto-Pollo, terrain de camping U Porticciu, 5 m, 9.9.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).
- J. BRIOUET (Prodr. Fl. Corse 1: 93, 1910) n'indique l'espèce qu'aux environs de Bastia et Bocognano, R. de Litardière l'a trouvée dans le massif du Coscione et à Quenza, stations incluses par J. GAMISANS (Cat. Pl. Vasc. Corse: 66, 1985) qui situe la plante surtout en altitude mais avec de rares stations dans les marécages de plaine; lui-même l'a trouvée dans différents massifs (Cinto, Rotondo, Renoso, Incudine) toujours au-dessus de 650 m. Nos échantillons de Porto Pollo, récoltés à basse altitude, appartiennent à une forme très robuste. P. JAUZEIN & R. DESCHÂTRES

Panicum capillare L.

Aleria, retenue de Teppe Rosse, rive NE, un pied chétif, 35 m, 10.10.1989, Deschâtres, R., Bosc, G. & Gamisans, J., observation.

Cette localité s'ajoute aux trois déjà connues (voir G. DUTARTRE & R. DESCHÂTRES, Candollea 41: 18, 1986). R. DESCHÂTRES

Panicum dichotomiflorum Michaux

— Région de Ghisonaccia, au barrage d'Alzitone, rive droite, plante peu abondante, une vingtaine de pieds de vigueur médiocre, disséminés sur une haute grève exondée depuis longtemps, terrain sablo-terreux presque plat, avec *Digitaria anguinalis, Cynodon dactylon* et *Paspalum distichum* abondants, 65 m, 28.9.1989, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

Espèce adventice nord-américaine nouvelle pour la Corse! Le *P. dichotomiflorum* se répand rapidement en France, notamment dans le SE (voir G. DUHAMEL & G. BOSC, *Monde Pl.* 407: 1-2, 1980). Il est aussi présent en Italie (S. PIGNATTI, *Fl. d'Italia* 3: 607, 1982). Comme les *Cyperus difformis* et *michelianus*, le *Panicum dichotomiflorum* pourrait avoir été introduit en Corse par les oiseaux migrateurs.

R. DESCHÂTRES

Pennisetum villosum R. Br. ex Fresen.

Cap Corse, Macinaggio, bord de la route D80, à 1 km à l'ouest du village, 4.10.1989, Bosc, G. observation; bord de la route de St Laurent D39 près du hameau de Salgi, 280 m, 25.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Ajaccio, bords de la petite route conduisant à la fontaine de Salario, 3.10.1989, Bosc, G. s.n. (Hb. privé); au nord de Favone, bord de la route N198 au niveau de Pianiccia, 20 m, 12.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Graminée originaire d'Abyssinie tendant à se naturaliser en Corse. Voir J. GAMISANS, *Cat. Pl. Vasc. Corse*: 68, 1985.

G. BOSC & R. DESCHÂTRES

Phalaris caerulescens Desf.

 Secteur d'Ospedale Cagna, cala di l'Avena près de Tizzano, arrière plage marécageuse, le long de l'embouchure du ruisseau de l'Avena, abondant, 1 m, 4.6.1986, *Jeanmonod*, D., Roguet, D. & Natali, A. J3188 (G).

Cette espèce, rare en Corse, était mentionnée de la plaine de Bastia à Biguglia, Corte, Ajaccio et Bonifacio selon J. BRIQUET (*Prodr. Fl. Corse* 1: 69, 1910).

D. JEANMONOD

Phleum arenarium L.

— W d'Ajaccio, dune abîmée de l'anse de Minaccia, face au bar du S de la plage, 200 à 250 pieds nains, 23.4.1989, *Paradis, G. s.n.* (Hb. privé).

Il s'agit de la seconde mention pour la côte occidentale de cette espèce, par ailleurs rare en Corse. Voir notamment G. DUTARTRE & al., Candollea 41: 19, 1986.

G. PARADIS

Saccharum ravennae (L.) Murray

— San Guiliano, dunes littorales 1 km au N de l'embouchure de l'Alesani, 6.9.1989, *Jauzein, P. s.n.* (Hb. privé).

Station faisant trait d'union entre celles de l'embouchure du Golo et celle de l'embouchure du Tavignano (voir R. DESCHÂTRES & M. CONRAD, *Candollea* 42: 41-42, 1987.

P. JAUZEIN

Setaria italica (L.) Beauv. ou S. viridis (L.) Beauv. subsp. pycnocoma (Steudel) Tzvelev

L'un de nous (R. DESCHÂTRES, *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, n.s.* 17: 16, 1986) a signalé plusieurs localités corses de *Setaria italica*, tandis que le second (J. LAMBINON, *Candollea* 44: 367, 1989) annonçait la découverte dans l'île d'une station de *S. viridis* subsp. *pycnocoma*. L'examen de ce matériel montre sa grande similitude et le fait que l'épillet soit toujours entièrement caduc conduit à l'identifier comme *S. viridis* subsp. *pycnocoma*. La présence en Corse du "vrai" S. italica reste donc douteuse.

Cette variante de S. viridis, très robuste, multispiculée et à inflorescence longuement barbue est en expansion dans le sud de la France. P. JAUZEIN (Monde Pl. 431: 9-10, 1988) a évoqué récemment ses caractères et son origine possible; cet auteur préfère, semble-t-il, lui accorder seulement un rang variétal: S. viridis var. major S.F. Gray (voir aussi M. KERGUÉLEN, coll. G. BOSC & J. LAMBINON, Lejeunia, n.s. 120: 162, 1987). On peut citer en plus de nouvelles récoltes de la basse vallée du Tavignano, où la plante est assez répandue:

Basse vallée du Tavignano, bord de la route N200 à 2 km en amont de Vaccaja, abondant sur une vingtaine de mètres, 30 m, 27.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Caterragio, terrain vague dans le village, quartier de Listincone, 10.10.1989, Deschâtres, R. & Bosc, G. s.n. (Hb. privés). J. LAMBINON & R. DESCHÂTRES

Sporobolus fertilis (Steudel) W.D. Clayton

Biguglia, terrain de camping San-Damiano, entre l'étang et la mer, pinède claire sur sables maritimes, quelques m, 15.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); secteur du Cintu, en bordure de la route N197 entre l'Ile-Rousse et Calvi, près du lieu-dit "Fogata", 10 m, 10.9.1988, Dutartre, G. & Danet, F. Du20894 (Hb. privé Dutartre); vallée de la Gravona, bord de la route N193 près du pont d'Ucciani, 290 m, 4.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); NW d'Ajaccio, près de la gare de Mezzana dans les sablières de la vallée de la Gravona, abondant sur chemin de terre, 3.9.1989, Jauzein, P. observation; au sud-ouest d'Olmeto, bord de la route de Porto-Pollo, D157 à env. 1 km de son embranchement sur la N196, env. 60 m, 6.10.1989, Deschâtres, R. observation; Sotta, à env. 2 km du village, bord de la route de Porto Vecchio D853, 25 m, 8.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Espèce peu signalée en Corse, mais qui se répand, notamment le long des routes. Ces nouvelles localités complètent les indications données par G. DUTARTRE & R. DESCHÂTRES (Candollea 41: 19-20, 1986). C'est la première fois notamment que cette espèce est signalée dans le secteur du Cintu, d'Incudine-Bavella et sur la côte occidentale.

G. DUTARTRE, F. DANET, R. DESCHÂTRES & P. JAUZEIN

Stenotaphrum secundatum (Walter) O. Kunze

Aleria, non loin de la retenue de Teppe Rosse, près du portail d'une propriété, fertile! 40 m, 10.10.1989, Deschâtres, R., Bosc, G. & Gamisans, J. s.n. (Hb. privé Deschâtres).

Au sujet de cette espèce pantropicale introduite, voir notamment M. CONRAD, in J. BOU-CHARD, Fl. Prat. Corse, ed. 3: 48, 1978), M. CONRAD, Candollea 41: 20, 1986) et R. DESCHÂ-TRES (Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, n. s. 17: 16, 1986. D'après S. PIGNATTI (Fl. d'Italia 3: 610, 1982) la plante est encore inconnue en Italie et en Sardaigne, mais signalée en Sicile près de Catane.

R. DESCHÂTRES, G. BOSC & J. GAMISANS

Potamogetonaceae

Potamogeton coloratus Vahl ex Hornem.

Secteur du Cap Corse, Barcaggio, étang de "a cala Padule", mare dans 20 à 50 cm d'eau, abondant, 5 m, 16.6.1987, Jeanmonod, D., Palese, R. & Roguet, D. J3783 (G); côte orientale, environs de Cervione, petite mare au bord de la N198, un peu au nord du débouché de la D71, 23.7.1968, Bosc, G. & Vivant, J. s.n. (Hb. privés).

Espèce rare ou méconnue qui n'était signalée qu'à Sisco, la Marine de Luri, Ota et Bonifacio (J. BRIQUET, Prodr. Fl. Corse 1: 53 et 644, 1910; R. DE LITARDIÈRE, Bull. Géogr. Bot. 24: 91, 1914). La seconde de nos localités mentionnées, repérée il y a plus de vingt ans, a peut-être été détruite. D. JEANMONOD, G. BOSC & J. VIVANT

Potamogeton lucens L.

— Agriates, marais de Cannuta près de Saleccia, dans le canal entre le marais et l'étang, très peu abondant, 1 m, 28.9.1988, *Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4624* (G).

Deuxième station en Corse pour cette espèce. Elle n'était connue que du réservoir de Péri sur la Plaine orientale (M. CONRAD & al., *Candollea* 43: 349, 1988).

D. JEANMONOD

Potamogeton natans L.

— Secteur du Cintu, environs de Galeria, estuaire du Fango (Piana de l'Olma), ripisylve, forêt inondée dans 10 à 40 cm d'eau, abondant, 4 m, 8.5.1985, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J2143 (G); secteur de Rotondu, embouchure du Liamone, près du lieu-dit Tilorza, petite mare profonde (plus de 1 m d'eau), abondant, 5 m, 30.6.1987, Jeanmonod, D., Natali, A. & Palese, R. J4240 (G); Solenzara, près de la N198, bord de la rivière Solenzara, dans la mare, 20 cm à 1.2 m d'eau, 2 m, 30.4.1985, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J1687 (G); linkes Ufer der La Solenzara oberhalb der Eisenbahnbrücke, Tümpel im Erlengebüsch, 10.5.1935, Aellen, P. 4446 (G-PAE); Solenzara, le long de la rivière près du pont de Gagliu, ruisseau de Gaglioli, mare bordant la rivière, eau stagnante, 20 à 50 cm de fond, abondant, 100 m, 30.4.1985, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J1697 (G).

Comme la plupart des potamos, la répartition de cette espèce était méconnue. Bien qu'elle paraisse assez répandue, elle n'était signalée qu'en altitude au lac Nino et au lac de Gialghetto Piano ainsi qu'en plaine à Porto, dans la Solenzara, à Porto-Vecchio (Stabiacco) et entre cette ville et Bonifacio (voir J. BRIQUET, *Prodr. Fl. Corse* 1: 52-53, 1910; R. MAIRE, *Rev. Bot. Syst. Géogr. Bot.* 2: 72, 1904; R. DE LITARDIÈRE, *Arch. Bot. Mém.* 4/2: 6, 1930, *Bull. Soc. Bot. France* 79: 69, 1932 & Candollea 18: 178, 1963; T. MARCHIONI, *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 586: 46, 1968; D. JEANMONOD & al., *Candollea* 42: 42, 1987).

Sparganiaceae

Sparganium erectum L. subsp. erectum

— Agriates, marais de Cannuta près de Saleccia, forme la ceinture extérieure du marais, très abondant, 1 m, 28.9.1988, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4627 (G); secteur de San Petrone, entre Morosaglia et Ponte Leccia, près de la bocca di Riscamone, petite mare humide avec Typha et Phragmites communis, très abondant, 580 m, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4576 (G); Ufer des R. Abatesco beim Stagno di Gradugine, 10.8.1933, Aellen, P. s.n. (G), det. R. de Litardière, 1934, "Florae corsicae civis novus!"; Porto-Vecchio, bord du Stabbiacco près du pont routier, 5 m, 5.8.1976, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Ce taxon a été signalé en Corse pour la première fois dans le *Cat. Pl. Vasc. Corse* de J. GAMI-SANS (1985), mais aucune mention précise n'avait été donnée.

D. JEANMONOD & R. DESCHÂTRES

Amaranthaceae

Amaranthus blitum L. subsp. blitum

St Florent, pâture marécageuse rive droite de l'Aliso, au bord d'un ruisselet affluent, 2 m, 19.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Moriani-Plage, embouchure du ruisseau de Petrignani, haut de plage rudéralisé, 24.8.1987, Lambinon, J. 87/672 (G, LG); Porto-Pollo, bord de l'étang de Cannichia, 5 m, 5.10.1985, Deschâtres, R. & Paradis, G. s.n. (Hb. privé Deschâtres); Pianotolli-Caldarello, marais de Cannichia, 5.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

Localités à ajouter à celles qui ont été récemment signalées (Voir R. DESCHÂTRES & J. LAM-BINON, Candollea 41: 21, 1986). Dans cette publication, notre mention "étang de Cannichia, 8.9.1985" se rapporte en réalité à l'étang de Tanchiccia, le seul que nous ayons visité en 1985, par suite d'une confusion des deux noms. Dans la dernière station, comme à Tanchiccia, l'espèce a exactement la même écologie que Chenopodium polyspermum L. et une écologie voisine de celle de Chenopodium chenopodioides (L.) Aellen qui préfère cependant les terrains plus bourbeux.

R. DESCHÂTRES, J. LAMBINON & P. JAUZEIN

Amaranthus bouchonii Thell.

Ostriconi, lit asséché de la rivière à 1 km en amont du pont de la route D81, 10 m, 22.9.1989, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

Localité à ajouter aux trois premières que nous avons citées (R. DESCHÂTRES, Candollea 42: 44, 1987). R. DESCHÂTRES

Amaranthus cruentus L. \times A. retroflexus L.

Moriani, vergers au bord de la RN198, 7.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

Hybride nouveau pour la flore de Corse. Il se trouve dans plusieurs vergers; dans l'un d'entre eux, il était possible d'observer sur quelques mètres carrés plusieurs intermédiaires entre les deux parents issus sans doute de la descendance d'un pied hybride partiellement fertile.

P. JAUZEIN

Amaranthus graecizans L. var. sylvestris (Vill.) Ascherson

St Florent, près des Strette, cultures maraîchères rive gauche de la Strutta près du terrain de camping, avec d'autres espèces d'Amaranthes: A. albus, A. cruentus, A. retroflexus, 10 m, 24.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

À notre connaissance, l'Amaranthus graecizans n'avait pas été revu depuis l'époque de Soleirol (voir J. BRIOUET, Prodr. Fl. Corse 1: 471, 1910). R. DESCHÂTRES

Apiaceae

Angelica sylvestris L.

Plaine orientale, méandre mort du Golu, non loin de son embouchure, au N de Sansonnacce, lieu-dit Isulella, ourlet herbacé haut, 11.7. 1989, Finidori, V., Gamisans, J. & Veschi, M.-F. G14253 (Hb. privé Gamisans); Moriani-Plage, rive gauche de l'embouchure du ruisseau de Petrignani, très abondant, 7.9.1986, Jauzein, P. observation; secteur Plaine orientale, au S de Dispensa, au pied d'arbres entre deux champs, peu abondant, 10 m, 28.7.1989, Jeanmonod, D. & Natali, A. J5136 (G); secteur de la Plaine orientale, Dispensa près de l'embouchure de l'Alesani, culture maraichère, assez abondant, 10 m, 11.10.1988, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4882 (G); embouchure de l'Alesani (S de San Guiliano), rive droite, quelques pieds, 7.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

Cette plante a été redécouverte récemment en quatre stations: Miomo, Querciolo, Cervione et Solenzara (voir R. DESCHÂTRES & M. CONRAD, Candollea 42: 44, 1987). La station de Moriani, voisine de celle indiquée par R. Deschâtres à Cervione, est sans doute la plus importante pour cette espèce. D. JEANMONOD, J. GAMISANS, V. FINIDORI

M.-F. VESCHI & P. JAUZEIN

Bupleurum subovatum Link ex Spreng. (= B. lancifolium auct. non Hornem.)

Cap Corse, entre les Marines de Luri et de Meria, rocailles, silice, 6.7.1906, Burnat, E. & al. 2192 (G-BU); L'Ostriconi, rochers calcaires, 5.5.1983, Dutartre, G. 16328 & 16329 (Hb. privé); près du sommet du Monte Cecu au nord de Corte, 4.5.1983, Dutartre, G. 16325 (Hb. privé); sommets calcaires entre Corte et Bistuglio, 15.5.1979, Dutartre, G. 16326 (Hb. privé) & 16327 (Hb. privé, LG); Solenzara, Unkraut in der Gärtnerei, 22.5.1935, Aellen, P. 3617 (G-PAE); lapiaz calcaire de la Punta di Fornello, 23.7.1977, Dutartre, G. 9340 (Hb. privé) & 9341 (Hb. privé, LG); Bonifacio, 1837, Forestier, M.A. de s.n. (G); Bonifacio, champs, 24.5.1849, Kralik, L. 602 (G); St-Julien, couvent, 12.5.1915, Brugère, J. 2193 (G-BU).

Comme on pouvait s'y attendre, compte tenu de l'aire beaucoup plus méridionale de *B. lancifo-lium* Hornem. (cf. e.a. J. LAMBINON, *Soc. Ech. Pl. Vasc. Eur. Bass. Médit., Bull.* 20: 51, 1985 et R. FABRI, *Dumortiera* 37: 3-4, 1987, qui renvoient aux principales données taxonomiques et nomenclaturales relatives à ce groupe), tout le matériel corse examiné appartient à *B. subovatum*; les indications de R. DE LITARDIÈRE (*Prodr. Fl. Corse* 3/1: 70-72, 1938), qui précise que "les exemplaires corses se rapportent au var. *eusubovatum* Thell." sont donc correctes. le nom de *B. subovatum* doit remplacer celui de *B. lancifolium* dans le *Catalogue des plantes vasculaires de la Corse* de J. GAMISANS (1985: 216). Plusieurs stations signalées ici sont nouvelles; la plus remarquable est celle de la Punta di Fornello vers 1900 m d'altitude (où la plante est représentée par des individus ne dépassant pas une vingtaine de cm de hauteur) puisque GAMISANS (loc. cit.) ne mentionne cette ombellifère que dans l'étage mésoméditerranéen.

J. LAMBINON & G. DUTARTRE

Hydrocotyle vulgaris L.

— Bas Taravo, E de l'étang de Cannichia, sur tourbe noire flottante, 3.7.1989, *Paradis, G. s.n.* (Hb. privé).

Cette espèce, disséminée en Corse, est connue d'une quinzaine de stations, mais il s'agit de la première mention au sud de la Gravona sur la côte occidentale. Cette station, étendue sur une dizaine de m² comprend plus de pieds que celle de l'embouchure de la Gravona, connue depuis longtemps (cf. J. BRIQUET & R. DE LITARDIÈRE, *Prodr. Fl. Corse* 3/1: 41, 1938).

G. PARADIS

Myrrhoides nodosa (L.) Cannon

— Secteur d'Incudine-Bavella, à l'intérieur du domaine de Filitosa, bords ombragés de l'allée principale, 17.5.1989, *Bosc, G. s.n.* (Hb. privé).

Espèce rare en Corse, signalée seulement à Calvi, Calenzana, étang de Canniccia, Forciolo et Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio (J. BRIQUET & R. DE LITARDIÈRE, *Prodr. Fl. Corse* 3/1: 46, 1938; J. GAMISANS, *Candollea* 38: 228, 1983; D. JEANMONOD & R. DESCHÂTRES, *Candollea* 42: 46, 1987).

Pseudorlaya pumila (L.) Grande

— S du Golfe d'Ajaccio, plage à l'E de Verghia, une dizaine de pieds, 8.5.1989, *Paradis, G.* observation; secteur Ospedale-Cagna, dune et haut de plage de Tradicettu (Golfe de Murtoli), très nombreux pieds, 5.5.1988, *Paradis, G. s.n.* (Hb. privé); sud de Roccapina, dune déboisée de Mucchiu Biancu, près de la forêt domaniale de Funtanaccia, assez nombreux pieds, 26.5.1989, *Paradis, G.* observation, plage de l'anse de Chevanu, une centaine de pieds, 27.5.1989, *Paradis, G.* observation; sud de Pianotolli-Caldarellu, sentiers sur la dune de San Giovani, nombreux pieds, 27.5.1989, *Paradis, G.* observation.

La station du sud d'Ajaccio est peut-être celle signalée dans le *Prodrome* (J. BRIQUET & R. DE LITARDIÈRE, *Prodr. Fl. Corse* 3/1: 153, 1938). Les trois autres correspondent à la remontée vers le nord de l'espèce, qui est assez commune sur la côte orientale.

G. PARADIS

Aristolochiaceae

Aristolochia clematitis L.

Secteur de Cintu, plage de Lozari, près du Fiume di Regino, zone ombragée entre le pont et la phragmitaie, peu abondant, 1 m, 30.9.1988, *Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4673* (G);
 Moriani-Plage, rive gauche de l'embouchure du ruisseau de Petrignani, 17.9.1989, *Jauzein, P.* observation; S de San Guiliano, 1 km au N de l'embouchure de l'Alesani, bord de marécage, 7.9.1989, *Jauzein, P. s.n.* (Hb. privé).

Cette espèce n'est finalement pas très rare en Corse, mais plutôt disséminée. Elle a été signalée surtout sur la côte occidentale depuis le Cap Corse (Barretali, la plage de Farinole, la Marina d'Elbo, Porto, Cargèse, au pont du Liamone, à l'embouchure de la Gravone), mais aussi sur la côte orientale (aux environs de Bastia, à Figareto et à Padulella) et au centre de la Corse à Corte (voir notamment E. NARDI & C. RICCERI, Webbia 41: 227-228, 1987). La station de Moriani-plage correspond certainement à la station de "Padulella" mentionnée par L. LUTZ au début du siècle (Bull. Soc. Bot. France 48: CXLIX, 1901).

Asteraceae

Achillea millefolium L. subsp. millefolium

— Secteur du Cintu, commune de Corscia, bergeries de Caracuto, dans l'enclos de l'habitation principale, 1320 m, 15.7.1989, Muracciole, M. s.n. (Hb. privé); secteur Cintu, de Corscia au Capu a u Verdatu, à la bergerie de Caracuto, dans l'enceinte de la bergerie, assez abondant, 1320 m, 26.7.1989, Jeanmonod, D. & Natali, A. J5108 (G).

Cette espèce introduite en Corse n'a été signalée qu'en quelques stations: Loreto-di-Casinca, col de Prato et versant de l'Ampugnani, Saint-Pierre-de-Venaco, Venaco, Tattone, Vizzavona et Lugo-di-Nazza. Elle n'avait jamais été signalée à une telle altitude. Ici elle est manifestement rudérale.

M. MURACCIOLE & D. JEANMONOD

Artemisia arborescens L.

— Hameau de Prunetta de la commune de Vallecale proche d'Olmeta-di-Tuda, très nombreux individus, 250 m, *Conrad, M.* observation.

L'espèce est naturalisée dans cette localité. Il est intéressant de noter qu'A. arborescens, assez rare en Corse et habituellement localisée sur le littoral, se trouve là bien à l'intérieur de l'île et à une altitude déjà bien marquée.

M. CONRAD

Bidens tripartita L. subsp. bullata (L.) Rouy

Aleria, réservoir de Teppe Rosse, bords de l'étang en plusieurs points, assez abondant et bien typique, en l'absence du Bidens tripartita subsp. tripartita et présence de B. frondosa, rare, 35 m, 2.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Ghisonaccia, marais de Cattolica, dépressions dans les dunes littorales en communication temporaire avec la mer, 19.9.1980, Lambinon, J. 80/C0/872, Bellotte, W. & Montfort, J. (LG, Hb. privé Deschâtres).

Plante rarement trouvée dans l'île. Elle était connue de Rezza dans la vallée du Cruzzini (voir R. DE LITARDIÈRE, *Candollea* 18: 192, 1962), de Caporalino, de la vallée du Tavignano en aval

de Corte, de Vix et de l'étang de Palo (R. DESCHÂTRES & G. BOSC, Candollea 42: 48, 1987); voir aussi J. BOUCHARD, Mat. Géogr. Bot. Corse: 121, s.d.

R. DESCHÂTRES & J. LAMBINON

M. MURACCIOLE & P. JAUZEIN

Carduus sardous DC.

Côte occidentale à Girolata, près du chemin conduisant au fort, 14.5.1989, Bosc, G. s.n.
 (Hb. privé); en arrière de la plage de Tuara, bord du sentier conduisant du col de la Croix à la Girolata, 1 m, 4.6.1980, Deschâtres, R. observation.

Ce taxon, peu fréquent en Corse, n'était pas signalé entre Calvi et Ajaccio par J. BOUCHARD (Mat. Géogr. Bot. Corse: 134, s.d.).

G. BOSC & R. DESCHÂTRES

Conyza canadensis (L.) Cronq.

Secteur de la Plaine orientale, étang de Biguglia près de Pineto, zone rudéralisée entre l'étang et la route, assez abondant, 1 m, 23.9.1988, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4520 (G); secteur de la Plaine orientale, vers l'embouchure du Golo, commune de Venzolasca, friche, 31.8.1987, Jauzein, P. & Muracciole, M. observation; env. de Corte, vallée inf. de la Restonica, rocailles, silice, 400 m, 2.8.1907, Burnat, E., Briquet, J., Saint-Yves, A., Cavillier, F. & Abrezol, E. s.n. (G-BU); en aval de Corte, piste de l'aéroport en construction, 340 m, 23.9.1979, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Ghisoni, dans le village, en compagnie de Conyza floribunda Kunth, 640 m, 14.8.1970, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); bord de la D343 à env. 3 km en aval de Quinzena en direction de Maison Pieraggi, avec Conyza floribunda Kunth et Chenopodium urbicum L., 225 m, 20.7.1976, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); secteur de la Plaine orientale, étang d'Urbino, au début d'Isola Longa, friche, assez abondant, 20 m, 11.10.1988, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4863 (G); Stagno di Palo, 20.7.1933, Aellen, P. 1285 (G-PAE); Porto Pollo, terrain de camping près de U Porticciu, 5 m, 8.9.1986, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Bien que J. BOUCHARD (*Mat. Géogr. Bot. Corse*: 101, s.d.) cite cette plante comme commune en Corse, J. GAMISANS (*Cat. Pl. Vasc. Corse*: 121, 1985) l'indique comme rare en Corse "sm". De fait, cette espèce n'a pratiquement jamais été citée avec précision dans l'île. BOUCHARD (op. cit.) cite les mentions de Salis aux environs de Bastia et de Boyer à Bonifacio. L'espèce est vraisemblablement assez répandue dans l'étage mésoméditerranéen mais elle peut aussi être confondue avec les autres *Conyza*.

D. JEANMONOD, R. DESCHÂTRES

Crepis bursifolia L.

 Calvi, aéroport Sainte-Catherine, gravillons près des bâtiments proches de l'aérogare, env. 20 m, 12.6.1989, Lambinon, J. 89/142 (G, LG).

Espèce naturalisée découverte en deux localités corses en 1985 (J. LAMBINON, *Candollea* 41: 27, 1986). La voie d'introduction à Calvi, au niveau de l'aéroport, est vraisemblablement indépendante de celle des autres stations connues.

J. LAMBINON

Crupina vulgaris Cass.

— Secteur de San Petrone, en bordure de la route entre San Gavino d'Ampugnani et Pruno, 490 m, 9.7.1987, *Dutartre, G. 20913* (Hb. privé).

Bien que cette espèce ne soit pas commune en Corse et qu'elle n'aie été que rarement signalée, elle n'est certainement pas rare, mais peut-être confondue avec *Crupina crupinastrum* (Moris) Vis.

G. DUTARTRE

Galinsoga parviflora Cav.

— Ajaccio, pont de la route D111b sur le ruisseau de Saint-Antoine, quatre pieds, 16.12.1987, *Paradis, G. s.n.* (Hb. privé), fl.; secteur du Renoso, Stilicione, ancien champ en rive droite du Taravo, quelques pieds, 5.9.1988, *Paradis, G. s.n.* (Hb. privé).

Cette espèce adventice a, depuis quelques années, été signalée en huit localités: Porto, Ota, Aleria, embouchure du Liamone, Bocognano, Tavera, ville d'Ajaccio, Petreto-Bicchisano (voir D. JEANMONOD & G. DUTARTRE, *Candollea* 43: 358, 1988). Nous confirmons sa présence actuelle à Ajaccio même pour l'avoir vue en décembre 1987 à la rue de l'Inspection académique.

G. PARADIS

Helianthus rigidus (Cass.) Desf.

Vivario, talus bordant la route N183 à la sortie N du village et talus à gauche de la route de Vizzavona, env. 670 m, 4.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Aleria, sur le plateau des fouilles romaines, 50 m, 3.10.1989, Deschâtres, R. & Bosc, G. s.n. (Hb. privé Deschâtres); plage de Solaro, décharge sauvage près du marais de Lecia, au N et en arrière de la plage, localement abondant, 1 m, 12.10. 1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Porto Vecchio, terrain vague près du port de plaisance, 20.9.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Ainsi que le note J. GAMISANS (Cat. Pl. Vasc. Corse: 123, 1985), cette espèce nord-américaine est indiquée par S. PIGNATTI (Fl. d'Italia 3: 58, 1982) comme adventice en Corse. Mais cette indication n'est pas convaincante car la carte, qui montre une répartition presque uniforme sur tout le territoire, îles comprises, est en contradiction avec le texte: "Padania, dal Friuli alla Lomb.: R ed in espansione". Il s'agit probablement d'une carte erronée, qui reproduit exactement celle de l'espèce voisine Helianthus annuus L.

La plante est assez souvent cultivée en Corse comme ornementale et commence à s'échapper des jardins. A Vivario, Aleria, Porto Vecchio, les petites populations observées n'étaient pas éloignées des habitations; celle de la plage de Solaro, plus importante et isolée, montre que l'espèce est capable de se maintenir hors culture et probablement de se répandre. Elle peut être considérée comme subspontanée nouvelle pour la Corse.

R. DESCHÂTRES & G. BOSC

Helianthus tuberosus L.

— Secteur de la Plaine orientale, étang de Biguglia près de Pineto, zone rudéralisée entre l'étang et la route, assez abondant, 1 m, 23.9.1988, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4527 (G); près de l'étang de Biguglia, rive Est entre l'étang et la route, lieu-dit "les Espaces verts", 14.9.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Lucciana-Casamozza, rive gauche du Golo au niveau de la centrale thermique, 10 m, 11.9.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé, G); Basse vallée du Tavignano, bord du fleuve rive gauche au niveau de Vaccaja, 10 m, 11.9.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Espèce subspontanée nouvelle pour la Corse. D'origine nord américaine, cette espèce est parfois cultivée pour ses racines et est devenue subspontanée voire naturalisée dans bien des pays.

D. JEANMONOD & R. DESCHÂTRES

Tanacetum audibertii (Req.) DC.

 Secteur du Cintu, Corscia, au-dessus de la source des bergeries d'Urcula, 22.7.1987, *Dutartre, G. 20762* (Hb. privé); massif de l'Incudine, Pianu di Cuscione près des bergeries de Chiasolli, au NNE de San Petru, 1329 m, juillet 1989, *Richard, L.* observation; Punta Mufrariccia, versant E, *Paronychio-Armerietum Genistetosum*, 1750 m, 9.7.1989, *Gamisans, J.* observation. Ces localités complètent l'aire de cette endémique peu fréquente en Corse et non signalée dans le secteur Cintu (voir R. DE LITARDIÈRE, *Arch. Bot.* 4, Mém. 2: 16, 1930; J. BOUCHARD, *Mat. Géogr. Bot. Corse*: 111, s.d.; J. GAMISANS, *Candollea* 44: 385, 1989).

G. DUTARTRE, J. GAMISANS & L. RICHARD

Tanacetum parthenium (L.) Schultz-Bip.

Bas Taravo, S de Stilicione, rive gauche du fleuve, quelques pieds près des gravières, 1 m environ, 1.7.1989, *Paradis, G. s.n.* (Hb. privé), fl. & fr.; Casanova, près de Corte, lotissement en projet, 3.6.1989, *Paradis, G. s.n.* (Hb. privé), fl.

Cette adventice a été peu signalée en Corse (voir D. JEANMONOD & al. *Candollea* 43: 362, 1988). La station de Stilicione est la première mention à basse altitude.

G. PARADIS

Balsaminaceae

Impatiens balfourii Hooker fil.

Vivario, talus ombragé bordant la route N193 à la sortie nord du village, env. 650 m,
 4.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Espèce ornementale fréquemment cultivée, originaire de l'Himalaya. D.M. MOORE, in T.G. TUTIN & al., *Fl. Europaea* 2: 241, 1968) la dit localement naturalisée, notamment en France et en Italie. Comme nous l'avons indiqué précédemment (R. DESCHÂTRES, *Candollea* 42: 53, 1987) elle paraît seulement subspontanée en Corse.

R. DESCHÂTRES

Betulaceae

Alnus \times elliptica Req. (A. cordata (Loisel.) Duby x glutinosa (L.) Gaertner)

— Suare (Calvi, limite communale SE), bord de la Figarella en amont du pont de la D51, frange ripicole, avec Alnus cordata, A. glutinosa (peu abondant et stérile, mais présent en vaste peuplement à quelques centaines de m), Salix atrocinerea Brot., S. purpurea L., Erica scoparia L., Hypericum hircinum L., Osmunda regalis L. ..., un seul arbre d'env. 5 m de hauteur, env. 160 m, 23.8.1987, Lambinon, J. 88/661 (LG, Soc. Ech. Pl. Vasc. Eur. Bass. Médit. 22: n° 12935, 1988); secteur Cintu, Haut Fangu, bord du torrent, 800 m, 16.7.1980, Gamisans, J. 9055 (Hb. privé); secteur Cintu, Haut Fangu, bord du torrent, 400 m, 16.7.1980, Gamisans, J. 9046 (Hb. privé).

Considéré comme extrêmement rare par J. BRIQUET (*Prodr. Fl. Corse* 1: 407-408, 1910), qui dit l'avoir recherché en vain dans la seule localité citée, l'embouchure de la Solenzara (d'où il fut décrit par Requien), cet hybride est peut-ètre méconnu. En effet T. MARCHIONI (*Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 88: 47, 1968) l'indique au "Fium'alto, Pont de l'Acitaja" et P. LHOTE (*Etude écologique des aulnes dans leur aire naturelle en France*, I.D.F.-E.N.G.R.E.F., Univ. Franche-Comté: 54-55 (= fig. 10), 1985) le signale "dans le bassin du Bevinco (Tenda NE) et dans la vallée inférieure de la Restonica (Rotondo N)", ainsi que "dans le Cap Corse et ruisselets au nord de l'Ospedale (haut bassin de l'Osu: Bocca d'Illarata)". Cet auteur note qu'A. × *elliptica* n'a été rencontré que dans les associations ripicoles et qu'il peut s'observer là "où *Alnus cordata*, disparu, ne persiste qu'à l'état hybride".

Brassicaceae

Coronopus squamatus (Forskål) Ascherson

— Santa Manza, plateau au nord de la plage, 5.9.1989, Jauzein, P. observation.

Espèce rare en Corse que J. BRIQUET (*Prodr. Fl. Corse* 2/1: 106, 1913) n'indique qu'à Bastia, d'après Salis. Elle a aussi été trouvée par R. DE LITARDIÈRE (*Candollea* 11: 204, 1948) à Lucciana près de l'aérodrome de Poretta, tandis que R. DESCHÂTRES & J. LAMBINON (*Candollea* 42: 55, 1987) en précisent deux stations dans la Plaine orientale. A Santa Manza, la plante tapisse toute la surface d'une sorte de doline à fond plat et humide, en mélange avec *Ranunculus muricatus* L.

P. JAUZEIN

Raphanus raphanistrum L. subsp. landra (Moretti ex DC.) Bonnier & Layens

Calvi, La Revellata, côte est, endroit rudéral, près de constructions à proximité de la plage de l'Alga, quelques m, 8.6.1979, Lambinon, J. 79/331, Pironet, F. & Rousselle, J. (LG); Figareto (côte orientale au nord de Moriani-Plage), sables maritimes, 28.5.1984, Lambinon, J. 84/449 (LG); route de Solenzara à Bavella, à 8 km de Solenzara, talus en contre-bas de la route, terre meuble, 100 m, 29.5.1977, Bocquet, G. 19818b (ZT); Solenzara, Ödland, Strassenbord bei der Brücke, 28.7.1933, Aellen, P. 1780 (G-PAE); secteur de Cagna-Ospedale, côte occidentale, golfe de Ventilègne, en arrière de la petite plage située au milieu du bras S du golfe, au SW du pont de Ventilègne, 1 m, 14.5.1984, Thiébaud, M.-A. 04981 (G). Les nouvelles localités de ce taxon considéré comme assez rare en Corse (cf. J. BRIQUET, Prodr. Fl. Corse 2/1: 98-99, 1913; et J. GAMISANS, Cat. Pl. Vasc. Corse: 145, 1985), complètent celles récemment décrites par D. JEANMONOD & M. MURAC-CIOLE (Candollea 42: 55, 1987). La détermination de ce taxon au niveau subspécifique n'est pas toujours évidente: de nombreuses formes intermédiaires semblent exister entre ces différentes sous-espèces. Par exemple, nos échantillons Thiébaud 02254 et 02256 provenant du bord du Rizzanèse, au SSE de Propriano, dans le secteur de Bavella-Incudine, possèdent sur le même pied les caractères typiques du subsp. landra et ceux du subsp. raphanistrum (fruits et rapport fruits/pédoncules); et dans la même station toujours, certains pieds possédaient des corolles à pétales blancs veinés de noir, et d'autres des corolles jaunes claires non veinées; d'autre part, nous avons observé plusieurs intermédiaires entre les siliques des subsp. raphanistrum et microcarpus. Les spécimens dont les localités sont décrites ci-dessus sont toutefois bien caractéristiques du subsp. landra. Il faut enfin compléter les données du "Catalogue des plantes vasculaires de la Corse" de J. GAMISANS (op. cit.) en précisant que les subsp. *landra* et *raphanistrum* se rencontrent sur le littoral, et même très fréquemment pour le subsp. raphanistrum.

M.-A. THIÉBAUD & J. LAMBINON

Caryophyllaceae

Corrigiola littoralis L. subsp. littoralis

Ostriconi, lit asséché de la rivière à env. 1 km en amont de la route D81, 10 m, 22.9.1989, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Monticello, grève du barrage de Codole, en masse notamment sur la rive est, 100 m, 26.9.1989, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Calvi, diverticule de la Figarella près de la N197, un peu au sud du pont, bord de petite mare en voie d'assèchement, avec e.a. *Illecebrum verticillatum* L., quelques m, 11.6.1989, *Lambinon, J. 89/132* (LG); réservoir de Peri, près de Vallaciola (à l'WNW d'Alistro), rive sud-ouest, berge asséchée, avec *Mentha pulegium* L. ..., env. 80 m, 10.8.1987, *Lambinon, J. 87/584* (LG); Evisa, Weinberg, 840 m, 7.8.1932, *Aellen, P. 126* (G-PAE); Evisa, Gemüsefeld, 840 m, 7.8.1932, *Aellen, P. 125* (G-PAE); secteur d'Incudine-Bavella, sous Bura (D645) sur le Travo, graviers du bord de la rivière, 1 pied, 300 m, 21.6.1987, *Jeanmonod, D., Palese, R. & Roguet, D. J3945* (G); Solenzara, Flusskies, 16.7.1932, *Aellen, P. 124* (G-PAE); Fussballplatz in der Kamiesh bei Solenzara, 21.7.1933, *Aellen, P. 2413* (G-PAE); am Ufer der

La Solenzara ca. 2 km oberhalb d. Mündung, 17.7.1933, Aellen, P. 2078 (G-PAE); Rebgelände nördl. von Solenzara, 18.7.1933, Aellen, P. 1831 p. p. (G-PAE); secteur de Bavella-Incudine, côte occidentale, golfe de Valinco, plage de l'anse d'Agliu, extrémité S de la plage, dans la zone de rochers littoraux fermant la plage, mais sur sable entre les rochers, 3 m, 1.4.1982, Thiébaud, M.-A. 02371 (G); sud de Porto-Vecchio, "padule" asséchée au bord de la nouvelle route de Porra, 130 m, 26.4.1987, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé). Corrigiola littoralis est certainement beaucoup plus rare en Corse que C. telephiifolia Pourret et sans doute lié principalement à un habitat de bord de mares, étangs et rivières à niveau très variable. C'est une plante assez variable, au sein de laquelle M. N. CHAUDHRI (Meded. Bot. Mus. Herb. Rijksuniv. Utrecht 285: 35-38, 1968) distingue deux variétés: var. littoralis, annuel, et var. perennans Chaudhri, bisannuel à pérenne. Certaines récoltes (par exemple celle de Calvi) correspondraient à la première et d'autres (notamment celle du réservoir de Peri, à racine renflée-charnue) à la seconde, que CHAUDHRI signale seulement d'Afrique. On peut cependant s'interroger sur leur valeur taxonomique. C'est ainsi que chez C. telephiifolia, ce même auteur reconnaît, à côté des plantes pérennes habituelles, une var. annua Lange, qu'il signale entre autres de Corse; or nos observations (par exemple à Ghisonaccia dans les dunes maritimes, Lambinon 80/802, LG) montrent l'existence, dans des populations manifestement homogènes rapportées à la var. imbricata (Lapeyr.) DC., de petits individus fleurissant la première année et dès lors en apparence annuels.

J. LAMBINON, R. DESCHÂTRES, D. JEANMONOD & M.-A. THIÉBAUD

Petrorhagia nanteuilii (Burnat) P.W. Ball & Heywood

 Secteur du Cintu, talus bordant la route entre Curzu et le col de la Croix, 180 m, 21.5.1988, Dutartre, G. 20910 (Hb. privé); secteur du Cintu, Porto, rochers en bordure du village, 15 m, 21.5.1988, Dutartre, G. 20911 (Hb. privé); secteur du Rotondu, tour de Turghiu, au Capu Rossu au sud du golfe de Porto, 90 m, 19.5.1988, Dutartre, G. 20912 (Hb. privé).

Ces indications complètent celles de R. DESCHÂTRES & al. (Candollea 42: 57, 1987).

G. DUTARTRE

Sagina subulata (Swartz) C. Presl var. gracilis Fouc. & E. Simon primus

— S Ajaccio, rive gauche de l'embouchure de la Gravona, rochers littoraux, 1.7.1988, *Jauzein, P. s.n.* (Hb. privé).

Localité s'ajoutant aux sept citées par J. BRIQUET (*Prodr. Fl. Corse* 1: 520, 1910) et par G. BOSC & J. LAMBINON (*Candollea* 41: 31, 1986): Marine d'Albo, Saint-Florent, Revellata et un peu plus au sud, torrent de Colombo, Tre Padule, Tonnara plage.

P. JAUZEIN & R. DESCHÂTRES

Stellaria alsine Grimm

Secteur Renosu, route forestière au N de Palneca, bord de source, 1100 m, 4.7.1989, Gamisans, J. 1464 (Hb. privé), fl. et fr.

Cette espèce, rare en Corse, n'était mentionnée que dans deux localités du secteur Renosu (voir J. GAMISANS, *Candollea* 25: 123, 1970).

J. GAMISANS

Chenopodiaceae

Chenopodium pumilio R. Brown

— Monticello, grèves du lac de barrage de Codole, une dizaine de pieds sur la rive E, dans le tapis continu de *Corrigiola littoralis* et *Trifolium* sp., 100 m, 26.9.1989, *Deschâtres*,

R. s.n. (Hb. privé); Lumio, embouchure du Fiume Secco, rive droite, près d'Aliborni, le long du chemin conduisant à la plage Santa Restitude, une vingtaine de pieds sur pelouse sableuse claire et piétinée, 2 m, 26.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Seconde mention pour la Corse de cette espèce adventice australienne découverte et signalée par J. LAMBINON (*Candollea* 41: 34, 1986). La localité de Lumio est proche de celle de Calvi, mais celle de Codole s'en éloigne notablement, montrant que la plante, loin d'être une adventice fugace, est capable de se multiplier et de se répandre. L'espèce est d'introduction récente en Europe; J.M.P. BRENAN (in T.G. TUTIN & al., *Fl. Europaea* 1: 92, 1964) ne la mentionne pas. Elle a été signalée en France par J. VIVANT en 1970 (voir M. KERGUÉLEN (coll. G. Bosc & J. Lambinon), *Lejeunia, n. s.* 120: 16, 1987).

Chenopodium rubrum L.

— Bas Taravo, étang de Tanchiccia, en bordure, très nombreux pieds, 15.10.1987 et 5.10.1989, *Paradis, G. s.n.* (Hb. privé); Bas Taravo, bordure de l'étang de Cannicia au niveau de zones dénudées par le surpâturage, 5.10.1989, *Deschâtres, R. & Paradis, G. s.n.* (Hb. privés).

Il s'agit bien de *C. rubrum* et non de *C. chenopodioides* (L.) Aellen. Ces deux stations sont, pour l'instant, les seules connues avec certitude pour *C. rubrum* en Corse. Elles paraissent très nettement liées au pâturage.

R. DESCHÂTRES & G. PARADIS

Salicornia oliveri Moss (= Salicornia dolichostachya Moss)

— Secteur de Cagna-Ospedale, étang de la Cala di Tizzano, très nombreux pieds sur le remplissage de l'étang par les feuilles et rhizomes de Posidonies arrachés au fond de la baie, 1.10.1989, *Paradis*, *G. s.n.* (Hb. privé), dét. J.-M. Géhu & C. Lahondère.

Il s'agit de la troisième station de cette espèce pour la Corse (voir C. LAHONDÈRE & G. DUTARTRE, *Candollea* 43: 367, 1988, pour les deux autres stations.

J.-M. GÉHU, C. LAHONDÈRE & G. PARADIS

Salicornia patula Duval-Jouve (= S. ramosissima J. Woods pro parte)

— Sud de l'embouchure du Golo, à sec, quelques pieds, 3.10.1989, Paradis, G. s.n. (Hb. privé), dét. J.-M. Géhu & C. Lahondère; Bas Taravo, Porto Pollo, marais de Pistigliolo, nombreux pieds au centre, à sec, entre les touffes d'Halimium portulacoides, 5.10.1989, Paradis, G. s.n. (Hb. privé), dét. C. Lahondère & J.-M. Géhu; Testa Ventilegne, saline Sottane, très nombreux pieds, à sec, 1.10.1989, Paradis, G. s.n. (Hb. privé), dét. J.-M. Géhu & C. Lahondère.

Au Congrès de Bailleul (10-13 octobre 1989), un accord entre spécialistes du genre *Salicornia* s'est établi pour admettre qu'en Corse était présente seulement *Salicornia patula* Duval-Jouve. Ces trois nouvelles stations sont donc à ajouter à celles indiquées pour *Salicornia ramosissima* J. Woods in *Candollea* 43: 367-368, 1988.

J.-M. GÉHU, C. LAHONDÈRE & G. PARADIS

Suaeda maritima (L.) Dumort.

— Secteur de Tenda, Désert des Agriates à l'embouchure du Fiume Santu, îlot halophile sur la rivière, 0.5 m, 19.6.1987, Jeanmonod, D., Paiese, R. & Roguet, D. J3893 (G); secteur de Tenda, golfe de Saint-Florent, 1.5 km au SW de Saint-Florent, au bord de la route du littoral menant de Saint-Florent à Ochinese-Fornali, au niveau de l'îlot "La Roya", prairie marécageuse salée et drainée, 1-2 m, 23.6.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04542 (G); St Florent, marais de l'Aliso, rive droite en amont du pont, abondant, 4.10.1984, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); St Florent, sortie de la ville vers Calvi, prés salés de l'Aliso, végétation pionnaire avec Inula crithmoides, Salicornia emerici et Sarcocornia fruticosa, 19.11.1979, Auquier, P. 5113 & Donneaux, A. (LG, Soc. Ech. Pl. Vasc.)

Eur. Occ. Bass. Médit. No 9104); Saint-Florent, rive gauche de l'Aliso, plage à l'ouest de la ville, cordon dunal fixé, arrasé et plus ou moins rudéralisé, 4.12.1986, Lambinon, J. 86/338 & Rousselle, J. (LG); secteur de Tenda, golfe de Saint-Florent, sur la rive droite de l'Aliso, c. 1 km au S de son embouchure dans le port de Saint-Florent, au bord de la route D82, pré salé en zone marécageuse exondée, 3 m, 21.6.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04499 (G); St Florent, au sud-ouest de la ville, marais salé au-delà d'U Pezzo, 6.10.1979, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); secteur de la Plaine orientale, presqu'île de San Damiano, bordure de l'étang, peu abondant, 23.9.1988, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4503 (G); secteur de la Plaine orientale, côte orientale, étang de Biguglia, à l'W de l'île de San Damiano, bords d'étang sur coquilliers, 1-2 m, 3.6.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04167 (G); secteur de la Plaine orientale, commune de Venzolasca, rive droite à l'embouchure du Golo, 31.8.1987, Jauzein, P. & Muracciole, M. observation; secteur de la Plaine orientale, côte orientale, extrémité NE de l'étang de Diane, sur la rive gauche de son embouchure, sur sables et vase littoraux, 0.5-1 m, 29.5.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04057 (G); secteur de la Plaine orientale, côte orientale, extrémité NE de l'étang de Diane, sur la rive droite de son embouchure, bord de l'étang, sur sables littoraux et litière de débris de Posidonia, 0.5 m, 27.5.1983 et 20.6.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04014 et T04490 (G); secteur de la Plaine orientale, côte orientale, étang de Diane, petite baie à l'E du cap Gros, sur la grève sableuse exondée, 0.5 m, 4.6.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04195 (G); embouchure de l'étang de Diane, vase en bordure d'étang, 29.8.1983, *Bocquet, G. 56655* et *56656* (G); Aleria, étang de Diana, frange halophile à annuelles sur banquettes de Zostera noltii, 10.9.1978, Lambinon, J. 78/750, Duvigneaud, J., Bellotte, W. & Montford, J. (LG); secteur de la Plaine orientale, côte orientale, au N de l'étang del Sale et à l'E de Aleria, rive droite du Tavignano, entre son embouchure et Aleria, près du lieu-dit Alziccia, pré salé dans un marais asséché, 3 m, 27.5.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T03996 et T04010 (G); Aleria, rive droite du Tavignano, terrain salé env. 500 m avant l'embouchure, 29.5.1979, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); secteur de la Plaine orientale, étang del Sale, au lieu-dit Alziccia, pré salé à Chenopodiaceae, très abondant, 1 m, 24.9.1988, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4563 (G); secteur de la Plaine orientale, côte orientale, NE de l'étang d'Urbino, à son émissaire, côté N, sur sables et vase au bord de l'étang, 0.5 m, 31.5.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04088 (G); secteur de la Plaine orientale, côte orientale, étang d'Urbino (partie SE), presqu'île de Pozzo Sale, grève exondée de l'étang, sur vase et graviers, 0 m, 1.6.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04123 (G); secteur de la Plaine orientale, côte orientale, étang d'Urbino, près de l'ostréiculture, sur la grève sableuse, 0-0.5 m, 1.6.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04147 (G); secteur de la Plaine orientale, côte orientale, bord NE de l'étang de Palo, plage côté mer, sur sables littoraux, 1 m, 31.5.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04094 (G); côte orientale, bord de l'étang de Palo, rive ouest, 20.8.1972, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); secteur de Cagna-Ospedale, côte orientale, golfe de Porto-Vecchio, à l'intérieur de l'étang lagunaire plus ou moins ouvert sur le SE de la baie de Stagnolu, pré salé au bord de l'étang exondé, 0.5 m, 16.6.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04424 (G); secteur de Cagna-Ospedale, côte orientale, golfe de Porto-Vecchio, au bord de l'étang situé derrière la plage de la Marine d'Arje, sur la grève exondée, 1 m, 10.6.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04319 (G); secteur de Cagna-Ospedale, côte orientale, golfe de Porto-Vecchio, baie de la Marine d'Arje, plage de sables et graviers littoraux au bord de l'émissaire de l'étang, 0.5 m, 10.6.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04326 (G); Porto-Vecchio, petit marais littoral au nord du port de plaisance, 20.9.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); secteur de Cagna-Ospedale, côte orientale, rive droite de la rivière u Stabiacciu, à son embouchure, sur graviers superficiels et vase dès 7 cm, 0.5 m, 14.6.1983, *Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04386* (G); Porto-Vecchio, cordon de dunes basses et terre, entre mer et anciennes salines, vase en voie de dessication, 21.8.1983, Bocquet, G. 56573 (G); Porto-Vecchio, anciennes salines près du port, 21.9.1984, *Deschâtres*, R. s.n. (Hb. privé).

Cette espèce n'a été signalée qu'en très peu de stations; les mentions sont de surcroît anciennes et peu précises: de Bastia à Biguglia, Saint-Florent, Porto-Vecchio et Bonifacio (cf J. BRIQUET, Prodr. Fl. Corse 1: 468, 1910). Suaeda maritima a pour cette raison été considéré comme rare en Corse (cf J. GAMISANS, Cat. Pl. Vasc. Corse: 112, 1985), bien qu'elle y soit assez fréquente comme nous le voyons par les stations citées ci-dessus. Elle n'est toutefois présente que sur la côte est et dans la région de Saint-Florent. Par ailleurs, il semble qu'il faille plutôt nommer les plantes de Corse S. spicata (Willd.) Moq. si l'on suit le travail récent de J. PEDROL & S. CASTROVIEJO (Anales Jard. Bot. Madrid 45: 93-102, 1988) car les plantes corses ont les tiges généralement rameuses dès la base et semblent également présenter les autres caractéristiques de cette dernière espèce: bractées assez courtes, périgone devenant pentagonal à maturité, tronqué à la base, graine atteignant env. 1.2 mm de diamètre, etc. Ces derniers caractères ne sont toutefois pas toujours évidents sur les spécimens d'herbier, ceux-ci n'étant par ailleurs que rarement au bon stade. En attendant une étude plus approfondie sur le terrain et une estimation de la valeur de ce taxon que nous serions plutôt enclin à considérer au niveau variétal, nous avons préféré garder l'appellation traditionnelle.

D. JEANMONOD, D. ROGUET, M.-A. THIÉBAUD J. LAMBINON, M. MURACCIOLE & R. DESCHÂTRES

Crassulaceae

Sempervivum arachnoideum L.

Secteur Cintu, cirque de Capu a u Verdatu au-dessus de Corscia, entre le lac de Ghiarghe Rosse et le pic sans nom, peu abondant, 2170 m, 26.7.1989, Jeanmonod, D. & Natali, A. J5115 (G); secteur de Cintu, commune d'Asco, entre le Capu Biancu et la Cima a i Mori, sur la crête, à la Bocca d'Ombrone, 1900 m, petite population, et sur le versant nord de la Punta Jumentella, vers 1950 m, début de floraison, 15.7.1989, Muracciole, M. s.n. (Hb. privé).

Cette joubarbe n'était connue que du massif du Rotundo où elle est disséminée en petites populations dans le secteur Monte Cardo — Punta Lattiniccia (voir notamment J. GAMISANS, *Candollea* 28: 65, 1973). Bien que nous ayons découvert cette espèce en trois stations des environs du Capu a u Verdatu, elle semble y être très rare.

M. MURACCIOLE & D. JEANMONOD

Euphorbiaceae

Euphorbia maculata L. (= *E. supina* Rafin.)

Lucciana-Casamozza, bord de la route N193 en direction de Barchetta, au PK 130, env. 60 m, 29.9.1989, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); base militaire dite de Solenzara (au N de l'embouchure du Travo), entre les dallages, le long de la piste aérienne, quelques m, 14.6.1989, *Lambinon, J. 89/146* (G, LG); Porto-Vecchio, terrain vague au nord du port de plaisance, 4.10.1989, *Paradis, G. s.n.* (Hb. privés Paradis et Deschâtres).

L'extension de cette espèce nord-américaine se poursuit manifestement en Corse; voir R. DES-CHÂTRES, *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, n.s.* 17: 9, 1986; R. DESCHÂTRES, *Candollea* 42: 64, 1987; P. JAUZEIN, *Candollea* 43: 371, 1988).

R. DESCHÂTRES, J. LAMBINON & G.PARADIS

Euphorbia prostrata Aiton

— Porto Pollo, trottoirs de graviers, abondant avec de nombreuses plantules, 4.9.1989, *Jauzein, P. s.n.* (Hb. privé).

Espèce nouvelle pour la flore Corse. A l'image de son extension rapide sur le continent, cette espèce risque de se répandre à grande vitesse.

P. JAUZEIN

Euphorbia serpens Kunth

 Alistro, parking, parmi les graviers, abondant, 6.9.1989, Jauzein, P. graines; Marine de Bravone, parking, 6.9.1989, Jauzein, P. observation; Santa Manza, bord d'un chemin à Musella, 15.10.1988, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé); Bonifacio, trottoirs de graviers, 5.9.1989, Jauzein, P. graines.

Ces stations augmentent vers le sud l'aire de naturalisation de cette espèce (voir P. JAUZEIN, *Candollea* 43: 371, 1988). La plante américaine remplace l'*Euphorbia chamaesyce* L. qui semble beaucoup plus rare (contrairement à l'indication de J. BOUCHARD, *Fl. Prat. Corse*, 1978).

P. JAUZEIN

Fabaceae

Melilotus segetalis (Brot.) Ser. in-DC.

— Secteur de Tenda, golfe de Saint-Florent, pelouse humide sur la rive droite de l'Aliso, c. 1 km au sud de son embouchure dans le port de Saint-Florent, au bord de la route D82, prés salés en zone marécageuse exondée, 4-5 m, 21.6.1983, *Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. T04504* (G); St Florent, fossé au bord de la route D81 à la sortie de la ville en direction de Calvi, 2 m, 1.7.1969, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); secteur de Cagna-Ospedale, côte occidentale, golfe de Tizzano, marais littoraux tout au fond de la cala di Tizzano, bien protégé des embruns marins, sur sables et limons, 3 m, 25.6.1981, *Thiébaud, M.-A. 02166* (G); secteur de Cagna-Ospedale, côte occidentale, Cala di Roccapina, sur les bords du marais, du côté de la plage littorale, juste hors de l'eau, 3 m, 20.5.1982, *Thiébaud, M.-A. 03238* (G).

Cette espèce, rare ou peu observée n'était connue que de la moitié nord de la Corse: marais de Rogliano (Cap Corse), Saint-Florent (près de la route conduisant aux ruines de Nebbio), région de Bastia (de Bastia à Biguglia) ainsi qu'à Ajaccio (J. BRIQUET, *Prodr. Fl. Corse* 2/1: 278-279, 1913; et R. DE LITARDIÈRE, *Candollea* 11: 208, 1948). En conformité avec J. BRIQUET (op. cit.), J. GAMISANS (*Cat. Pl. Vasc. Corse*: 169, 1985) indique cette espèce comme rare, et caractéristique des milieux littoraux et du bord des eaux douces et plus ou moins saumâtres à très basse altitude. Nos deux dernières localités représentent les stations les plus méridionales sur l'île. Les stations se trouvent dans des marais très humides, ce qui correspond parfaitement au biotope le plus fréquent pour cette espèce.

M.-A. THIÉBAUD & R. DESCHÂTRES

Ononis spinosa L. subsp. spinosa

— Sud de Propriano, bord de la route de Tavaria, quelques pieds, et W de la piste de l'aérodrome de Tavaria, une grosse touffe, 27.7.2989, *Paradis, G. s.n.* (Hb. privé).

Cette sous-espèce est, semble-t-il, nouvelle pour la Corse. La localisation et le peu de pieds indiquent qu'il s'agit d'une introduction récente.

G. PARADIS

Trifolium isthmocarpum Brot.

 Ajaccio, prairie de Campo dell'Oro, à proximité de l'ancien cours de la Gravona, à l'W de l'hippodrome, quelques pieds, 11.6.1989, *Paradis*, G. s.n. (Hb. privé).

Cette espèce n'avait été signalée en Corse qu'à Lavesina et Biguglia (J. BRIQUET, *Prodr. Fl. Corse* 2/1: 286, 1913) et ne semble pas avoir été revue depuis.

G. PARADIS

Trifolium fragiferum L.

 Agriates, abondant dans tous les marécages des environs de Saleccia, en particulier au marais de Cannuta, 8.9.1989, *Jauzein*, *P*. observation; Serra di Pigno, replat à droite de la route conduisant au sommet, près du stand de tir, 750 m, 6.8.1972, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); côte orientale, Vix, bord d'un petit marais à *Eryngium barrelieri* Boiss. au sud du village près de la route N198, 10 m, 16.7.1975, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); secteur Incudine-Bavella, au sud de Favone en bordure de la route N198, 5 m, 28.7.1977, *Dutartre, G. 400* (Hb. privé); Porto-Pollo, pâture marécageuse asséchée entre la route de Propriano D757 et l'étang de Tanchiccia, 2 m, 8.9.1985, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Porto-Pollo, commun dans tous les lieux humides, étang de Tanchiccia, étang de Canniccia, rive droite de l'embouchure du Taravo, 4.9.1989, *Jauzein, P.* observation; secteur Ospedale-Cagna, en bordure de l'étang Santa-Giulia, 2 m, 29.7.1977, *Dutartre, G. 398* (Hb. privé); Pianotolli-Caldarello, marais de Canniccia, 4.9.1989, *Jauzein, P.* observation; secteur Ospedale-Cagna, golfe de Ventilègne, réservoir d'Enna Longa, en bordure de l'étang, 30 m, 17.9.1988, *Dutartre, G. & Danet, F. Du20893* (Hb. privé Dutartre); secteur de Bonifaciu, en bordure de l'étang de Tonnara, 1 m, 27.7.1977, *Dutartre, G. 399* (Hb. privé); Bonifacio à Sant'Amanza, près de la plage, 2 m, 16.7.1974, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

Cette espèce avait été signalée entre les marines de Luri et de Meria (Cap Corse), de Bastia à Biguglia, Ajaccio, Bonifacio ainsi que 2 stations près de Corte (J. BRIQUET, *Prodr. Fl. Corse* 2/1: 295, 1913; R. DE LITARDIÈRE (Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse 42: 226, 1922; G. BOSC, Candollea 43: 375, 1988). Même si l'on y inclut les quelques stations supplémentaires signalées pour le subsp. bonannii (C. Presl) Sojak ou le var. pulchellum Lange, taxons infraspécifiques dont la valeur est douteuse, ces données mésestiment fortement la fréquence de cette espèce dans les marécages de plaines: il en est de même de plantes comme Atriplex prostrata DC., Lathyrus hirsutus L. (voir D. JEANMONOD & al., Candollea 42: 66, 1987), Polygonum lapathifolium L. et plus particulièrement Lotus tenuis Waldst. & Kit. (voir D. JEANMONOD & M.-A. THIÉBAUD, Candollea 42: 67, 1987) que l'on trouve très souvent associé à Trifolium fragiferum.

G. DUTARTRE, F. DANET, R. DESCHÂTRES & P. JAUZEIN

Trifolium resupinatum L. var. minus Boiss.

— Solenzara, sables humides à proximité du marécage de Chiova, 13.4.1984, *Bosc, G. s.n.* (Hb. privé).

Variété caractérisée par ses capitules minuscules (8-9 mm de diamètre à maturité), très rare en Corse, signalée seulement à Calvi et Pietra-Moneta (J. FOUCAUD & E. SIMON, *Ann. Soc. Sci. Nat. Charente-Inférieure Acad. Rochelle* 32: 140, 1898). Elle est incluse par J. GAMISANS dans le var. *resupinatum* (*Cat. Pl. Vasc. Corse:* 172, 1985), mais elle devrait, me semble-t-il, être séparée de la variété type au même titre que le var. *majus* Boiss.

G. BOSC

Trifolium strictum L.

— Saint-Florent, bas-fond humide en dessous de la route D81, à 7 km à l'ouest de la ville, 8.5.1979, Bosc, G. s.n. (Hb. privé); près du col San Colombano, pelouse exposée au Nord sous les rochers calcaires, 720 m, 24.5.1982, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); pâture fraiche à l'embranchement de la route de Novella D12 sur la N197, 420 m, 22.5.1988, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Francardo, cuvettes herbeuses en bordure du Golo, rive gauche au sud du village, 16.5.1980, Bosc, G. s.n. (Hb. privé); Francardo, rive gauche du Golo à 2 km en aval du village, bord des cuvettes humides, 240 m, 27.5.1980, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); bords humides de la route N200 à 6 km en aval de Corte, 310 m, 21.5.1988, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); sommet calcaire entre la Bocca San Cervone et la Punta Alta près d'Erbajolo, 15.5.1979, Dutartre, G. s.n. (Hb. privé); Calanque de Piana, 3.5.1977, Dutartre, G. s.n. (Hb. privé); Vivario, à l'embranchement de la route de Ghisoni sur la N193, pelouse à Orchis spitzelii sous les pins, 810 m, 27.5.1988, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Quenza, marais à Eleocharis multicaulis à gauche du pont de la route de Zonza, 800 m, 13.7.1965, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); côte orientale, Palombaggia,

endroit humide en arrière de la plage, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Bonifacio, à l'est du col d'Arbia, pelouse humide, 125 m, 16.5.1980, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Bonifacio, à Calalonga, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

Cette espèce, réputée disséminée dans l'île, n'était connue que de huit stations, toutes situées au sud de la ligne Calvi-Corte-Ghisonaccia, à l'exception d'une seule. Elle a, en effet, aussi été signalée au Cap Corse au Monte Fosco (J. GAMISANS, *Candollea* 32: 62, 1977). Elle est donc nouvelle pour les secteurs de Tenda et de San Petrone.

G. BOSC, R. DESCHÂTRES

& G. DUTARTRE

Fagaceae

Quercus robur L. subsp. robur

— Lieu-dit Fiume d'Olmo, commune de Talasane, dans les friches d'une propriété, plusieurs arbres disséminés, *Conrad, M.* observation.

On sait que la république de Gènes avait fait planter cette espèce non seulement près de l'embouchure du Fium'Orbo mais aussi près de l'étang de Gradugine comme dans la forêt de Stella au-dessus de Borgo et du San Angelo de Casinca (Archives d'état de Gènes, an 1649, communication de Mme Rota-Guerrieri, professeur de géographie historique à l'université de Gènes).

M. CONRAD

Gentianaceae

Blackstonia imperfoliata (L. fil.) Samp. (≡ *B. perfoliata* (L.) Hudson subsp. *imperfoliata* (L. fil.) Franco & Rocha Afonso)

— Côte orientale, Santa Giulia, bord de la lagune, 19.5.1983, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

R. DE LITARDIÈRE (in J. BRIQUET & R. DE LITARDIÈRE, *Prodr. Fl. Corse* 3/2: 53-54, 1955) cite cinq localités de cette rare espèce, dont "Santa Giulia, avec doute (Revl. in Mars. *Cat.* 100"). La localité est donc confirmée et la plante s'y est bien maintenue depuis plus d'un siècle.

R. DESCHÂTRES

Centaurium pulchellum (Swartz) Druce

Stagno di Palo, ausgetrockneter Wassergraben, 20.7.1933, Aellen, P. 2172 (G-PAE);
 Sumpf in der Kamiesch bei Solenzara, 19.7.1933, Aellen, P. 1412 (G-PAE);
 secteur de Bonifacio, cap de Pertusato, phare de Pertusato, sur le bord de la falaise maritime calcaire,
 86 m, 23.6.1981, Thiébaud, M.-A. 02071 (G).

Cette espèce de l'étage mésoméditerranéen et du littoral, parfois assimilée ou confondue avec le *Centaurium tenuiflorum* (Hoffmanns. & Link) Fritsch, est considérée comme rare par J. GAMI-SANS (*Cat. Pl. Vasc. Corse*: 153, 1985) et par J. BRIQUET & R. DE LITARDIÈRE (*Prodr. Fl. Corse* 3/2: 40-41, 1955) où cinq localités seulement semblaient être connues jusqu'à présent, dont trois dans la région du Cap Corse (Macinaggio, Marine de Sisco et Saint-Florent), l'une près de Corte, et la dernière, notée avec doute, de la région de Porto-Vecchio. Les trois nouvelles localités ci-dessus présentées, correspondent à deux nouveaux secteurs dans l'aire de distribution de cette espèce en Corse: la Plaine orientale et Bonifacio.

M.-A. THIÉBAUD

Exaculum pusillum (Lam.) Caruel

Aleria, retenue de Teppe Rosse, grève asséchée sur la rive NE, 35 m, 2.10.1989, Deschâtres,
 R. s.n. (Hb. privé).

Espèce rare dans l'île. Voir J. GAMISANS, M. MURACCIOLE & R. DESCHÂTRES, *Candollea* 42: 70, 1987).

R. DESCHÂTRES

Lamiaceae

Calamintha sylvatica Bromf. subsp. sylvatica

Vallée du Fium Alto, à env. 2 km en amont de Caldane, talus frais bordant la route N847, 200 m, 31.8.1972, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); St André de Bozio, entre Poggio et Mazzola, talus frais bordant la route D15, 780 m, 20.9.1979, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); secteur de San Petrone, Chiatra, sous-bois de châtaigneraie, schistes, abondant, 360 m, 25.9.1988, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4566 (G).

Taxon rare ou méconnu en Corse, puisqu'il n'était signalé que de six stations: Calenzana, Venzolasca, Cervione, vallon de Lavatojo près de Corte, Bocognano et Vico ainsi que du "Cap Corse" et des "environs de Bastia" (J. BRIQUET & R. DE LITARDIÈRE, Prodr. Fl. Corse 3/2: 203-204, 1955). D. JEANMONOD & R. DESCHÂTRES

Scutellaria galericulata L.

Ouerciolo, N du Camp du Cap Sud, berges recalibrées d'un canal arrivant à la mer, abondant, 7.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

J. BRIQUET & R. DE LITARDIÈRE (Prodr. Fl. Corse 3/2: 155, 1955) n'indique cette espèce, qualifiée de très rare, qu'en deux endroits de la Plaine orientale (sud de Bastia et station de pompage du Fossone). Elle a aussi été signalée à Venzolasca et à Sansonetti (M. CONRAD, Monde Pl. 377: 6, 1973). P. JAUZEIN

Stachys palustris L.

Moriani-Plage, rive gauche de l'embouchure du ruisseau de Petrignani, 7.9.1989, *Jauzein*, P. s.n. (Hb. privé).

J. BRIOUET & R. DE LITARDIÈRE (Prodr. Fl. Corse 3/2: 186, 1955) indique trois stations: Pietra Corbara, l'étang de Biguglia et Figareto. Notre station se situe juste au sud de cette dernière. Il n'y a pas eu d'autres mentions à notre connaissance. La plante appartient aussi à la f. insularis (Brig.) R. Lit. P. JAUZEIN

Malvaceae

Abutilon theophrasti Medicus

Aleria, friches derrière la coopérative, 1.9.1988, Jauzein, P. observation.

Cette espèce, rare en Corse, avait était signalée, sur la côte orientale, dans les environs de Mignataja (R. DESCHÂTRES & G. BOSC, Candollea 42: 72) où nous l'avons également observée en 1989 (à Casamozza et entre Vix et Mignataja). Nous insistons sur sa présence car, aux Etats-Unis, cette plante est une des principales mauvaises herbes du soja. La densité de certaines populations de Vix montre bien que dans cette culture, le programme de désherbage l'épargne, et elle risque de s'étendre si les cultures de soja se développent. P. JAUZEIN

Malva neglecta Wallr.

Valle di Rostino à Casa Pitti, endroit rudéralisé dans le village, 770 m, 17.5.1983, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Asco, près des bergeries de Pinnera, 840 m, Deschâtres, R. & Gamisans, J. s.n. (Hb. privé Deschâtres); Monte San Petrone, sous le sommet, replat servant de reposoir de bétail, 1750 m, 10.6.1988, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); vallée du Fium Alto, bord de la route D506 en aval d'Orezza, env. 350 m, 2.8.1970, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Castagniccia, Piedicroce, terrain vague près de l'église, Bosc, G. observation; Girolata, bord du sentier venant du col de la Croix, 20 m, 4.6.1980, Deschâtres,

R. s.n. (Hb. privé); Albertacce, près du pont Alto, 830 m, 12.5.1982, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Albertacce, vallée du Golo près du Ponte Alto, pâture, 830 m, 17.5.1988, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); St André de Bozio, près de Poggio, 790 m, 9.8.1974, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Espèce peu fréquente en Corse où elle n'était signalée qu'en une dizaine de stations. Toutes les stations connues sont situées dans la moitié nord de la Corse (entre les parallèles de Bastia et de Vivario). La station du Monte San Petrone (1750 m) bat le record d'altitude établi pour cette espèce par la récolte de J. Lambinon dans le massif du Renoso (1640 m) (cf J. LAMBINON, *Candollea* 43: 381, 1988).

G. BOSC & R. DESCHÂTRES

Oxalidaceae

Oxalis latifolia Kunth

 Caterragio, vergers d'agrumes entre la RN200 et le Tavignano, 6.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

Espèce nouvelle pour la flore de Corse. Originaire d'Amérique tropicale, cet oxalis bulbeux est fréquemment naturalisé sur le continent; c'est avec *Oxalis corymbosa* DC. une mauvaise herbe importante des cultures horticoles (vergers et cultures ornementales). Son introduction en Corse n'est pas surprenante car les bulbilles sont facilement transportées avec les plants provenant d'exploitations infestées.

P. JAUZEIN

Polygonaceae

Emex spinosa (L.) Campd.

— Commune de Zonza, golfe de Pinarellu, sur le trottoir, dans le hameau de bord de mer, 16.6.1988, *Muracciole*, *M*. observation.

C'est la première fois que cette espèce naturalisée est observée dans le sud est de l'île. Pour la répartition de cette plante, voir M. MURACCIOLE, *Candollea* 43: 382-383, 1988.

M. MURACCIOLE

Fallopia dumetorum (L.) Holub

— Secteur de Tenda, sortie des Strette vers Bastia, à la Strutta, bord de la rivière, abondant, 30 m, 27.9.1988, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J4610 (G); Lucciana-Casamozza, rive gauche du Golo en aval du pont routier, 15 m, 17.9.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); côte orientale, Querciolo, au nord de la plage de Sorbu, à la limite du maquis près du canal en allant à la station de Periploca graeca, 2 m, 18.9.1985, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); vallée de la Figarella près de la D51 Moncale-Suare, friche fraîche près d'un petit bras de la rivière bordée d'aulnes, 6.8.1983, Lambinon, J. 83/375 (LG); Porto, en arrière de la plage (alluvions du ruisseau de Porto), grimpant sur une clôture ombragée, sous les Eucalyptus, 21.10.1984, Lambinon, J. 84/746 (LG).

Taxon très rare en Corse. Il n'a été signalé qu'aux environs de Bastia par Salis (cf. J. BRIQUET, *Prodr. Fl. Corse* 1: 451, 1910).

D. JEANMONOD

Polygonum alpinum All.

— Secteur Incudine-Bavella, Punta Mufrariccia, versant E, *Alnetum*, 1750 m, 9.7.1989, *Gamisans, J. 14234* (Hb. privé), fl.

Cette espèce n'était pas signalée dans le massif de Bavella. Cette localité est la plus méridionale actuellement connue en Corse pour ce taxon.

J. GAMISANS

Polygonum mite Schrank

Porto Pollo, sur rive gauche de l'embouchure de Taravo, abondant dans un marécage en arrière de la plage, 4.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

M. MURACCIOLE (Candollea 43: 383, 1989) a fait un bilan des stations déjà connues. Dans la région, l'espèce avait été trouvée à Propriano par Petit (in J. BRIQUET, Prodr. Fl. Corse 1: 449, 1910); à l'embouchure du Taravo, elle pousse en mélange avec *Polygonum hydropiper* L. au voisinage immédiat de Polygonum lapathifolium L. et Polygonum persicaria L. P. JAUZEIN

Polygonum rurivagum Jordan ex Boreau (= *P. aviculare* L. subsp. *rurivagum* (Jordan ex Boreau) Berher)

Olmo, embouchure du Fango, rive droite, bord de chemin à degré d'humidité variable, entre le maquis et l'aulnaie alluviale, avec e.a. Mentha pulegium L., 1.7.1982, Lambinon, J. 82/518 & Smeets, L. (LG).

Espèce très peu connue en Corse, puisqu'elle est incluse par J. GAMISANS (Cat. Pl. Vasc. Corse: 188, 1985) dans le concept de Polygonum aviculare L. (alors que la troisième espèce de ce groupe, P. arenastrum Boreau, est bien distinguée). On trouvera notamment une bonne clé et des illustrations de ces taxons dans M. RAFFAELLI, Webbia 35: 361-406, 1982. Notre récolte est bien caractérisée par son hétérophyllie, ses feuilles lancéolées-linéaires, ses ochréas (un peu plus courts que ce qui est indiqué par RAFFAELLI: env. 6-8 mm) à partie basale brun ferrugineux et pour le reste argentés et fortement laciniés, ses fleurs à périgone divisé sur environ 2/3 de la longueur. à lobes peu veinés, ses akènes longs d'env. 2 mm, à 3 faces concaves. On veillera à ne pas confondre sur le terrain P. rurivagum avec des formes xérophiles de P. arenastrum (cf. par ex. RAFFAELLI, loc. cit., fig. 15, b), qui se distingue notamment par le périgone moins profondément divisé et les akènes ayant au moins une des faces convexe. Le groupe mériterait une étude attentive en Corse.

J. LAMBINON

Polygonum salicifolium Brouss.

Lumio, à l'embouchure du Fiume Secco, rive droite, 0 m, 26.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Porto Pollo, étang de Caniccia, sur le radeau flottant à la limite de l'eau libre, 5 m, 5.10.1989, Deschâtres, R. & Paradis, G. s.n. (Hb. privé Deschâtres).

Cette espèce récemment signalée en Corse était connue de sept localités (voir R. DESCHÂ-TRES, J. LAMBINON & G. DUTARTRE, Candollea 41: 46, 1986, et G. DUTARTRE, Candollea 42: 75, 1987). R. DESCHÂTRES

Rumex acetosa L.

Secteur Renosu, route forestière 2 km au N de Palneca, en lisière d'une forêt supraméditerranéenne de Ouercus pubescens Willd., 900 m, 4.7.1989, Gamisans, J. 14187 (Hb. privé), fl. et fr.

Cette espèce n'était signalée en Corse que cultivée dans les jardins (J. BRIQUET, Prodr. Fl. Corse, 1: 444, 1910). La station où elle a été récoltée semble tout à fait naturelle mais la proximité de zones autrefois cultivées permet de penser qu'elle n'est peut-être là que subspontanée.

J. GAMISANS

Primulaceae

Lysimachia vulgaris L.

Moriani-plage, rive gauche de l'embouchure du ruisseau de Petrignani, 7.9.1989, Jauzein, P. observation; S de San Giuliano, 1 km nord de l'embouchure de l'Alesani, marécage en arrière de la plage, 7.9.1989, *Jauzein, P.* observation; marais au nord de Cateraggio (3 km), en voie d'asséchement saisonnier en juillet, avec *Typha* et *Phragmites*, 31.7.1974, *Bocquet, G. 17228, 17232* (ZT); am Ufer der La Solenzara, 100 m oberhalb der Mündung, 13.7.1933, *Aellen, P. 2025* (G-PAE); Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, marais de l'Ovu Santu, 5.9.1989, *Jauzein, P.* observation.

Bien qu'assez fréquente en Casinca, cette espèce est plutôt rare ailleurs. Nos stations complètent et prolongent sa chorologie connue vers le sud de la côte orientale, où elle est signalée maintenant de l'étang de Biguglia jusqu'à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio. Ailleurs, elle n'est connue que des environs de Saint-Florent et d'Ajaccio.

M.-A. THIÉBAUD & P. JAUZEIN

Ranunculaceae

Delphinium pictum Willd.

Secteur Incudine-Bavella, côte E, Fautea, Lavu Santu, maquis ouvert brûlé, 20 m,
 23.5.1989, Gamisans, J. 13954 (Hb. privé), fl.

Cette espèce, rare en Corse, n'était pas signalée dans ce secteur. La plus proche localité précédemment indiquée est celle de Portu Vecchiu où la plante ne semble plus avoir été revue depuis J.F. SOLEIROL (voir J. BRIQUET, *Prodr. Fl. Corse*, 1: 593, 1910).

J. GAMISANS

Nigella damascena L.

— Corte, vallée du Tavignano en amont de la ville, sentier longeant le fleuve sur la rive gauche, 29.9.1953, *Deleuil, G.* observation; secteur Rotondu, Razzo Bianco au sud de Venaco, assez abondant, 650 m, 23.7.1989, *Jeanmonod, D.* observation.

Espèce calciphile assez rare en Corse, signalée au Cap Corse près de Maccinaggio, aux Strette de Saint-Florent, au Monte Cellario dans les Agriates, à la vallée de l'Orta près de Corte, à Saint-André-de-Bozio, à Aleria, sur la route de Pietrapola à Poggio di Nazza et aux environs de Bonifacio (J. BRIQUET, *Prodr. Fl. Corse* 1: 583, 1910; R. DE LITARDIÈRE, *Candollea* 11:, 1948, *Candollea* 15: 27, 1955).

D. JEANMONOD & J. CONTANDRIOPOULOS

Ranunculus bullatus L.

 Monticello en Balagne, vallée du Fiume di Regino, maquis clair au bord de la route sous le barrage de Codole, avec *Narcissus serotinus*, *Polygonum scoparium*..., 80 m, 26.9.1989, *Deschâtres*, R. s.n. (Hb. privé).

Nos échantillons ont les feuilles glabres en-dessus: var. *semicalvus* Bicknell (voir J. BRIQUET, *Prodr. Fl. Corse* 1: 613, 1910).

R. DESCHÂTRES

Ranunculus paludosus Poiret

Secteur Incudine-Bavella, Pianu di Cuscione, près de Bucchinera, U Castellu, versant N,
 Berberido-Genistetum, 1500 m, 5.7.1989, Gamisans, J. 14190 (Hb. privé), fl. et fr.

Ce taxon n'avait jamais été signalé à l'étage montagnard de la Corse, alors qu'il est relativement fréquent à basse altitude. Les populations observées au Cuscione sont caractérisées par des stolons souvent bien développés pourvus à leur extrémité de rosettes s'enracinant fréquemment.

J. GAMISANS

Rosaceae

Potentilla erecta (L.) Raüschel var. erecta

Secteur de Rotondu, haute-vallée de la Restonica, au lac de Melo, pelouse de la pozzine en amont du lac, assez abondant, 1300 m, 6.7.1987, Jeanmonod, D., Natali, A. & Palese, R. J4395 (G); secteur de Renosu, 3 km au SW de Bastelica, près du Ponte Vecchio sur le Prunelli, pré humide en aval de la route, dans la partie la plus humide autour des touffes d'Osmunda regalis, sur des mousses, peu abondant, 625 m, Jeanmonod, D. Roguet, D. & Natali, A. J3341 (G).

Taxon très rare dans l'île. Il n'était connu que du lac Creno et des "montagnes au dessus de Bastia" selon J. BRIQUET (Prodr. Fl. Corse 2/1: 191-192, 1913). D. JEANMONOD

Prunus prostrata Labill.

Secteur Incudine-Bavella, Funtana di Tova, ruisselet au NW, rochers sur la rive gauche, 1380 m, 9.7.1989, Gamisans, J. 14218 (Hb. privé), fr.; Punta Mufrariccia, arête NE, rochers et rocailles, 1880 m, 9.7.1989, Gamisans, J. observation; Punta Mufrariccia, plus au NE, Chiratoli, 1600 m, 9.7.1989, Gamisans, J. observation.

Cette espèce est disséminée sur toute la crête au NE de Mufrariccia et également sur le versant ESE de celle-ci, entre 1880 et 1380 m. Dans le massif de Bavella, elle n'était préalablement signalée qu'à la Punta di Fornellu (J. BRIQUET, Prodr. Fl. Corse, 2/1: 227, 1913). J. GAMISANS

Rubiaceae

Crucianella maritima L.

Cap Corse, partie nord, côte est, au nord de Macinaggio, sur la plage à l'ouest des Iles Finocchiarola, 2 m, 6.5.1984, Hinz, P.-A. & Thiébaud, M.-A. PAH43 (G).

Cette espèce littorale des dunes sablonneuses, qui en Corse est connue seulement de la côte orientale, n'avait jamais été signalée au nord de Bastia. Comme toutes les espèces liées aux plages, Crucianella maritima souffre de la pression touristique très forte dans ces milieux et elle mériterait une protection accrue avant de devenir un taxon très rare en Corse. A. NATALI & P.-A. HINZ

Cruciata pedemontana (Bellardi) Ehrend.

Zonza, rive doite de l'Asinao, landes vers les bergeries de Saparellu, dans les touffes de Genista lobelii DC., 1.7.1988, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

Avant la découverte de Aellen en 1932 (R. DE LITARDIÈRE, Candollea 15: 41, 1955), la présence de cette espèce était douteuse pour la Corse, les mentions précédentes se situant dans des zones où les conditions ne sont pas propices à cette espèce. P. JAUZEIN

Galium tricornutum Dandy

Plage de Saleccia, dans le désert des Agriates, mai 1983, Dutartre, G. 179/86 (Hb. privé).

Espèce euryméditerranéenne rarissime en Corse; elle avait été signalée seulement à Rogliano et dans les environs de Bastia, les deux mentions étant très anciennes.

A. NATALI & G. DUTARTRE

Galium verticillatum Danth, in Lam.

Bord de la route Ajaccio-Bonifacio, entre Sartene et Roccapina, 12.5.1988, Sondaz, H. s.n. (Hb. privé Dutartre).

Nouvelle espèce pour la flore de Corse. Cette espèce méditerranéenne des endroits arides est proche de *Galium murale* L. et de *Galium minutulum* Jordan, mais elle s'en distingue facilement par ses tiges dressées et ses fleurs réunies par 3-7 sur chaque verticille à l'aisselle des feuilles. *Galium verticillatum* est présent, selon F. EHRENDORFER (in T.G. TUTIN & al., *Fl. Europaea*, 4: 36, 1976) en Albanie, Bulgarie, Grèce, Espagne, Italie, Yougoslavie, Roumanie et URSS. En ce qui concerne les îles méditerranéennes, on le trouve en Sicile, tandis qu'il est absent des Baléares, de Sardaigne et de l'Archipel toscan. La station indiquée, les bords d'une route assez fréquentée, ferait plutôt songer à une introduction par l'homme, mais on ne peut pas exclure une présence indigène en Corse, car les petits gaillets annuels, par leur taille minuscule et leur époque précoce de floraison, échappent souvent à l'attention des botanistes.

A. NATALI & H. SONDAZ

Scrophulariaceae

Gratiola officinalis L.

Aleria, barrage de Teppe Rosse, une dizaine de pieds disséminés sur la rive NE de l'étang,
 35 m, 1.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé), fr.

Espèce circumboréale nouvelle pour la Corse, répandue en Europe, notamment en France et en Italie, mais jusqu'ici absente des îles méditerranéennes, sauf la Sardaigne. La carte que donne S. PIGNATTI (*Fl. d'Italia* 2: 524, 1982) montre à l'évidence que la présence en Corse de la Gratiole était plausible. Toutefois le caractère artificiel de la retenue de Teppe Rosse oblige à se poser la question de son introduction éventuelle, question pour l'instant sans réponse. Nos échantillons ont les feuilles étroites et fortement ponctuées.

R. DESCHÂTRES

Odontites vernus (Bellardi) Dumort. subsp. serotinus (Dumort.) Corb.

Murato, près du pont de la route de Bigorno D5 sur le Bevinco, pâture rive droite aval, 535 m, 24.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Ponte Leccia, fossé de la route de Corte à 1 km en amont de la ville, en face d'une murette à Cheilanthes, 200 m, 25.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); vallée du Fium Alto le long du ruisseau de Forcione à son confluent, env. 200 m, 30.9.1989, Deschâtres, R s.n. (Hb. privé); Corte, talus humide à droite de la route N200 à 6 km en aval de la ville, 310 m, 25.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); ouest d'Alistro, réservoir de Peri, maquis clair humide à la queue de l'étang, 85 m, 9.10.1989, Deschâtres, R. & Bosc, G. s.n. (Hb. privé Deschâtres); côte orientale, plage de Solaro, maquis humide en arrière de la plage près du marais de Leccia, 1 m, 12.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); Sotta, bord de la route de Porto Vecchio, lieu humide à 1 km du village, 70 m, 8.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Plante à floraison tardive, l'*Odontites serotinus* Dumort. a été peu récolté. J. BOUCHARD (*Mat. Géogr. Bot. Corse:* 33-34, s.d.) en cite moins de dix localités, mais il est sans doute assez répandu.

R. DESCHÂTRES

Scrophularia nodosa L.

Vallée du Fium Alto, rive droite, à env. 1 km en amont des sources de Caldane, 200 m, 1.8.1970, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); les Eaux d'Orezza près de Piedicroce, rive droite du Fium Alto sous la source minérale, au bord du torrent, 380 m, 12.7.1970, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

Espèce rare et longtemps méconnue. J. BOUCHARD (Mat. Géogr. Bot. Corse s.d.) ne la mentionne pas. Voir J. GAMISANS (Candollea 26: 344, 1971), M. CONRAD (Monde Pl. 374: 6, 1972 et 391: 2, 1977).

R. DESCHÂTRES

Veronica catenata Penell

Pianotolli-Caldarello, marais de Cannichia dans un fossé vaseux, 5.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

Espèce nouvelle pour la Corse. Dans cette station se trouvaient sur vase humide une dizaine d'individus de très petites tailles (environs 10 cm); tous présentaient des inflorescences strictement alternes, contrairement à ce qui est indiqué dans toutes les flores, mais cette originalité est sans doute due à un développement très rapide, tard en saison. P. JAUZEIN

Veronica scutellata L. var. scutellata

S Ajaccio, rive gauche de l'embouchure de la Gravona, abondant dans une mare située à 50 m au sud du lit de la rivière, 1.7.1988, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé); secteur d'Ospedale-Cagna, golfe de Ventilègne, réservoir d'Enna Longa, en bordure de l'étang, 30 m, 17.9.1988, Dutartre, G. & Danet, F. 20892 (Hb. privé Dutartre).

Espèce rare en Corse, signalée seulement à Vix, Tallone, Quenza et au barrage sur le Palavesani (voir D. JEANMONOD & al., Candollea 43: 389, 1988).

G. DUTARTRE, F. DANET & P. JAUZEIN

Solanaceae

Datura innoxia Miller

Ponte Leccia, sur ancien tas d'ordures, env. 200 m, 18.7.1976, Bocquet, G. 16969 (ZT), det. D. Jeanmonod; Vivario, talus bordant la route N193 à la sortie N du village, env. 650 m, 4.10.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

La récolte de G. BOCQUET à Ponte Leccia paraît être la première connue. Au sujet de cette espèce adventice, voir J. GAMISANS (Cat. Pl. Vasc. Corse: 212, 1985), R. DESCHÂTRES, (Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, n. sér. 17: 7-8, 1986) et G. BOSC (Candollea 43: 389, 1988).

R. DESCHÂTRES & D. JEANMONOD

Datura stramonium L. var. tatula (L.) Torr.

Alando, dans le village, en plusieurs points, abondant notamment près du couvent dans un terrain vague, en compagnie de Chenopodium urbicum L. (ces deux espèces abondantes et vigoureuses ne sont pas consommées par les bovins et les porcs), 745 m, 25.9.1989, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé).

Plante découverte en Corse par R. DE LITARDIÈRE (Candollea 14: 153, 1953); nous l'avons signalée en plusieurs localités, surtout dans la vallée du Tavignano (voir R. DESCHÂTRES, Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, n. s. 17: 8, 1986). R. DESCHÂTRES

Solanum nigrum L. f. chlorocarpum (Spenn.) Lindm.

Casamozza (S de Ghisonaccia), chaume de colza au bord de la RN198, abondant, 6.9.1989, Jauzein, P. observation.

J. BRIOUET (Prodr. Fl. Corse 3/2: 248, 1955) cite ce taxon de trois stations: Albertacce, Corte, Bastelica. Il ne s'agit là que d'une mutation monogénique récessive, mais elle est spectaculaire et risque d'entraîner des confusions avec Solanum luteum Miller. P. JAUZEIN

Solanum pseudocapsicum L.

— Marine de San Ambroggio (Balagne), 23.5.1989, Conrad, M. observation.

J'avais observé cette espèce en 1940 près d'Ajaccio (M. CONRAD, *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 653: 89, 1988) et près de l'école St-Paul en 1985. Elle a aussi été signalée à Vescovato (T. MAR-CHIONI, *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 586: 55, 1968).

M. CONRAD

Thymelaeaceae

Thymelaea passerina (L.) Cosson & Germ. var. pubescens (Guss.) Cesati, Passer. & Gibelli

Côte orientale, Querciolu, au nord de la plage de Sorbu, maquis au bord d'un petit marais près de la station de pompage, 2 m, 17.9.1984, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); secteur San Petrone, au départ de la D39 entre Francardo et Ponte Leccia, schistes, pinèdes de pin maritime envahie par le maquis, assez abondant, 250 m, 21.7.1989, *Jeanmonod, D. & Natali, A. J5045* (G); au sud-est de Ponte Leccia, route de St Laurent, pâture aride sur schiste serpentineux au nord de la route D39 à env. 2 km de son embranchement sur la N193, 280 m, 15.9.1979, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); à l'ouest d'Alistro, réservoir de Peri, à la limite du maquis près de la queue de la retenue, 80 m, 3.10.1989, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Suartone, aux tre Padule, sur le sentier au niveau de la mare médiane, 115 m, 29.8.1972, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); au nord du Capo Bianco, chemin de la plage de Balistra, près d'un ancien blockhaus, sol arénacé, 10 m, 27.7.1966, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé); Bonifacio, près de Sant'Amanza, sables en arrière de la plage de Maora, 28.8.1972 & 7.8.1975, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé).

Taxon rare en Corse, signalé à Rogliano, Saint-Florent, étang de Biguglia, Teppa al Ortone près de Ponte-Leccia, environs d'Ajaccio, Porto-Vecchio et quelques stations aux environs de Bonifacio (J. BRIQUET & R. DE LITARDIÈRE, *Prodr. Fl. Corse* 3: 1-2, 1938; R. DE LITARDIÈRE, *Candollea* 15: 39, 1955).

D. JEANMONOD & R. DESCHÂTRES

B — CONTRIBUTIONS 14 à 20

14 — P. GEISSLER: A propos de l'identité de Leucodon corsicus Schimp. ex Lor. nom. inval. (bryophytes)

Dans l'herbier des bryophytes du Conservatoire botanique de la Ville de Genève se trouvait un échantillon du genre *Leucodon* intercalée sous le nom de *Astrodontium corsicum* Jaeg. Cette mousse a été récoltée par Requien au Lac de Nino (Corse). L'étiquette porte en outre les inscriptions suivantes: "Astrodontium Requienii Mont. in litt. (plante nouvelle très curieuse)" de la main de Casimir Roumeguère (1828-1892) qui a communiqué cet échantillon à l'herbier Boissier.

En 1865 LORENTZ publie comme *nomen nudum "Leucodon corsicus* Schpr. (Asterod.?)" sans aucune indication ultérieure. JAEGER (1877) cite sous sa nouvelle combinaison "Asterodontium corsicum Schpr. (herb.). Patria: Insula Corsica (Requien)." Une description quelconque manque toujours. PARIS (1894-1898) reprend *Leucodon corsicus, Index muscorum* (WIJK & al., 1959-1969) énumère les deux combinaisons invalides.

L'échantillon présent à G correspond à une forme vigoureuse de *Leucodon sciuroides* (Hedw.) Schwaegr. à rameaux très peu courbés, comme décrit pour sa var. *morensis* (Schwaegr.) De Not., si on accepte de donner un status à cette variation infraspécifique. En effet, les populations corses étudiées se situent toutes entre ces deux formes et montrent toute la variabilité de cette espèce assez fréquente sur l'hémisphère nord.

Aucun échantillon de *Leucodon corsicus* n'a pu être trouvé dans l'herbier Schimper au BM. Les collections générales de STR qui incluent également des collections Schimper, contiennent deux échantillons corses de *Leucodon sciuroides*: "Requien 101 Mont Renoso. Jul.48. Corsica" et "Requien 102 Couvent de Vico (Corse)" avec des étiquettes manuscrites de Requien.

LORENTZ (1865) reprend les noms de SCHIMPER (1860). Il explique dans sa préface, qu'il a ajouté quelques noms à être prochainement publiés que Schimper lui avait communiqués. Puisque SCHIMPER (1876) n'a pas validé *Leucodon corsicus* dans la deuxième édition de son Synopsis, il faut croire qu'il n'a pas jugé nécessaire donner un statut particulier à cette mousse. Mais cela n'a pas empêché les divers compilateurs de continuer de citer des noms invalides.

REMERCIEMENTS

La collaboration de M. L. T. Ellis du British Museum (Bryophyte Section) et de M. J. Zeller du Jardin botanique de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg a été très appréciée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

JAEGER, A. (1877). Genera et species muscorum systematice disposita seu Adumbratio florae muscorum. 6. Fortsetzung [= part 7]. *Ber. Thätigk. St. Gallischen Naturwiss. Ges.* 1875/1876: 201-371.

LORENTZ, P. (1865). Bryologisches Notizbuch. Stuttgart.

PARIS, E. (1894-1898). Index bryologicus. Paris.

SCHIMPER, W. P. (1860). Synopsis muscorum europaeorum. Stuttgart. Ed. 1.

SCHIMPER, W. P. (1876). Synopsis muscorum europaeorum. Stuttgart. Ed. 2.

WIJK, R. van der, W. D. MARGADANT & P. A. FLORSCHÜTZ (1959-1969). Index muscorum. Utrecht.

Adresse de l'auteur: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Case postale 60, CH-1292 Chambésy/GE.

15 — J. GAMISANS: Les Adoxaceae, une famille probablement absente de la flore corse

Dans le cadre de la publication des "Compléments au Prodrome de la flore corse", j'ai été amené à considérer la famille des Adoxaceae en Corse. Cette famille, proche des Caprifoliaceae dont je viens de publier le traitement (GAMISANS, 1990), est signalée en Corse dans bien des flores (COSTE 2/3: 229, 1903; TUTIN & al. 4:48, 1976; PIGNATTI 2: 721, 1982; GREUTER & al. 1: 42, 1984). Je l'avais moi-même indiquée dans mon Catalogue (GAMISANS, 1985) en spécifiant toutefois qu'Adoxa moschatellina n'avait plus été observée en Corse depuis l'indication de MAR-SILLY (1872: 72). Cette espèce a en effet été signalée en Corse par cet auteur au siècle passé: "Au pied des arbres entre Zicavo et Guitéra". Elle n'a toutefois pas été observée depuis par d'autres auteurs. Aucun échantillon d'herbier n'a été retrouvé. Quelques recherches dans la région en question n'ont donné aucun résultat. Les substrats, comme dans le reste de la haute vallée du Taravu. y sont granitiques et les sols forestiers majoritairement acides avec des humus de type moder ou mor. Or Adoxa moschatellina est une espèce du Fraxino-Carpinion, se développant régulièrement sur des sols non acides, à humus doux du type mull, souvent sur des substrats calcaires, écologie qui rend sa présence entre Zicavo et Guitera très improbable. S'il y a eu erreur, il est difficile de savoir précisément pour quelle raison un auteur sérieux comme MARSILLY a pu se tromper. Parmi les hypothèses probables, il faut penser toutefois à une confusion toujours possible, pour des plantes à l'état stérile, avec des Anemone telles que A. apeninna L., présente justement dans cette région. Pour ces raisons et en l'absence de toute autre information, Adoxa moschatellina, et par voie de conséquence la famille des Adoxaceae, peuvent être considérés comme n'appartenant pas à la flore corse.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

COSTE, H. (1903). Flore descriptive et illustrée de la France. Vol. 2/3. Paul Klincksieck, Paris.

GAMISANS, J. (1985). Catalogue des plantes vasculaires de la Corse. Parc Naturel Régional de la Corse, Ajaccio.

GAMISANS, J. (1990). Compléments au Prodrome de la flore corse: Caprifoliaceae. Ed. des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Genève.

GREUTER, W., H. M. BURDET & G. LONG (1984). Med-Checklist. Vol. 1. Pteridophyta, Gymnospermae, Dicotyledones (Acanthaceae-Cneoraceae). Ed. des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Genève.

MARSILLY, L. J. A. de (1872). Catalogue des plantes vasculaires indigènes ou généralement cultivées en Corse. Paris. PIGNATTI, S. (1982). Flora d'Italia. Edagricole, Bologna.

TUTIN, T. G. & al. (1976). Flora Europaea. Vol. 4. Cambridge University Press, Cambridge.

Adresse de l'auteur: Université d'Aix-Marseille III, Laboratoire de biologie et d'écologie méditerranéenne, Av. Escadrille-Normandie-Niemen, F-13397 Marseille Cedex 13.

16 — A. NATALI: Sherardia arvensis L. var. maritima Griseb. dans le domaine cyrno-sarde

Sherardia arvensis L. est une espèce euryméditerranéenne devenue subcosmopolite. On la trouve presque partout en Europe dans les lieux cultivés et les prairies sèches (BALL, 1976: 3).

Au sein de cette espèce, un taxon infraspécifique a été signalé et décrit par GRISEBACH (1844: 169) sous le nom de *Sherardia arvensis* L. var. *maritima*. Selon cet auteur le var. *maritima* se différencie du var. type par les feuilles plus longuement ovales et les dents du calice presque nulles. Suite à ce travail, la variété a été signalée dans de nombreux pays européens (ASCHERSON, 1893).

En ce qui concerne le domaine cyrno-sarde, FIORI dans sa "Nuova Flora analytica d'Italia" (1925-29) cite *Sherardia arvensis* var. *maritima* pour la Sardaigne. Pour la Corse, DE LANGHE & D'HOSE (1986) indiquent cette variété comme taxon nouveau pour l'île en citant des récoltes de Auquier en 1973 et de Lambinon & Pironet en 1979. Mais cela n'est pas exact, puisque la variété *maritima* avait été découverte bien avant par LITARDIÈRE (1930), donnée d'ailleurs reprise par GAMISANS (1985).

Le niveau taxonomique de ce taxon n'est pas clairement établi. BORBAS (1903: 302), en fait une espèce, *Sherardia maritima* (Grisebach) Borbas; JAVORKA (1925: 1035), une sous-espèce, *Sherardia arvensis* L. subsp. *maritima* (Grisebach) Javorka, selon l'interprétation de SOÓ (1966), mais HOLUB (1984) ne considère pas valide la combinaison de JAVORKA. Quant à LITARDIÈRE (1948: 216), il accorde aux individus pourvus de dents calicinales très réduites ou nulles la valeur d'une simple forme, f. *maritima* (Griseb.) R.Lit. Par la suite, cette variation infraspécifique a été négligée par plusieurs auteurs; par contre, dans des travaux récents, ADEMA (1981a et b) et DE LANGHE & D'HOSE (1986) considèrent le var. *maritima* comme un bon taxon, de même que SOJÀK (1983: 20), mais ce dernier préfère lui donner un rang sous-specifique, en faisant une combinaison nouvelle et cette fois valide: *Sherardia arvensis* L. subsp. *maritima* (Griseb.) Sojàk.

Dans le cadre d'une révision de la famille des *Rubiaceae* dans le domaine cyrno-sarde, il nous a paru intéressant d'essayer d'appréhender la position taxonomique de cette variation morphologique, comme du reste souhaité par KERGUÉLEN & al. (1987). Au même temps, nous avons étudié la répartition et la fréquence des var. *arvensis* et *maritima* en Corse et en Sardaigne.

Discussion taxonomique

Selon la diagnose de GRISEBACH (1844) les caractères discriminants pour le var. *maritima* seraient la morphologie des feuilles et des fruits. Si la forme et les dimensions des feuilles nous sont apparues tout de suite comme un caractère très variable, la morphologie du fruit mérite une attention particulière.

Le fruit de *Sherardia* est assez particulier dans la tribu des *Rubiae* (la tribu des *Rubiae* est considérée ici dans le sens de BREMEKAMP, 1966): il est sec, obovoïde, brun foncé, hispide par des poils blancs appressés, formé de 2 akènes adhérents, chacun surmonté par trois dents vertes (fig. 1A). Un akène isolé mesure $(1.5-)2(-2.4) \times (0.5-)1(-1.5)$ mm (moyenne arithmétique de 100 akènes provenants de populations différentes: 1.9×1.15 mm). Dans le var. *maritima* les dents surmontant le fruit sont par contre assez réduites ou nulles (fig. 1B).

Ces dents du fruit de *Sherardia arvensis* ont reçu des interprétations morphologiques très différentes par les botanistes, du fait que leur nombre et leur disposition vis-à-vis des autres pièces

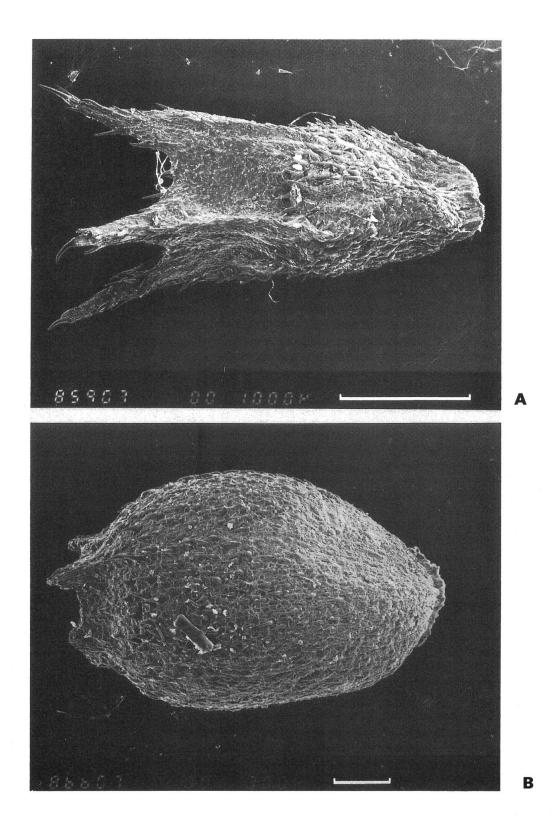


Fig. 1. — **A:** fruit de *Sherardia arvensis* L. var. *arvensis* (× 30): Corse, bords du Tavignano, près du pont d'Altiani, rive droite en aval, pelouses sableuses, 23.5.1972, *Deschâtres, R. s.n.* (Hb. privé). **B:** fruit de *Sherardia arvensis* L. var. *maritima* Griseb. (× 43): Sardaigne, Monte Linas, tra Genna Urgua e Parda de Sa Mesa, 1100-1200 m, 13.7.1980, *Ciro Angiolino s.n.* (FI).

florales posent de nombreux problèmes structuraux. Dans toutes les flores modernes ils sont considérés comme un vrai calice bien développé, formé de six dents vertes, réunies à la base en deux groupes de trois. Or, cette interprétation place le genre *Sherardia* en position isolée à l'intérieur de la tribu des *Rubiae*, ce qui est difficilement explicable du point de vue évolutif, étant donné sa grande ressemblance avec certaines espèces du genre *Asperula* (notamment *Asperula arvensis* L.); en outre, le rapport entre un calice à six dents et une corolle tétralobée est difficile à interpréter. SCHUMANN (1890) explique cela par un simple doublement de deux sépales centraux, tandis que BAILLON (1880) affirme que les dents ne sont pas un vrai calice, mais un involucre floral composé de deux bractées et quatre stipules. ARNAL (1947) propose une hypothèse plus convaincante: pour lui il ne s'agit pas de dents d'un calice, mais d'éperons portés par la partie supérieure de l'ovaire. Cette interprétation résoud plusieurs problèmes structuraux et rapproche le genre *Sherardia* des autres espèces de la tribu des *Rubieae*, qui ont toutes un calice très réduit ou nul.

Du point de vue évolutif, la présence de ces éperons sur l'ovaire et le fruit représente un avantage important pour la reproduction, puisqu'il s'agit d'une aide précieuse pour la dissémination zoochore. Cela n'est pas surprenant: une spécialisation de plus en plus marquée des structures des fruits et des mécanismes de dissémination peut être observée dans la plupart des espèces annuelles des Rubieae (EHRENDORFER, 1965). EHRENDORFER (1971) décrit, en effet, plusieurs exemples d'élaborations remarquables de structures de diaspores dans des espèces annuelles appartenant aux genres Valantia, Cruciata, Galium, Mericarpea et Callipeltis: méricarpes qui restent connés aux pédicelles qui se courbent autour d'eux dans le genre Valantia, méricarpes couverts de poils crochus dans plusieurs espèces de Galium, bractées membraneuses élargies favorisant l'anémochorie chez Callipeltis cucullaris, etc.

Nous pouvons replacer le cas de *Sherardia* dans ce contexte: la sélection continue d'une dissémination toujours plus performante a abouti dans ce genre à un système tout à fait original pour les *Rubieae*: la formation d'éperons acuminés et accrochants sur la partie supérieure de l'ovaire, sans doute très utiles pour la zoochorie et/ou l'anthropochorie.

Etant donné l'importance évolutive et adaptative de la morphologie du fruit dans toutes les espèces annuelles des *Rubieae*, nous estimons qu'il y a lieu de rendre compte, d'un point de vue taxonomique, de ce caractère souvent négligé. Considérant d'une part que le caractère s'est maintenu dans les essais de cultures que nous avons effectués aux Conservatoire et jardin botaniques de Genève, mais d'autre part que le taxon ne semble être clairement défini ni par une écologie bien spécifique ni par une chorologie distincte, il nous paraît justifié d'attribuer un rang variétal, mais guère plus, à ce taxon.

Nous proposons la clef de détermination suivante basée sur les échantillons de Corse et de Sardaigne (une identification certaine ne peut se faire qu'avec des fruits bien développés):

Sherardia arvensis L.

- 1. Eperons du fruit développés, 0.8-1.5 mm de long, lancéolés, aigus, effrangés, poilus var. arvensis

Ecologie et distribution en Corse

GAMISANS (1985: 203) cite *Sherardia arvensis* L. comme fréquent dans les étages mésoméditerranéen et supraméditerranéen de la Corse. Nos recherches sur le terrain et en herbier confirment que le var. type est répandu, bien qu'en populations normalement peu abondantes, dans ces deux étages de végétation sur toute l'île. Mais nous avons aussi pu observer que ce taxon n'est pas rare sur le littoral bien que GAMISANS (1985) ne le cite pas à cet étage; par exemple:

Arrière plage de Travo, 25.5.1975, Vilmorin, R. s.n. (VIL); plage près de Solenzara,
 17.4.1965, Deschâtres, R. s.n. (Hb. privé); golfe de Valinco, plage de l'anse d'Agliu, plage de sables littoraux, 1.5.1982, Thiébaud, M.A. 02653 (G); plage de Piantarella, au S du

port d'embarquement, avant l'étang, prairie sableuse en arrière des sables nus du bord de mer, 8.5.1982, *Thiébaud*, *M.A. 02935* (G).

Par ailleurs le var. arvensis peut exceptionnellement monter jusque dans l'étage montagnard:

— L'Inscinosa, Felsschnitt, 1450 m, 26.7.1932, Aellen, P. 1107 (G-PAE).

Cette station représente l'altitude la plus élevée de l'espèce en Corse.

Le var. *maritima*, quant à lui, a une fréquence bien moindre et une distribution plus limitée (fig. 2); nous l'avons trouvé en différents endroits à l'intérieur de l'aire de l'espèce, jamais pêle-mêle avec le var. type. De manière générale, le var. *maritima* présente une amplitude écologique plus limitée que celle du var. type (peut-être à cause de l'absence d'une aide importante pour la dissémination tels que les éperons du fruit?) et préfère des stations plus thermophiles, ne dépassant pas, à notre connaissance, l'étage mesoméditerranéen (altitude la plus élevée: 870 m).

Specimina visa de Sherardia arvensis L. var. maritima Griseb.

Anse de Faggiola par St-Florent, rive de la lagune, sol sablonneux, avec de nombreuses annuelles, entre partie nue et végétation, 21.5.1977, Bocquet, G. 19421 (ZT); dép. Haute-Corse, Lumio, plage de Lumio, pelouse à annuelles (dans un petit trou) dans le maquis ras sur granite en bord de mer, quelques m, 28.5.1986, Lambinon, J. 86/Cø72 (G); dép. Haute-Corse, Querciolo (plane littorale orientale), un peu au N de la Marine de Sorbo, bord de culture sur sol un peu sableux, 29.5.1986, Lambinon, J. & Deschâtres, R. 86/Cø84 (G); Querciolo, au nord de la plage de Sorbu, champ sableux (culture de melons) 29.5.1986, Deschâtres, R. & Lambinon, J. s.n. (Hb. privé Deschâtres); secteur San Petrone, D515 à 2 km à Sud de Croce, schistes, clairière dans une châtaigneraie, 800 m, 19.7.1989, Jeanmonod, D. & Natali, A. J4993 (G); secteur du Cintu (littoral), environs de Galeria, barrage de Tavulaghiu, zone de galets au S du lac, 70 m, 8.5.1985, Jeanmonod, D. & Roguet, D. J2133 (G); secteur du Cintu, côte occidentale, golfe de Girolata, à l'W de Girolata, Cala Vecchia, à la limite de la Réserve naturelle de Scandola, maquis bas, un peu dégradé, bordant la Cala Vecchia au SE, rochers granitiques, 30 m, 5.5.1983, Thiébaud, M.-A. & Roguet, D. 03463 (G); Trockener Hügel bei Evisa, 870 m, 22.7.1932, Aellen, P. 108 (G-PAE); Kastanienhain bei Evisa, 850 m, 4.8.1932, Aellen, P. 657 (G-PAE); secteur de Renosu, sur la D27 1 km à l'Est de Radicale, près de ruines de Santa Violetta, rochers en lisière de la forêt, exp. N, 445 m, 29.6.1987, Jeanmonod, D., Natali, A. & Palese, R. J4185 (G); secteur d'Incudine-Bavella, entre Casalabriva et Bicchisano (N 196), au ruisseau d'Orgone, talus sec en bordure de route, 440 m, 6.6.1986, Jeanmonod, D., Roguet, D. & Natali, A. J3282 (G); Bonifacio, plateau beim Leuchtturm von Pertusato, 14.5.1935, Aellen, P. 3300 (G-PAE).

Ce taxon a également été indiqué dans les stations suivantes: plage du Campo di Loro, près Ajaccio, 10.3.1930; Olmeto, plage de Baracci, 20.3.1930 (LITARDIÈRE, 1930); Agriates: route de St.Florent à Ile-Rousse, à 3 km env. de St. Florent, graviers (serpentine), 20.5.1947; Mazzola, entre la chapelle de St.-Pancrace et la Bravona, pentes sèches, 1000 m env., leg. Malcuit, 28.7.1946; St.-André-de-Bozio, garigues de Mezzane, S de Rebia, 650-700 m, 28.5.1947; Ajaccio, chemin de Balestrino, arènes granitiques du fossé, 24.5.1947; Ajaccio, près de la place du Casone, lieux herbeux sous les oliviers, 3.8.1946 (LITARDIÈRE, 1948).

Ecologie et distribution en Sardaigne

Pour la Sardaigne, MORIS (1840-43), comme PIGNATTI (1982) et ZANGHERI (1976), ignore le var. *maritima* et cite *Sherardia arvensis* comme fréquente dans les champs. ASCHERSON (1893) donne une station du var. *maritima* en Sardaigne: "Sassari am Wege nach Sorso"; comme nous l'avons signalé plus haut, FIORI (1927) cite le var. *maritima* pour la Sardaigne sans autre précision. Selon nos propres observations, *Sherardia arvensis* est en effet commune dans toute l'île depuis le littoral jusqu'à 1350 m, mais nous avons aussi pu observer la relative fréquence du var. *maritima* sur le terrain et dans les échantillons d'herbier: il nous a même semblé qu'il était beaucoup plus

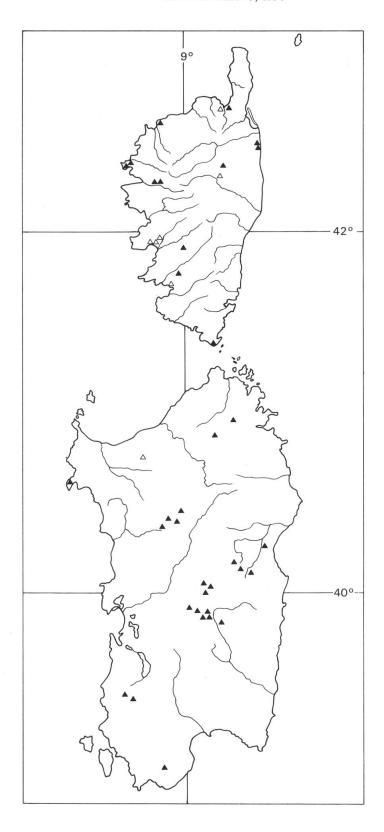


Fig. 2. — Carte de répartition de *Sherardia arvensis* L. var. *maritima* Griseb. en Corse et en Sardaigne (▲ d'après specimina visa, △ d'après littérature.

fréquent qu'en Corse, fait aisément compréhensible si l'on songe à sa thermophilie, déjà mise en évidence. Il est assez répandu dans toute la Sardaigne, à des altitudes moyennes. Indifférent au type de sol, il pousse jusqu'à 1100-1200 mètres dans des pelouses, pâturages, rochers, bords de route, endroits humides et clairières de forêts (fig. 2).

Specimina visa du var. maritima Griseb.

Localité La Maciona, SS 427, pente aride près du Rio Piatu, 280 m, 17.6.1989, Natali, A. 49 (G); Monte Limbara, près de la déviation pour Vallicciola, maquis haut d'Arbutus, 930 m, 16.6.1989, Natali, A. 46 (G); Monte Timidone, 25.4.1966, Valsecchi, F. s.n. (SASSA); Macomer, Campeda, prati umidi e margine di un ruscello nei pressi del bivio di Bolotana, andosuoli di basalto, 24.5.1968, Arrigoni, P.V. & Ricceri, C. s.n. (FI); Bolotana, loc. Antunnales, pâturages, 850 m, 7.6.1989, Natali, A. 5 (G); Ortakis, près Mulazza Noa, rochers, 950 m, 7.6.1989, Natali, A. 12 (G); Macomer, altipiano di Campeda, prati presso il Bivio Mulargia lungo la S.S. Carlo Felice, andosuoli su basalto, 24.5.1968, Arrigoni, P.V. & Ricceri, C. s.n. (FI); Dorgali, in regione Planus, andosuolo su basalto, 2.5.1969, Arrigoni, P.V. & Ricceri, C. s.n. (FI); Orgosolo, Supramonte, gariga di Campu Su Mudercu, 22.6.1972, Arrigoni, P.V. & Nardi, E. s.n. (FI); Orgosolo, Sopramonte calcareo, radure nella lecceta di San Baddes, 22.6.1972, Arrigoni, P.V. & Nardi, E. s.n. (FI); Urzulei, rocce e rupi calcaree di Costa Silana sopra la Cantoniera di Genna Silana, 28.5.1970, Arrigoni, P.V. & Raffaelli, M. s.n. (FI); Desulo, lungo il Riu Su Fruscu, presso Bau e Iacca, a Nord Ovest di Girgini, scisti paleozoici, circa 900 m, 25.6.1971, Arrigoni, P.V. & Ricceri, C. s.n. (FI); Desulo, rocce calcaree del Planu de Sa Irgini, a Sud delle rupi del Tonneri, circa 1100 m, 25.6.1971, Arrigoni, P.V. & Ricceri, C. s.n. (FI); Monti del Gennargentu, pendici Sud da Genna Aragas a Bruncu Allasi, 12.7.1970, Arrigoni, P.V. s.n. (FI); Laconi, foresta in loc. Duccau, 800-850 m., 23.5.1967, Alias, S. s.n. (FI); Sarcidano, pianoro prativo sopra S' Azza de Ziu Chiccu, circa 550 m, 21.5.1963, Bavazzano, R. & Ricceri, C. s.n. (FI); Aritzo, pendici a Sud di Genna Entu, esp. Ovest, scisti paleozoici, 1000-1100 m, 26.6.1971, Arrigoni, P.V. & Ricceri, C. s.n. (FI); Seui, Foresta Montarbu, boschi e pratelli fra Funtana d'Oro e Funtana S'Orroli, calcari giuresi, 21.6.1971, Arrigoni, P.V. & Ricceri, C. s.n. (FI); Seui, Foresta di M.te Arbu, parte terminale della P. Margiani Lobusa, 15.7.1967, Barba s.n. (FI); Ogliastra, Ussassai, paludi di Riu Abbafrida, circa 810 m, 24.5.1963, Bavazzano, R. & Ricceri, C. s.n. (FI); Monte Linas, tra Genna Urgua e Perda de sa Mesa, 1100-1200 m, 13.7.1980, Angiolino, C. s.n. (FI); Monte Linas, 6.6.1972, Angiolino, C. s.n. (FI); Pixinamanna, 1959, Arrigoni, P.V. s.n. (FI).

REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier les institutions botaniques et les personnes privées qui nous ont prêté du matériel d'herbier, tout particulièrement le Prof. Arrigoni de l'Université de Florence de nous avoir mis à disposition ses nombreux échantillons de Sardaigne. Nous remercions également M. Wüest pour les photos des fruits au microscope électronique à balayage. Tous nos remerciements vont aussi au Fonds national suisse de la recherche scientifique pour son généreux appui (projet N° 3.111-0.88).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADEMA, F. (1981a). De geslachten Asperula, Galium, Rubia en Sherardia in Nederland 2. Enige systematische opmerkingen. *Gorteria* 10 (9): 153-159.

ADEMA, F. (1981b). 115. Rubiaceae. In ADEMA, F. & al., Flora Neerlandica. Acta Bot. Neerl. 4(6): 1-34.

ARNAL, M. (1947). Les calices à développement tardif: cas de Sherardia arvensis L. *Compt. Rend. Hebd. Séances Acad. Sci.* 224: 1027-1029.

ASCHERSON, P. (1893). Eine bemerkenswerte Abänderung der Sherardia arvensis L. Ber. Deutsch. Bot. Ges. 11: 29-40. BAILLON (1880). Histoire des plantes, VII: 261. Hachette, Paris.

BALL, W. (1976). Sherardia L. in TUTIN, T.G. & al., Flora europaea, 4: 3. University Press, Cambridge.

BORBAS, V. (1903). Apró Közlemények: Sherardia maritima. Magyar Bot. Lapok 2: 302-303.

BREMEKAMP, C. E. B. (1966). Remarks on the position, the delimitation and the subdivision of the Rubiaceae. *Acta Bot. Neerl.* 15: 1-33.

DE LANGHE, J. E. & D'HOSE, R. (1986). Sherardia arvensis L. var. maritima Grisebach, variété méconnue en Belgique. Dumortiera 34-35: 83-85.

EHRENDORFER, F. (1965). Dispersal mechanisms, genetic systems, and colonizins abilities in some flowering plant families. In H. G. Baker & G. L. Stebbins, *Genetics of Colonizing Species*: 331-351. Academic Press Inc., New York.

EHRENDORFER, F. (1971). Evolution and eco-geographical differentiation in some South-West Asiatic Rubiaceae. In *Plant Life of S.W. Asia*: 195-215. Edinburgh, Botanical Society.

FIORI, A. (1925-29). Nuova Flora analitica d'Italia, 2: 499-500. Tip. M. Ricci, Firenze.

GAMISANS, J. (1985). Catalogue des plantes vasculaires de la Corse: 203. Parc Naturel Régional de la Corse, Ajaccio.

GRISEBACH, A. (1844). Spicilegium Florae rumelicae et bithynicae, 2: 169. Brunsvigae, Vieweg.

HOLUB, J. (1984). Subspecies names in Javorka Magyar flóra (1924-1925). Preslia 56: 303-318.

JAVORKA, S. (1925). Magyar Flóra, 3: 1035. Budapest.

KERGUÉLEN, M. & al. (1987). Données taxonomiques, nomenclaturales et chorologiques pour une révision de la flore de France. *Lejeunia* 120: 162.

LITARDIÈRE, R. DE (1930). Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse. Arch. Bot. Mém. 4/3: 10.

LITARDIÈRE, R. DE (1948). Nouvelle contributions à l'étude de la Corse. Candollea 11: 216-217.

MORIS, H. J. (1840-1843). Flora Sardoa, 2: 288-289. Reg. Typ. Taurini.

PIGNATTI, S. (1982). Flora d'Italia, 2: 354. Edagricole, Bologna.

SCHUMANN, K. (1890). Neue Untersuchungen über den Blüthenanschluss: 228 & 237. Leipzig.

SOJÅK, J. (1983). Fragmenta phytotaxonomica et nomenclatorica (4). Cas. Nàr. Mus., Odd. Prír. 152 (1): 12-24.

SOÓ, R. (1966). A magyar flóra és vegetáció rendszertani-Növényföldrajzi Kézikönyve II, 2: 492. Budapest.

ZANGHERI, P. (1976). Flora italica, 1: 526. Cedam, Padova.

Adresse de l'auteur: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Case postale 60, CH-1292 Chambésy/GE.

17 — P.-A. HINZ: Contribution à la connaissance du Digitalis purpurea subsp. purpurea dans le domaine cyrno-sarde

Introduction

Dans le cadre d'une révision de l'agrégat *D. purpurea* L. dans l'ensemble du domaine ouestméditerranéen, nous nous sommes attachés à étudier plus en détail le cas des digitales pourpres en Corse et en Sardaigne. Nous nous sommes en particulier interrogés sur la valeur taxonomique du *D. gyspergerae* Rouy.

ROUY (1903) a décrit son *D. gyspergerae* sur la base de différences avec le *D. dubia* Rodriguez (= *D. minor* L.) des Baléares mais sans le comparer avec le *D. purpurea* L. Par la suite BRIQUET (1905) a nuancé les différences avec le *D. minor* et a surtout comparé l'échantillon type du *D. gyspergerae* avec le *D. purpurea* du continent. Il a montré que la description de Rouy s'applique à "un échantillon extrême et unique" qui "ne représente qu'une modification extrême du *D. purpurea*". Malgré cela, ROUY (1909) et FIORI (1926) ont placé le *D. gyspergerae* comme taxon infraspécifique du *D. purpurea* (*D. purpurea* subsp. *gyspergerae* (Rouy) Rouy et *D. purpurea* var. *gyspergerae* (Rouy) Fiori) en le distinguant du taxon type par la tige moins élevée, plus grêle, anguleuse, les feuilles à dentelures bien plus fines et à tomentum moindre, plus étroites, plus aiguës et plus longuement atténuées à la base, les divisions calicinales plus étroites et plus aiguës, les capsules atténuées plus bas et acuminées.

Toutefois, la base de 63 caractères examinés et au moyen de l'analyse factorielle des correspondances, nous avons pu montrer que les populations cyrno-sardes ne se distinguent guère de celles du continent. Nous avons donc renoncé à leurs attribuer un rang taxonomique distinct (HINZ & al., 1986; HINZ, 1988b et HINZ, 1990a). Nous avons également déjà souligné les caractères différentiels entre le *D. purpurea* et le *D. minor* des Îles Baléares auquel ROUY (1903) rapproche son taxon corse, le *D. gyspergerae* (HINZ, 1987 et 1988b).

Compte tenu de la variabilité des populations cyrno-sardes, il nous semble toutefois nécessaire de discuter plus en détail de leur morphologie et de leur comportement écologique. Par la suite, nous comparerons les mesures obtenues sur les échantillons cyrno-sardes avec celles observées en

Europe centrale et nord-occidentale qui ont servi à établir un portrait-type du *D. purpurea* subsp. *purpurea* (HINZ, 1988a). Selon les caractères examinés, nous renvoyons le lecteur à la variabilité observée dans le domaine ouest-méditerranéen, notamment sur la Péninsule ibérique.

Deux campagnes d'herborisation, en 1984 en Corse et en 1986 en Sardaigne, nous ont permis d'observer le comportement écologique sur le terrain et de vérifier la variabilité morphologique dans les différentes populations.

La présente étude repose sur 166 échantillons du domaine cyrno-sarde provenant des herbiers suivants, cités selon HOLMGREN & al. (1981):

BM, CAG, G, G-PAE, G-BU, LY, MA, MARSSJ, SS, ZT.

Parmi eux, nous en avons sélectionné 47 pour l'analyse biométrique. L'étude de la variabilité du fruit est restreinte à 14 échantillons. L'étude écologique porte sur 45 échantillons de nos propres récoltes dont 33 proviennent de Sardaigne. Leurs localités ont déjà été données de façon succincte dans HINZ (1988). Pour les observations écologiques nous nous référons donc également aux indications stationnelles des étiquettes et aux informations fournies par la littérature.

Variabilité morphologique (tab. 1)

Les digitales pourpres du bloc cyrno-sarde sont des hémicryptophytes bisannuels ou pérennes. La cespitosité apparente de la souche est plus développée que sur le continent médio-européen où un individu ne porte en général qu'une seule hampe florale. Dans le domaine cyrno-sarde, nous avons observé en moyenne 2 à 3 hampes florales par individu, comme chez les échantillons du même taxon provenant de la Sierra Nevada espagnole. La tige des échantillons corses et sardes est en moyenne un peu moins élevée que sur le continent (HINZ, 1988a, p. 238: T.HA = 90±40 cm) comme l'indique ROUY (1909) mais la variabilité interindividuelle est très prononcée et des échantillons dépassant 150 cm ont été observés.

Quant aux caractères foliaires, le rapport longueur/largeur du limbe est plus important dans le domaine cyrno-sarde que sur le continent médio-européen (HINZ, 1988a, p. 238: $F.L/=2.5\pm0.4$). Mais ce caractère ne distingue cependant pas les populations corses et sardes des populations espagnoles où dans la Cordillera Cantabrica et dans la Sierra Nevada, notamment en haute altitude, nous avons observé des feuilles aussi allongées. Dans ces mêmes régions, les feuilles sont, comme en Corse et souvent en Sardaigne, longuement atténuées en pétiole. La marge des feuilles est plus ou moins crénelée. Nous n'avons observé aucun échantillon avec des feuilles dentées, contrairement à ROUY (1903). Les dimensions du pétiole des échantillons corses et sardes correspondent à celles mesurées dans l'ensemble de l'aire du D. purpurea subsp. purpurea (HINZ, 1990a). En Corse et en Sardaigne, le pétiole est souvent légèrement décurrent sur la tige.

L'inflorescence à grappe unilatérale porte en moyenne 40 fleurs sur 32 cm de hauteur, mais la variabilité est, selon l'habitat de l'échantillon, aussi importante que dans d'autres régions de l'aire du taxon.

La bractée est effectivement plus longue que le pédoncule correspondant avec une variabilité prononcée. Ce caractère ne permet toutefois pas de distinguer les digitales pourpres du domaine cyrno-sarde de celles du continent médio-européen où la longueur de la bractée dépasse également celle du pédoncule (HINZ, 1988a, p. 238: $IPL/=1.5\pm0.5$).

La comparaison des mesures effectuées sur les sépales latéraux montre que, en Corse et en Sardaigne, les divisions calicinales ne sont pas plus étroites qu'ailleurs (HINZ, 1988a, p. 238: CAL/ $=2.2\pm0.4$).

En comparaison avec le *D. purpurea* subsp. *purpurea* du continent (HINZ, 1988a, p. 238: C.L/ = 1.8 ± 0.2), les corolles des échantillons corses et sardes sont statistiquement plus larges. Pour ce caractère, ils se rapprochent, en effet, du *D. minor* des Iles Baléares (HINZ, 1987, p. 702: C.L/ = 1.5 ± 0.2), comme ROUY (1903) l'indique pour d'autres caractères. La même remarque s'applique au développement de la lèvre inférieure qui est particulièrement longue chez les échantillons provenant de Corse et de Sardaigne sans toutefois atteindre les dimensions observées aux Îles baléares (HINZ, 1987, p. 702: C.IN = 8.8 ± 1.5). Il convient cependant de souligner la forte variabilité de ce caractère dans le domaine cyrno-sarde. Le développement de la lèvre supérieure est très variable

Caractère	Paramètre						
	\overline{X}		étendue		C.V.		
,	Х	S	théorique x ± 2s	observée x _{min} à x _{max}	C.v.	n	
T.HA (cm)	79	29	21-137	25-165	37%	47	
F.LO (mm)	127	37	53-201	29-220	29%	45	
F.LA (mm)	46	16	14-78	10-91	34%	45	
F.L/	2.9	0.6	1.6-4.1	1.8-4.9	22%	45	
F.PO	0.44	0.08	0.3-0.6	0.3-0.7	18%	45	
FPLO (mm)	58	19	20-96	17-109	34%	45	
FPLA (mm)	7	2	3-11	4-12	27%	45	
I.HA (cm)	32	13.8	4-60	9-85	43%	47	
I.H/	2.6	0.66	1.3-4.0	1.7-4.3	26%	47	
I.NO	39	21	3-81	8-107	54%	47	
I.EN (mm)	. 13	5.2	3-23	6-30	41%	38	
IBLO (mm)	13.5	3.3	6-20	5-19	24%	38	
IPLO (mm)	11.4	3.3	5-18	4-20	29%	33	
I.P/	1.3	0.52	0.3-2.3	0.3-3.2	41%	33	
CALO (mm)	11	1.95	8-14	7-16	18%	45	
CALA (mm)	5	0.85	3-7	3-7	17%	45	
CAL/	2.2	0.42	1.4-3.1	1.5-3.4	19%	45	
CAS/	1.2	0.14	1.0-1.5	1.0-1.6	11%	45	
C.LO (mm)	36	3.7	28-43	27-45	10%	45	
C.LA (mm)	22	2.2	18-26	17-26	10%	44	
C.L/	1.6	0.2	1.2-2.1	1.2-2.3	13%	44	
C.IN (mm)	7.4	2.2	3-12	6-11	30%	44	
CPLO (mm)	13.6	1.78	10-17	10-16	13%	14	
CPLA (mm)	9.14	1.03	7-11	7-11	11%	14	
CPL/	1.5	0.13	1.2-1.8	1.3-1.7	9%	14	

Tab. 1. — Morphologie du *D. purpurea* subsp. *purpurea* dans le domaine cyrno-sarde: caractères biométriques (T.HA = hauteur totale de la hampe florale; F.LO = longueur du limbe foliaire, F.LA = largeur du limbe foliaire; F.L/ = rapport longueur/largeur du limbe foliaire; FPLO = longueur du pétiole; FPLA = largeur du pétiole; I.HA = hauteur de l'inflorescence terminale; I.EN = longueur d'entre-noeuds; IBLO = longueur de la bractée; IPLO = longueur du pédoncule; I.P/ = rapport de longueur bractée/pédoncule; CALO = longueur des sépales latéraux; CALA = largeur des sépales latéraux; CAL/ = rapport longueur/largeur des sépales latéraux; C.LO = longueur du tube, C.LA = largeur du tube; C.L/ = rapport longueur/largeur du tube; C.IN = longueur de la lèvre inférieure; x = moyenne, s = écart-type; C.V. = coefficient de variation et n = nombre d'échantillons).

alors que le caractère des pétales latéraux bien développés semble relativement constant. La couleur de la corolle manifeste un certain polymorphisme. En Corse, on observe çà et là des individus à corolle purpurine à rose tandis que les échantillons sardes sont tous caractérisés par une corolle pourpre foncé comparable aux populations médio-européennes et ibériques. La ponctuation de la gorge montre bien l'appartenance de ces populations insulaires au *D. purpurea* subsp. *purpurea*. Le diamètre des points est compris entre 1 et 2 mm, parfois il dépasse même 2 mm. Les auréoles sont partiellement à complètement fusionnées, en particulier en Corse.

Un indument plus ou moins dense revêt toutes les parties des plantes, la face extérieure de la corolle faisant parfois exception. Le polymorphisme de la pilosité de la corolle à l'intérieur du D. purpurea subsp. purpurea a déjà été commenté (HINZ, 1990a p. 181). Il est particulièrement accentué dans les deux îles. Toutefois, les corolles glabres prédominent en Sardaigne et les corolles poilues sont plus fréquentes en Corse. Une variabilité interindividuelle au sein d'une même population apparaît dans les deux îles. La pilosité du style est un caractère aléatoire. Parmi les échantillons corses et sardes, on rencontre des styles glabres, poilus à la base ou poilus jusqu'au-delà de la moitié de la longueur du style. La pilosité du style semble plus développée en Corse qu'en Sardaigne.

De façon générale, les échantillons corses sont plus pubescents que ceux provenant de Sardaigne. Les poils simples dépassent souvent 1 mm de longueur alors que chez les individus sardes ils mesurent entre 0.4 et 0.8 mm. Par les caractères de pilosité, les populations sardes se rapprochent plutôt des populations continentales médio-européennes du même taxon, tandis que les populations corses présentent un caractère plus méditerranéen. Elles correspondent au morphodème

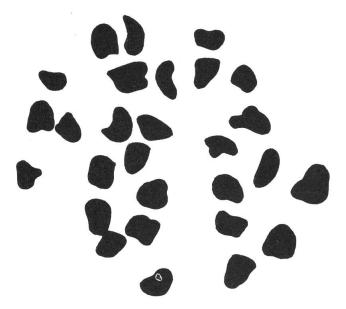


Fig. 1. — Méiose de la microsporangiogenèse du D. purpurea subsp. purpurea de Sardaigne: Monte Gennargentu, 1570 m (nº PAH 1056).

méditerranéen où les populations du D. purpurea subsp. purpurea montrent une pilosité plus accentuée quant à la densité et à la longueur des poils (HINZ, 1990a).

L'examen de la morphologie des populations cyrno-sardes montre qu'il s'agit de populations variables qui ne se distinguent pas sensiblement des populations continentales du D. purpurea subsp. purpurea, ni au niveau des feuilles (feuilles lancéolées, longuement atténuées en pétiole, marge dentée), ni au niveau de l'inflorescence (calice aigu, corolle pubescente, style poilu jusqu'audelà de son milieu), comme l'indique ROUY (1903) dans la diagnose du D. gyspergerae. Aucun caractère diagnostique de ROUY (1903) ne semble constant à l'intérieur du domaine, d'une île ou même au sein d'une population. On observe cependant un polymorphisme important à l'intérieur des populations. Cette variabilité interindividuelle ne permet donc pas d'isoler deux populations distinctes de digitales pourpres, ni en Corse ni en Sardaigne.

Observations cytologiques (fig. 1)

Les vérifications du nombre chromosomique ont confirmé le nombre n=28 pour les populations corses et sardes du D. purpurea subsp. purpurea. Pour la Corse, les comptages ont été effectués sur du matériel provenant du Massif de l'Incudine (nos 15607 et 15542) et de la Montagne de Cagna (nº 15490) par BOCQUET (inédit.). Pour la Sardaigne, le matériel provient du Monte Gennargentu. Comme la figure 1 le montre, il s'agit de chromosomes très homogènes de petite taille.

Observations écologiques

En Corse, les populations du D. purpurea subsp. purpurea se rencontrent du niveau de la mer jusqu'à environ 2200 m d'altitude. La plante est toutefois plus fréquente aux étages supraméditerranéen et montagnard entre 800 et 1400 m. C'est notamment en haute altitude que nous avons observé des échantillons pauciflores à petite taille, comme ROUY (1909) l'indique pour le var. humilis. Chez ces échantillons, les feuilles sont souvent concentrées en rosette basale, écomorphose qui peut apparaître dans l'ensemble de l'agrégat D. purpurea. En Sardaigne, la digitale pourpre prospère également entre 800 et 1400 m d'altitude. Parfois, elle descend plus bas, jusqu'à 100 m le long de la côte orientale, mais elle se rencontre aussi à 1600 m dans le massif du Monte Gennargentu.

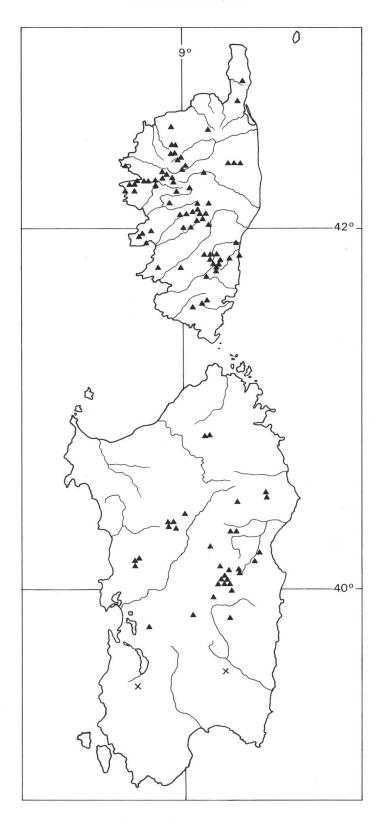


Fig. 2. — Carte de répartition du *Digitalis purpurea* L. subsp. *purpurea* en Corse et en Sardaigne (▲ d'après specimina visa, × d'après littérature).

Dans le domaine cyrno-sarde, le D. purpurea subsp. purpurea maintient son caractère silicole prononcé. En fait, il n'est fréquent que dans les parties hercyniennes des îles, sur des granites divers et des roches plutoniques. Il est absent ou peu présent dans les parties alpines des îles. Le D. purpurea subsp. purpurea préfère les sols stabilisés. Il faut toutefois mentionner certains stations mobiles, notamment en Sardaigne.

Comme les populations continentales du taxon, celles de Corse et de Sardaigne recherchent les stations où la concurrence est réduite. Le D. purpurea subsp. purpurea se répand en Corse et en Sardaigne dans de nombreuses stations telles que les talus de voies de communication, les coupes en forêt et les stations rudérales. Nos observations du recouvrement végétal dans le voisinage immédiat d'un échantillon récolté témoignent du caractère héliophile du taxon. Le recouvrement de la strate arborescente ou arbustive est nul ou faible, à l'opposé du recouvrement de la strate herbacée qui est plus élevé (jusqu'à 75%).

Le comportement écologique du D. purpurea subsp. purpurea dans le domaine cyrno-sarde est donc tout à fait comparable à celui observé sur le continent, notamment sur la péninsule ibérique.

Observations chorologiques (fig. 2)

La carte de répartition du D. purpurea dans le domaine cyrno-sarde est dessinée d'après les specimina visa. Pour la Sardaigne, elle est complétée par les indications glanées dans la littérature.

En Corse, la digitale pourpre est disséminée dans toute l'île, à l'exception du nord de Cap Corse et du secteur de Bonifacio.

En Sardaigne, la plante est répartie dans la partie septentrionale de l'île. Elle est, en général, absente au sud du massif du Monte Gennargentu. Dans la littérature, elle est, toutefois, notée du Monte Linas (CHIAPPINI & ANGIOLINO, 1983) et du bassin de Rio S'Acqua Callenti (ARU & al., 1982).

Evolution et migration

Nous considérons l'origine et la différenciation de l'ensemble de l'agrégat D. purpurea comme antérieure à l'époque Pléistocène. Nous supposons que le D. purpurea occupe pendant le Tertiaire une aire de distribution étendue entre la côte atlantique et l'Europe centrale (HINZ, 1989b). Cette aire inclut la Corse et la Sardaigne adjacentes à la côte provençale et languedocienne jusqu'à l'Oligocène qui sont, après leur rotation, en contact direct avec la Toscane pendant le Messinien (WESTPHAL & al., 1976; RÖGL & STEININGER, 1983). Pendant le Quaternaire, des ponts lagunaires reunissent, selon CONTANDRIOPOULOS (1981), la Corse et le continent. Soulignons également que la Corse et la Sardaigne ne se sont définitivement séparées qu'avec la grande transgression du Postglaciaire (CONTANDRIOPOULOS, 1962). Le brassage génétique opéré sur le continent au cours des périodes glaciaires accompagnées d'un retrait des populations vers le Sud, aussi bien qu'au cours des périodes interglaciaires caractérisées par une nouvelle migration vers le Nord, aurait pu donc également être appliqué au domaine cyrno-sarde. Le temps écoulé depuis le Pléistocène, c'est-à-dire depuis la séparation définitive des deux îles d'avec le continent, n'a pas été suffisant pour permettre une différenciation plus marquée des digitales pourpres dans le domaine cyrno-sarde. C'est ainsi que nous considérons les populations de Corse et de Sardaigne comme appartenant au taxon D. purpurea subsp. purpurea.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARU, A. & al. (1982). Ricerche pedologiche, floristiche e fenologiche sui pascoli del bacino del Rio S'Acqua Callenti (Villasalto, Sardegna sud-orientale). Boll. Soc. Sarda Sci. Nat. 21: 199-283.

BRIQUET, J. (1905). Spicilegium corsicum. Annuaire Conserv. Jard. Bot. Genève 9: 106-183, 168-172.

CHIAPPINI, M. & C. ANGIOLINO (1983). Flora del Monte Linas. Morisia 5: 3-56.

CONTANDRIOPOULOS, J. (1962). Recherche sur la flore endémique de la Corse et sur ses origines. Ann. Fac. Sci. Marseille 32: 1-354.

- CONTANDRIOPOULOS, J. (1981). Endémisme et origine de la flore de la Corse: Mise au point des connaissances actuelles. Boll. Soc. Sarda Sci. Nat. 20: 187-230.
- HINZ, P.-A. (1987). Etude biosystématique de l'agrégat Digitalis purpurea L. (Scrophulariaceae) en Méditerranée occidentale. VIII. Digitalis minor L. endémique des Baléares. *Candollea* 42: 693-716.
- HINZ, P.-A. (1988a). Etude biosystématique de l'agrégat D. purpurea (Scrophulariaceae) en Méditerranée occidentale. VI. Variabilité comparée de part et d'autre du 44° parallèle. *Candollea* 43: 223-247.
- HINZ, P.-A. (1988b). Etude biosystématique de l'agrégat Digitalis purpurea L. (Scrophulariaceae) en Méditerranée occidentale. VII. Mise en évidence des groupements naturels. *Candollea* 43: 587-640.
- HINZ, P.-A. (1990a). Etude biosystématique de l'agrégat Digitalis purpurea L. (Scrophulariaceae) en Méditerranée occidentale. XI. Digitalis purpurea L. *Candollea* 45: 125-180.
- HINZ, P.-A. (1990b). Etude biosystématique de l'agrégat Digitalis purpurea L. (Scrophulariaceae) en Méditerrnée occidentale. XII. Synthèse. *Candollea* 45: 181-199.
- HINZ, P.-A., G. BOCQUET & J.-M. MASCHERPA (1986). Etude biosystématique de l'agrégat Digitalis purpurea L. (Scrophulariaceae) en Méditerranée occidentale. II. Méthodologie. *Candollea* 41: 339-368.
- HOLMGREN, P. K., W. KEUKEN & E. K. SCHOFIELD (1981). Index Herbariorum. Part 1. The Herbaria of the World. Ed. 7. Regnum Veg. 106: 1-452.
- RÖGL, F. & F. STEININGER (1983). Vom Zerfall der Tethys zu Mediterran und Paratethys. Die neogene Paläogeographie und Palinspastik. *Ann. Naturhist. Mus. Wien* 85/A: 135-163.
- ROUY, G. (1903). Sur quelques plantes de Corse. Rev. Bot. Syst. Géogr. Bot. 1(9): 131-141.
- ROUY, G. (1909). Flore de France. Vol. 11: 1-429. Les Fils d'Emile Deyrolle, Paris.
- WESTPHAL, M., J. ORSONI & P. VELLUTINI (1976). Le microcontinent corso-sarde, sa position initiale: données paléomagnetiques et raccords géologiques. *Tectonophysics* 30: 141-157.

Adresse de l'auteur: Lerchenstrasse 41a, D-8011 Höhenkirchen bei München.

18 — P. JAUZEIN: Le genre Typha en Corse

J. BRIQUET (1910) n'a observé en Corse que deux espèces: *Typha latifolia* L. et *T. domingensis* (Pers.) Steudel. Ce genre s'est enrichi avec les découvertes de R. Deschâtres (dans GAMISANS, 1985) des *T. angustifolia* L. à Porto-Vecchio et *T. laxmannii* Lepechin près de Querciolo. De nouvelles observations récentes (DESCHÂTRES, JAUZEIN et MURACCIOLE, 1988; LAMBINON, 1989 permettent de faire un premier bilan. Nous avons jugé utile d'insister sur les caractères de détermination, mal définis dans les flores, pour aider les botanistes à compléter ces données.

En effet, la plupart des clés de détermination existantes utilisent des caractères biométriques trop relatifs, valables uniquement en faisant des moyennes sur une population. Or certains caractères très objectifs, certes difficiles à observer sur le terrain, permettent de déterminer aisément les espèces. La figure 1 indique les termes qui seront utilisés dans cet article.

1 — Valeur de certains caractères morphologiques

GEZE (1912) a bien traité ce problème mais nous avons jugé utile de rappeler ici ses conclusions principales éclairées de notre expérience personnelle.

1.1 — Inflorescence mâle

Bractéoles

Nous utilisons le terme de bractéole par souci de simplification: en effet la forme et la position (directement sur l'axe de l'inflorescence) des pièces situées entre les étamines rappelle plus les bractéoles de l'épi femelle. En fait, ces pièces ne sont sans doute pas homologues; MULLER-DOBLIES (1970) penche en effet plutôt pour un reste de périanthe. Si l'on observe les zones de passage entre partie femelle et partie mâle, aussi bien les bractéoles que les poils périanthaires du sommet de l'épi femelle tendent morphologiquement vers ces éléments de l'épi mâle; il est donc impossible de déterminer leur origine sur cette base pas plus que sur leur position, plutôt adossée par rapport aux groupes d'étamines alors que les bractéoles femelles ne semblent pas adossées. Dans les flores, ces

pièces sont diversement dénommées: filaments stériles, poils (Flores de France de COSTE, FOURNIER, ROUY..), écailles ("hairs and scales" de *Flora Europaea*).

Leur absence sur l'axe mâle caractérise *Typha minima* Hoppe, absent de Corse. Toutes les espèces insulaires possèdent donc ces bractéoles entre les groupes d'étamines. Leur morphologie, observable seulement avec une forte loupe permet d'aider la détermination à des stades précoces de floraison. Les bractéoles sont filiformes, simples ou rarement bifides, et très légèrement épaissies vers le tiers supérieur chez *T. latifolia* et *T. laxmannii*. Par contre, chez *T. angustifolia* et *T. domingensis*, elles sont beaucoup plus larges, aplaties et souvent divisées ou dentées; les divisions et dents sont plus nombreuses chez le *T. domingensis* mais la variété des formes de ces bractéoles limite l'intérêt de ce caractère. Les hybrides *T.* × *glauca* Godron et *T.* × *provincialis* Camus possèdent des bractéoles fines mais avec quelques ébauches de dents vers le sommet.

Pollen

Le caractère d'agglomération du pollen en tétrades est un excellent caractère que l'on n'observe que chez T. latifolia et qui est partiellement transmis aux hybrides T. \times glauca et T. \times provincialis. Parmi les espèces à grains de pollen isolés, seul T. laxmannii se distingue par un pollen plus gros (plus de 32 microns de diamètre).

Longueur

La taille de l'ensemble des épis mâles est trop variable pour être utilisée objectivement. Le rapport entre cette taille et celle de l'épi femelle présente un peu moins de fluctuations mais doit cependant être utilisé avec prudence; sur des individus normaux, il permet de bien séparer *T. laxmannii* des autres espèces et représente un indice utile de repérage des hybrides de cette espèce avec les autres *Typha*. Diverses variétés sans réelle valeur taxonomique ont été décrites à partir des variations de ce rapport. GEZE (1912) a, par exemple, montré qu'une bonne fertilité de sol diminuait ce rapport.

1.2 — Inflorescence femelle

Bractéoles

Comme pour l'inflorescence mâle il y a une confusion terminologique dans les différentes flores. Pourtant, il n'y a aucune ambiguité dans ce cas sur la valeur de ces pièces florales. Les termes de poils ou d'écailles sont fréquents ("hairs and scales" de *Flora Europaea*); la *Flore de France* de H. Coste est à ce niveau incompréhensible car elle distingue sur l'inflorescence femelle à la fois des bractéoles et des poils blancs spatulés alors qu'il s'agit sans doute des mêmes organes (peut-être bractéoles des ramules et bractéoles de l'axe principal?).

La présence ou l'absence de bractéoles entre les fleurs est un excellent caractère qui a poussé certains taxonomistes (KRONFELD, 1989) à créer deux sections: "Ebracteatae" pour T. angustifolia et T. laxmannii, "Bracteatae" pour T. angustifolia et T. domingensis. En fait cette classification est trop simpliste et ne tient pas compte de la variabilité de T. laxmannii qui, contrairement à ce qui est en général indiqué, peut ou non présenter des bractéoles localisées uniquement aux ramules (Fig. 8). En France, toutes les populations connues semblent bractéolées: Ste Lucie dans l'Aude, Camargue, Corse. A l'herbier du Muséum de Paris, les échantillons de Tchécoslovaquie sont aussi bractéolés alors que ceux de Bulgarie et Roumanie n'ont pas de bractéoles; nous n'avons pu préciser plus ces observations à cause de la fragilité des échantillons de Typha.

La morphologie des bractéoles (fig. 2: observer les bractéoles de l'axe principal, caduques à maturité) constitue sans doute le meilleur caractère de distinction entre *T. angustifolia* et *T. domingensis*; les bractéoles du premier possèdent une extrémité spatulée plus petite, opaque, et de couleur brun-roux à brun-noir (semblable à celle des stigmates), alors que chez le second l'extrémité est plus atténuée, oblancéolée, transparente et d'un brun-roux pâle, colorée simplement par des goutelettes oléorésineuses. Le caractère "apiculé" est beaucoup plus relatif; la pointe déjetée (signalée par GEZE, 1912), plus fréquente et plus visible chez *T. domingensis* dont les bractéoles sont plus larges, existe aussi souvent chez *T. angustifolia!* La taille relative entre les bractéoles et les fleurs fertiles (GEZE, 1912) nous paraît trop difficile à observer, malgré son intérêt à un stade précédant la maturité.

Fleurs fertiles: stigmates et soies périanthaires

La forme des stigmates est un excellent caractère de détermination; les stigmates sont ovaleslancéolés chez *T. latifolia* et *T. laxmannii* (plus de 0.12 mm de large), linéaires chez *T. angustifolia* et *T. domingensis*, de forme intermédiaire chez les hybrides entre ces deux groupes.

Chez *T. angustifolia* la totalité du stigmate dépasse en général de la surface de la massue (saillant de plus de 1 mm), alors que chez *T. domingensis* les stigmates sont partiellement enfouis; avant maturité ce caractère est bien visible et confère à la surface de l'épi du *T. angustifolia* un aspect plus chevelu et une couleur plus foncée.

Les soies périanthaires, même si elles diffèrent un peu entre les espèces, sont difficiles à observer; leur extrémité est plus épaissie chez *T. angustifolia* et *T. domingensis* et, à l'image des bractéoles, plus colorée chez *T. angustifolia*.

Pistillodies (= carpodies)

Ces fleurs stériles à cavité ovarienne hypertrophiée existent chez toutes les espèces, avec de faibles nuances morphologiques. Elle sont régulièrement épaissies en une massue très arrondie au sommet, d'un vert pâle au début, chez *T. latifolia, T. laxmannii* et les hybrides ayant une de ces espèces pour parent. Elles sont plus brusquement épaissies en une massue souvent tronquée, roussâtre, chez *T. angustifolia* et *T. domingensis* (observation impérative sur l'axe principal ou à la base des ramules).

Quant à la séparation de ces deux couples, elle est encore plus délicate sur la base des pistillodies. Celles-ci sont en moyenne plus nombreuses et plus résineuses (elles se collent par paquets) chez *T. laxmannii* par rapport à *T. latifolia*. Elles se terminent par un renflement mieux défini chez *T. domingensis* par rapport à *T. angustifolia*.

Organisation des ramules

Les ramules présentent d'excellents caractères de détermination (le stade d'observation optimal est la maturité des fruits avant dissémination):

- chez *T. latifolia* (fig. 5) on observe une *absence de bractéoles*, une partie persistante supérieure à 1 mm et portant 3-6 fleurs (en général 2-3 fertiles ou avortées et 2 pistillodies), une partie caduque portant 1-2(-4) pistillodies (en général 1 pistillodie bien développée et 1 fleur réduite à un toupet de quelques soies périanthaires);
- chez T. laxmannii (fig. 8) les bactéoles sont souvent présentes sur la partie caduque des ramules, la partie persistante ne dépasse pas 0.5 mm avec 0-3 fleurs, la partie caduque des ramules porte 3-5 pistillodies (en général 4 collées entre elles) et se termine par une bractéole subterminale filiforme;
- chez *T. angustifolia* (fig. 6) les bractéoles sont plus ou moins élargies au sommet, la partie persistante mesure environ 0.5 mm et porte de nombreuses fleurs, (d'abord fertiles, puis 1-2 avortées, 1-2 pistillodies intermédiaires, 1-2 pistillodies très dilatées);
- chez T. domingensis (fig. 7) les bractéoles sont plus ou moins élargies au sommet, la partie persistante mesure environ 0.8 mm et porte de nombreuses fleurs avec le plus souvent 2 pistillodies vers le sommet; la partie caduque fasciculée porte 1-3 pistillodies (en général 2) et 3-5 bractéoles dont souvent une médiane isolée (sans pistillodie correspondante).

T. angustifolia et T. domingensis sont là encore très voisins. Les ramules de T. domingensis sont cependant (en moyenne) plus allongées (KRONFELD, 1989) et plus étroites, et libèrent des faisceaux stériles plus fournis; mais aucun caractère objectif ne permet de les séparer à ce niveau.

Longueur, largeur et couleur

Tous ces caractères sont beaucoup trop variables, mais sont utiles sur le terrain car valables sur un individu moyen bien conformé. Pour la largeur de l'épi à maturité (corrélée à la longueur des fleurs et des ramules) seul *T. latifolia* se distingue par une massue en moyenne plus épaisse (le seul à atteindre et à dépasser 2.5 cm); certaines flores signalent des massues plus larges chez *T. domingensis* que chez *T. angustifolia* mais, même sur une moyenne, nous n'avons pas observé de

différence significative. Pour la longueur, *T. laxmannii* se sépare nettement par une massue ne dépassant pas 12 cm, mais une telle taille peut très bien s'observer chez certains individus chétifs des autres espèces.

La couleur est un bon critère sur des inflorescences intactes: brun-roux passant au brun foncé pour *T. latifolia, T. angustifolia* et *T.* × *glauca*, brun pâle pour *T. domingensis,* roux pâle passant à brun-roux vif pour *T. laxmannii* et son hybride. Malheureusement, à maturité, les massues sont trop souvent usées en surface et les éléments responsables de cette couleur (stigmates et bractéoles) tombent; les extrémités des soies, plus apparentes, donnent alors une teinte plus grise chez toutes les espèces, d'abord par plages puis de façon généralisée. Sur le terrain, ce critère est indispensable pour repérer *T. domingensis*, couleur "café au lait", alors que tous les autres taxons ou hybrides convergent vers la même couleur.

1.3 — Ecart entre les inflorescences mâle et femelle

Comme pour les caractères précédents, la variabilité de cet écart rend difficile son utilisation dans l'absolu, mais les moyennes sur une population séparent bien les espèces ce qui est d'un grand secours sur le terrain:T. latifolia < T. provincialis et $T \times glauca < T$. domingensis < T. angustifolia et T. $domingensis \times T$. laxmannii

Par exemple, il arrive souvent que *T. latifolia* présente un écart marqué (étang de Tanchiccia, étang de Pinarella, marais de l'Ovu Santu): à titre exceptionnel nous avons trouvé à Tanchiccia un individu à écart de 5 cm et à l'Ovu Santu un individu à écart de 6 cm, ces états étant souvent purement phénologiques mais incitant à la prudence. Des variétés ou des formes supposées hybrides mais sans intérêt taxonomique ont été décrites sur la base de ces variations secondaires.

1.4 — Largeur et couleur des feuilles

La largeur du limbe, très souvent cité dans les flores, est impossible à utiliser de façon stricte dans la détermination; même une moyenne doit être utilisée avec prudence. La largeur des feuilles varie en effet beaucoup suivant les conditions de croissance de chaque individu, même dans une seule population (fig. 3). D'autre part, sur le même individu, la largeur est variable suivant la position de la feuille sur la tige et s'avère beaucoup plus importante sur les pousses végétatives basales.

La couleur des feuilles peut aussi être utilisée sur le terrain (difficile en herbier) à un stade assez jeune car, à maturité, les limbes jaunissent ou brunissent; elle est surtout utile pour séparer à un stade jeune *T. domingensis* de *T. angustifolia* en particulier quand les espèces sont en mélange. En effet, *T. angustifolia* a des limbes bien verts alors que *T. domingensis* a des limbes un peu bleutés et pruineux quand ils sont jeunes. Ces caractères se retrouvent encore plus marqués chez *T. latifolia*.

GEZE (1912) a effectué plusieurs expériences sur ce thème: il a bien prouvé l'influence considérable d'une fumure azotée et, dans une moindre mesure de l'acide phosphorique sur la robustesse des individus et donc sur la largeur des feuilles. Les dénominations couramment utilisées par les camargais illustrent bien cette sensibilité des *Typha* au milieu; ils parlent de "Pavies" pour les *Typha* des zones sablonneuses pauvres et de "Boutards" pour ceux des zones limoneuses riches!

La forme du sommet des gaines est variable suivant les espèces. Cependant, diverses erreurs se sont glissées dans les flores car ces oreillettes varient en fonction de la position de la feuille. Ce critère utile dit s'appliquer aux feuilles supérieures des tiges florifères. Pendant la phase végétative, seuls *T. laxmannii* et son hybride présentent déjà des oreillettes; chez les autres espèces, les gaines sont d'abord atténuées, puis au moment de la floraison (6 dernières feuilles) changent de forme. Les oreillettes sont peu nettes et transitoires chez *T. domingensis*, en général très nettes chez *T. angustifolia*, *T. latifolia* et ses hybrides. Plus les oreillettes des dernières feuilles sont larges et plus la gaine est fermée au sommet; contrairement aux indications de *Flora Europaea* la gaine est fermée chez *T. latifolia*, peu ouverte chez *T. angustifolia*, très ouverte chez *T. domingensis* (observer la dernière feuille). La largeur de la gaine à 1 cm sous le sommet de l'oreillette peut aussi servir de critère (mesure

d'un seul côté en excluant le limbe): elle est d'environ 8 mm chez *T. latifolia*, 6 mm chez *T. angustifolia*, 4 mm chez *T. domingensis*. Attention, l'observation des oreillettes ne peut se faire correctement qu'entre l'apparition de l'inflorescence et la fin de l'anthèse; à maturité, les oreillettes se rétractent et la gorge s'ouvre beaucoup plus.

2 — Description sommaire des taxons présents en Corse

En ce qui concerne les stations, nous n'avons indiqué que celles qui sont nouvelles pour la Corse.

Typha latifolia (figures 4 et 5).

Caractères

- Epi mâle de 3 à 21 cm; pollen aggloméré en tétrades; bractéoles piliformes s'élargissant progressivement jusqu'aux 2/3 de la longueur puis s'atténuant progressivement en pointe fine, presque toutes entières, quelques-unes bifides;
- *épi femelle* de 5 à 25 cm brun foncé à maturité; ramules d'environ 4 mm dont 1 mm persistant sur l'axe; absence de bractéoles; stigmates largement lancéolés;
- rapport (mâle/femelle) de 0.3 à 1.5 (moyenne de 0.9);
- *écart* de 0 à 3(-6) cm;
- *feuilles* glauques surtout sur les pousses stériles, de 4 à 16 mm de large au sommet des tiges florifères, jusqu'à 28 mm sur les pousses stériles;
- *oreillettes* très marquées sur les 4 feuilles supérieures, arrondies ou tronquées au sommet.

Détermination

Espèce bien distincte à son plein développement; les seuls risques d'erreur correspondent à des formes très anormales (écart important...) que l'on peut confondre avec des hybrides. Cependant nous avons trouvé en Bresse, en août 87, un étang asséché couvert d'un *Typha* de 1 m de haut, à feuilles de moins de 6 mm de large et épis femelles de 4 à 8 cm! Cette morphologie correspond à des floraisons de première année après germination. Il faut pour cela que l'étang sit un peu en eau l'été précédent, ou au début du printemps, car la germination est possible juste après dissémination à condition que la graine soit sous l'eau et avec suffisamment de lumière (KRATTINGER, 1978); les plantules passent éventuellement l'hiver sous l'eau mais la floraison n'a sans doute lieu l'année même que s'il y a exondation estivale. Ce cas est sans doute rare (on l'observe aussi dans les rizières de Camargue), mais a conduit à la description de taxons qui ne sont que des stades juvéniles; il en est ainsi du *T. media* DC. décrit de la forêt de Sénart(!).

Répartition en Corse

Espèce AC dans tous les marécages de plaine, presque toujours présente mais souvent moins abondante que *T. domingensis*: signalée jusqu'à 500 m d'altitude par BRIQUET (1910).

Typha angustifolia (figures 2, 4 et 6)

Caractères

- *Epi mâle* de 6 à 35 cm; grains de pollen isolés; bractéoles en écailles linéaires s'élargissant progressivement jusqu'au 3/4 de la longueur (très rarement piliformes), entières, dentées au sommet ou bifides à lobes entiers ou rarement dentés;
- épi femelle de 3 à 30 cm brun foncé à maturité; ramules d'environ 4 mm dont 0.5 mm persistant sur l'axe; bractéoles piliformes brusquement spatulées au sommet qui est brun foncé; stigmates linéaires, légèrement lancéolés;
- rapport (mâle/femelle) de 0.7 à 1.6 (en général égaux);
- écart de 0.5 à 9(-13) cm;
- *feuilles* bien vertes, de 3 à 7 mm de large au sommet des tiges florifères, jusqu'à 18 mm sur les pousses stériles (malgré son nom);
- *oreillettes* bien marquées sur les 4-6 feuilles supérieures, arrondies.

Détermination

Voir l'espèce suivante.

Répartition en Corse

Espèce plutôt rare, disséminée çà et là, mais pouvant parfois constituer des peuplements importants. L'aulnaie à *Thelipteris* du marais de Cannuta, dans les Agriates, est un site exceptionnel. Il s'agit d'un étang comblé par un immense radeau flottant qui n'atteint pas la berge; il est entouré d'un fossé qui faisait en 1989 un m de profondeur. On trouve dans le fossé périphérique les trois principales espèces de *Typha* mais il semble que l'ensemble du radeau soit constitué par un entrelac de rhizomes de *T. angustifolia:* c'est sur cette typhaie flottante que se sont installés des aulnes glutineux dont l'ombrage a été exploité par *Thelypteris*. La plante est ici peu florifère, comportement qui se justifie par la situation écologique (KRATTINGER, 1978).

Stations nouvelles

Agriates, marais de Cannuta, très abondant dans l'aulnaie à Thelypteris, 3.9.1989, *Jauzein, P. s.n.* (Hb. privé); Ghisonaccia, étang de Gradugine, en mélange avec T. dominguensis (Pers.) Steudel et T. latifolia L., 6.9.1989, *Jauzein, P. s.n.* (Hb. privé); Sainte Lucie de Porto-Vecchio, marais de l'Ovu Santu, 1 population au milieu des deux autres espèces très abondantes, 5.9.1989, *Jauzein, P. s.n.* (Hb. privé); Porto-Vecchio, marais de Capu di Padula, çà et là dans les canaux de drainage, 5.9.1989, *Jauzein, P. s.n.* (Hb. privé).

L'espèce n'avait jusque-là été notée avec certitude que de 3 stations: pont du Stabiacco à Porto-Vecchio (première découverte due à R. Deschâtres) qui appartient au périmètre du marais de Capu di Padula, embouchure de la Gravona (station éliminée par les inondations de juin 89), embouchure du Tavignano (JAUZEIN, 1988 et LAMBINON, 1989).

Typha domingensis (figures 2, 4 et 7)

Caractères

- *Epi mâle* comme pour *T. angustifolia* mais bractéoles en moyenne un peu plus découpées: quelquefois trifides, à divisions plus souvent dentées;
- épi femelle en moyenne plus court que celui de T. angustifolia et surtout brun pâle à maturité; ramules de même taille mais à partie persistante plus longue (0.8 mm); bractéoles piliformes à sommet plus élargi et beaucoup plus pâle; stigmates à peine plus lancéolés;
- rapport (mâle/femelle) de 0.8 à 1.7 (moyenne 1.1);
- écart de 0 (environ 2% pour GEZE, 1912) à 6 cm;
- feuilles assez glauques surtout sur les pousses stériles, de même largeur que celles de T. angustifolia, souvent plus courtes dans les mêmes conditions de croissance;
- oreillettes peu marquées, la marge des gaines arrivant au plus à angle droit du limbe.

Détermination

Très voisine du *T. angustifolia*, cette plante s'en distingue surtout par les bractéoles de l'épi femelle (seul caractère objectif facile à observer à la loupe). Sur le terrain, il se repère bien à maturité par la couleur de l'épi femelle; mais avant maturité, il faut se baser sur un ensemble de caractères comme les feuilles d'un vert moins foncé, l'écart en moyenne inférieur et la forme des oreillettes des feuilles supérieures. Ces détails justifient-ils de séparer ce taxon au niveau spécifique? Les intermédiaires cités par GEZE (1912) et les remarques de BRIQUET (1910) permettent d'en douter. Cependant nous n'avons que rarement trouvé de véritables intermédiaires: beaucoup de cas sont à attribuer à une variabilité de ces espèces. Les rares caractères distinctifs semblent constants: sommet des bractéoles, taille des styles et caractères foliaires. Des croisements sont nécessaires pour conclure définitivement sachant que les hybrides sont certainement fertiles et que la dominance de certains caractères peut masquer les hybrides.

Répartition en Corse

Espèce commune et très abondante dans toutes les zones marécageuses de plaine: signalée jusqu'à 400 m d'altitude par BRIQUET (1910).

Typha laxmannii (figures 4 et 8)

Caractères

- *Epi mâle* de 8 à 22 cm; grains de pollen isolés, plus gros que chez les autres espèces (plus de 32 microns); bractéoles piliformes, semblables à celles de *T. latifolia* mais plus courtes (2-3 mm au lieu de 3-4 mm à maturité);
- épi femelle de 2 à 12 cm brun-roux à maturité; ramules de 3.5 mm dont 0.5 mm persistant sur l'axe; bractéoles piliformes à peine plus élargies que les soies périanthaires et apparemment localisées aux faisceaux caducs; stigmates largement lancéolés;
- rapport (mâle/femelle) de 1.7 à 3.5(-2.4 en moyenne);
- *écart* de 1.5 à 9 cm;
- feuilles d'un vert assez clair, de 2 à 5 mm de large au sommet des tiges florifères, jusqu'à
 8 mm sur les pousses stériles;
- *oreillettes* très marquées sur toute la longueur de la tige, arrondies.

Détermination

Espèce bien distincte; les seuls risques d'erreur existent avec les hybrides de cette espèce avec les autres *Typha* (tous signalés en Camargue). Eventuellement la plante pourrait se confondre, à première vue, avec les variétés à feuilles caulinaires développées du *T. minima (T. gracilis* Jordan) mais cette plante est absente de Corse et se distingue par de nombreux caractères floraux.

Répartition en Corse

Quelques stations aux embouchures des fleuves côtiers de la plaine orientale (DESCHÂTRES, JAUZEIN & MURACCIOLE, 1988). L'espèce semble se cantonner en retrait du cordon de sable qui ferme souvent l'embouchure; l'eau y est en général un peu salée; curieusement (problèmes de compétition?) nous ne l'avons pas observée en amont. La plante paraît très menacée par cette localisation marginale. En juin 1989 des inondations exceptionnelles ont eu lieu exactement sur les fleuves qui l'hébergent. La station de l'embouchure de la Bravona a été balayée au large sans aucun espoir de réinstallation car le fleuve a creusé profondément le sable. Au niveau de la principale station (N du Camp de Cap Sud), elle aussi inondée, nous n'avons pu trouver qu'un seul pied fleuri! Cette sensibilité nous paraît surprenante pour une plante autochtone car ce n'est sûrement pas la première fois que ces fleuves débordent.

Typha \times glauca (figures 2, 4 et 9)

Caractères — intermédiaires entre ceux des deux parents

- Epi femelle en moyenne de 26 cm (notation en région parisienne; la seule inflorescence trouvée en Corse mesurait 22 cm) donc supérieure à la moyenne des parents (vigueur hybride); bractéoles présentes mais souvent moins nombreuses, plus fines et plus pâles que chez *T. angustifolia*, restant cependant opaques et de couleur soutenue à leur sommet; stigmates étroitement lancéolés; faisceaux terminaux des ramules à 1-2(-3) pistillodies, la dernière souvent réduite à une touffe de soies périanthaires, associées à 2-4 bractéoles dont une subterminale;
- écart moyen de 1 cm;
- *feuilles* de teinte variable (vertes sur l'échantillon de Corse), d'environ 9 mm de large pour les limbes caulinaires médians;
- oreillettes très nettes.

Détermination

Les hybrides que l'on regroupe sous ce nom peuvent varier entre les deux parents car un pied hybride simple est parfaitement fertile (KRATTINGER, 1978); il s'autoféconde ensuite donnant une descendance sans doute variable par disjonction des caractères (ou éventuellement rétrocroisements); la stérilité de l'inflorescence n'est donc pas un critère valable.

Répartition en Corse

Voir LAMBINON, 1989.

Station nouvelle

Sainte Lucie de Porto-Vecchio, marais de l'Ovu Santu, 1 pied à côté de la population de T. angustifolia, 5.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

Typha \times provincialis (figures 2, 4 et 9)

Caractères — intermédiaires entre ceux des deux parents

- Epi femelle en moyenne de 32 cm, beaucoup d'entre eux dépassant 40 cm à Tanchiccia (vigueur hybride très marquée); bractéoles présentes, moins nombreuses et plus fines en moyenne que chez T. domingensis; stigmates étroitement lancéolés; faisceaux terminaux des ramules semblables à ceux de $T \times glauca$ avec plus souvent 2-3 pistillodies;
- écart moyen de 0.8 cm;
- feuilles glauques, d'environ 12 mm de large pour les limbes caulinaires médians (moyennes de 9 mm pour la dernière feuille, 12 mm pour l'avant-dernière, et 13 mm pour la précédente:
- oreillettes marquées.

Détermination

Très difficile à séparer de T. × glauca, le seul critère objectif étant la présence des parents à proximité; cependant, l'épi femelle est plus pâle, encore plus grand, les oreillettes moins nettes... et surtout les bractéoles moins colorées.

Répartition en Corse

Hybride nouveau pour la flore de Corse. Bien qu'il puisse être assez fréquent, les parents poussant presque toujours ensemble, nous ne l'avons trouvé avec certitude qu'une fois sur la côte orientale.

Stations

Porto Pollo, étang de Tanchiccia, abondant surtout au S du marais, 4.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé); Porto Pollo, étang de Canniccia, quelques pieds à l'W du marais, 4.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé); Porto Pollo, rive gauche de l'embouchure du Taravo, un seul pied, 4.9.1989, Jauzein, P. observation; Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, marais de l'Ovu Santu, 1 pied, parmi les parents, 5.9.1989, Jauzein, P. s.n. (Hb. privé).

T. laxmannii \times T. domingensis (figures 4 et 9)

Caractères

- Epi mâle de 15 à 25 cm; grains de pollen isolés; bractéoles aplaties et colorées, presque toutes entières, quelques-unes bifides;
- épi femelle de 9 à 20 cm; bractéoles nombreuses à sommet typiquement lancéolé-linéaire, coloré par des gouttelettes oléorésineuses; stigmates étroitement lancéolés; faisceaux terminaux des ramules à 2-4 pistillodies (en général 3) accompagnées de 4-5 bractéoles dont au moins une subterminale:
- rapport (mâle/femelle) de 1.3 à 1.8 avec une moyenne de 1.6 (calculée en Camargue);
- écart de 1.5 à 4 cm (moyenne de 3 cm environ);

- feuilles plutôt vertes, plus longues que celles des deux parents, les caulinaires supérieures de 2 à 6 mm de large;
- oreillettes très nettes de la base de la plante.

Détermination

Ressemble beaucoup à un *T. angustifolia*, mais avec un épi femelle plus roux, un épi mâle plus long, des oreillettes développées même à la base, des faisceaux de ramules plus fournis, des pistillodies arrondies au sommet et surtout se distingue par ses bractéoles à sommet pâle et très étroit.

Répartition en Corse

Un pied avec *T. laxmannii* au N du Camp de Cap Sud; non menacé dans l'immédiat car situé à l'écart des chemins mais avec un risque énorme d'extension des habitations. **Cet hybride est nouveau pour la Corse.** Il existe également en Camargue.

Station

Querciolo, Camp de Cap Sud à la station de la première découverte de *T. laxmannii*, 1 seul pied avec les parents, 7.9.1989, *Jauzein*, *P. s.n.* (Hb. privé).

3 — Clés de détermination

3.1 — Stade anthèse de l'inflorescence mâle (détermination difficile)

1.	Grains de pollen agglomérés en tétrades. Bractéoles mâles filiformes, simples ou rarement bifides	2
la.	Grains de pollen isolés	3
2. 2a.	Tous les grains de pollen agglomérés. Ecart entre les épis mâles et femelle en général inférieur à 5 mm. Bractéoles mâles blanchâtres avec quelques gouttelettes oléorésineuses T. latifolia Seulement quelques tétrades. Ecart généralement supérieur. Bractéoles mâles souvent	
za.	rousses T. × glauca et T. × provincialis	
3.	Inflorescence mâle dépassant 1.7 fois l'épi femelle. Gaines toutes nettement auriculées. Bractéoles mâles simples (très rarement bifides), à sommet entier. Limbe des feuilles caulinaires de moins de 5 mm de large	4
3a.	Inflorescence mâle n'atteignant pas 1.7 fois l'épi femelle. Bractéoles mâles plus ou moins aplaties sur toute leur longueur. Limbe des feuilles caulinaires inférieures dépassant généralement 5 mm	5
4.	Bractéoles filiformes à peine élargies et colorées vers les 2/3 de leur longueur. Epi femelle de moins de 12 cm. Epi mâle en général inférieur à 20 cm. Stigmates ovales-lancéolés T. laxmannii	
4a.	Bractéoles nettement élargies et colorées. Epi femelle dépassant souvent 12 cm, le mâle dépassant souvent 20 cm. Stigmates lancéolés-linéaires T. laxmannii × T. domingensis	
5.	Feuilles caulinaires à limbes dépassant 8 mm de large. Stigmates lancéolés-linéaires. Rechercher des grains de pollen agglomérés T. × glauca et T. × provincialis	
5a.	Feuilles caulinaires à limbes en général inférieurs à 8 mm. Grains de pollen toujours libres	6
6.	Feuilles caulinaires inférieures à gaines auriculées. Stigmates lancéolés-linéaires T. laxmannii × T. domingensis	
6a.	Feuilles caulinaires à gaines sans oreillettes ou auriculées sur les six feuilles terminales seulement. Stigmates linéaires	7

7.	Jeunes feuilles un peu bleutées ou pruineuses. Feuilles caulinaires supérieures sans oreillettes nettes. Ecart souvent inférieur à 2.5 cm	
7a.	Jeunes feuilles bien vertes. Feuilles caulinaires supérieures à gaines nettement auriculées. Ecart souvent supérieur à 2.5 cm	
	3.2- Stade maturation de l'inflorescence femelle	
1.	Stigmates ovales-lancéolés (plus de 0.12 mm de large)	2
1a.	Stigmates linéaires (moins de 0.12 mm de large). Nombreuses bractéoles	6
2.	Présence de bractéoles entre les fleurs de l'axe principal de l'épi femelle: hybrides poussant au voisinage des parents	3
2a.	Pas de bractéoles sur l'axe principal de l'épi femelle	5
3.	Longueur de l'inflorescence mâle égalant environ 1.5 fois celle de l'épi femelle. Ecart souvent supérieur à 1.5 cm. Faisceaux stériles caducs à 3 pistillodies T. laxmannii × T. domingensis	
3a.	Ensemble des épis mâles à peine plus longs que l'épi femelle. Ecart souvent inférieur à 1.5 cm. Faisceaux stériles caducs à 1-2 (rarement 3) pistillodies	4
4.	Bractéoles à sommet opaque et roux	
4a.	Bractéoles à sommet translucide simplement coloré par des gouttelettes oléorésineuses T. provincialis	
5.	Rapport entre les longueurs des inflorescences mâles/femelle inférieur à 1.5. Ecart inférieur à 1.5 cm (sauf exceptions individuelles), souvent nul. Partie persistante des ramuscules de 1 mm ou plus. Aucune bractéole. Epi femelle brun foncé. Largeur des feuilles en général supérieure à 8 mm	
5a.	Rapport supérieur à 1.5. Ecart supérieur à 1.5 cm. Partie persistante des ramuscules de 0.5 mm ou moins. Faisceaux caducs bractéolés. Epi femelle brun-roux. Largeur des feuilles toujours inférieure à 8 mm, même sur les rejets	
6.	La plupart des bractéoles à sommet lancéolé-linéaire, quelques-unes seulement spatulées (n'observer que les bractéoles de l'axe principal de l'épi femelle: fig. 2). Stigmates lancéolés-linéaires. Feuilles caulinaires à limbes dépassant 8 mm de large. Retourner à	3
6a.	La plupart des bractéoles nettement spatulées. Stigmates à peine élargis. Limbe des feuilles caulinaires en général inférieur à 8 mm	7
7.	Bractéoles à sommet opaque et brun-roux à brun-noir, comme les stigmates. Epi femelle brun foncé. Stigmates saillants de plus de 1 mm. Jeunes feuilles des rejets stériles bien vertes. Ecart souvent supérieur à 2.5 cm	
7a.	Bractéoles à sommet translucide d'un roux pâle. Epi femelle brun pâle (café au lait). Stigmates saillant de moins de 1 mm (partiellement enfouis). Jeunes feuilles des rejets stériles un peu bleutées ou pruineuses. Ecart souvent inférieur à 2.5 cm T. domingensis	

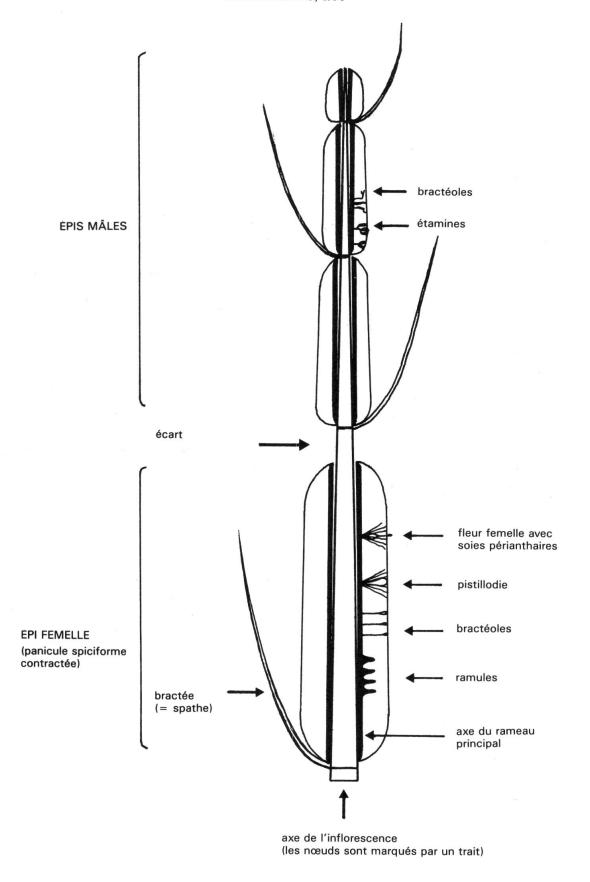


Fig. 1. — Schéma d'une inflorescence de Typha.

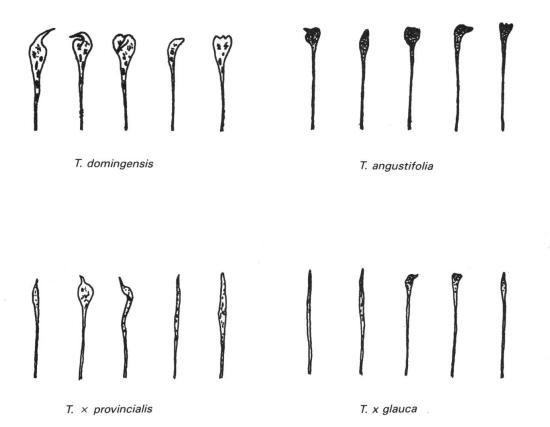


Fig. 2. Polymorphisme des bractéoles de l'axe principal de l'épi femelle (seul le sommet est représenté sur environ 1 mm).

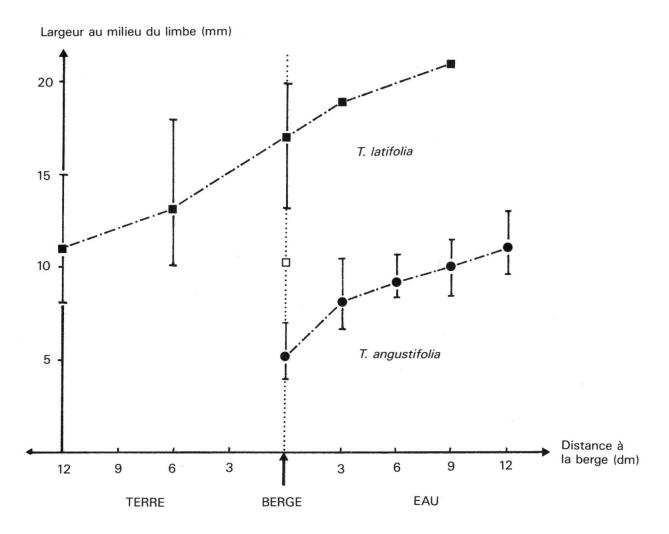


Fig. 3. — Largeur des feuilles des rejets stériles (écarts et moyenne sur 50 feuilles) de *T. latifolia* (■: le blanc indique la largeur des feuilles caulinaires supérieures) et *T. angustifolia* (●) en fonction de leur distance à la berge: notations faites au bord d'un étang de région parisienne.

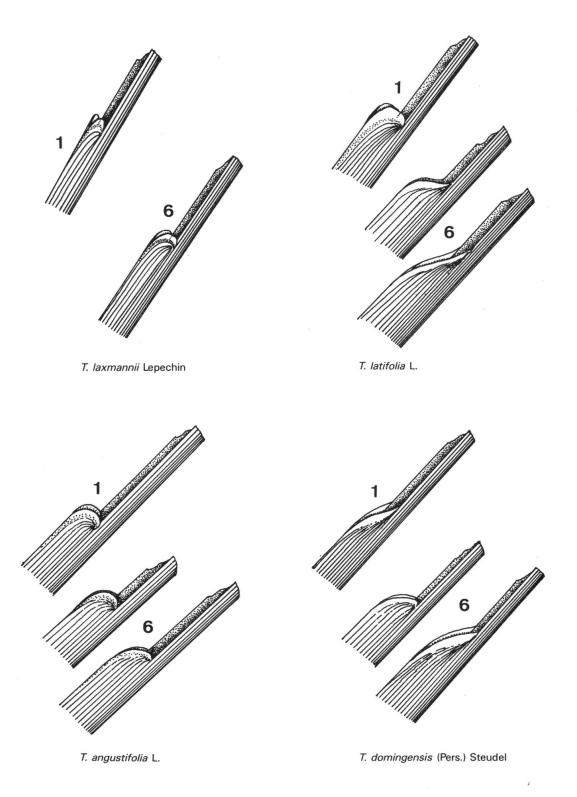


Fig. 4. — Morphologie du sommet des gaines des feuilles caulinaires: le chiffre indique le rang de la feuille compté à partir du haut.

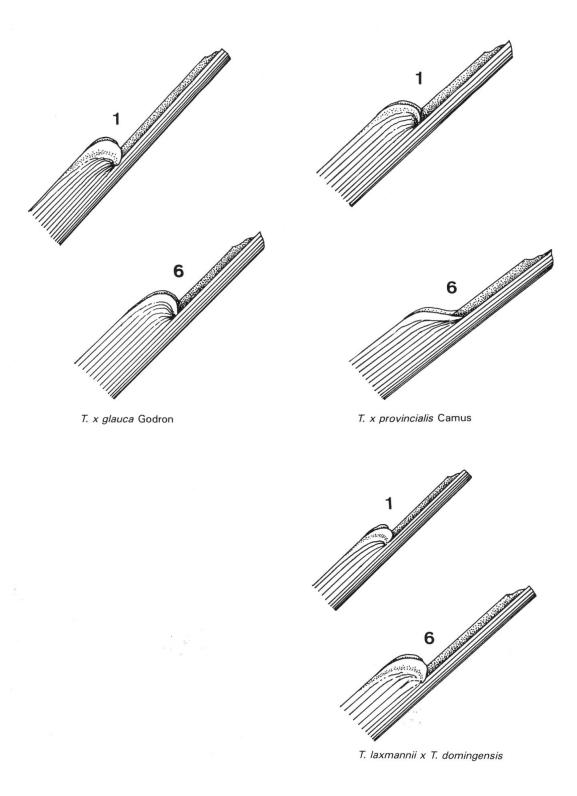


Fig. 4. — Suite.

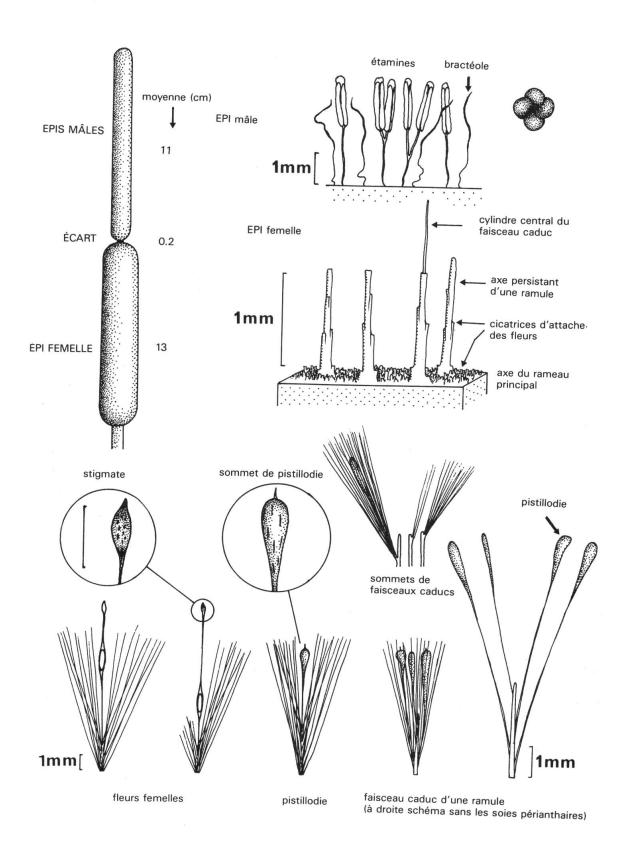


Fig. 5. — T. latifolia L.

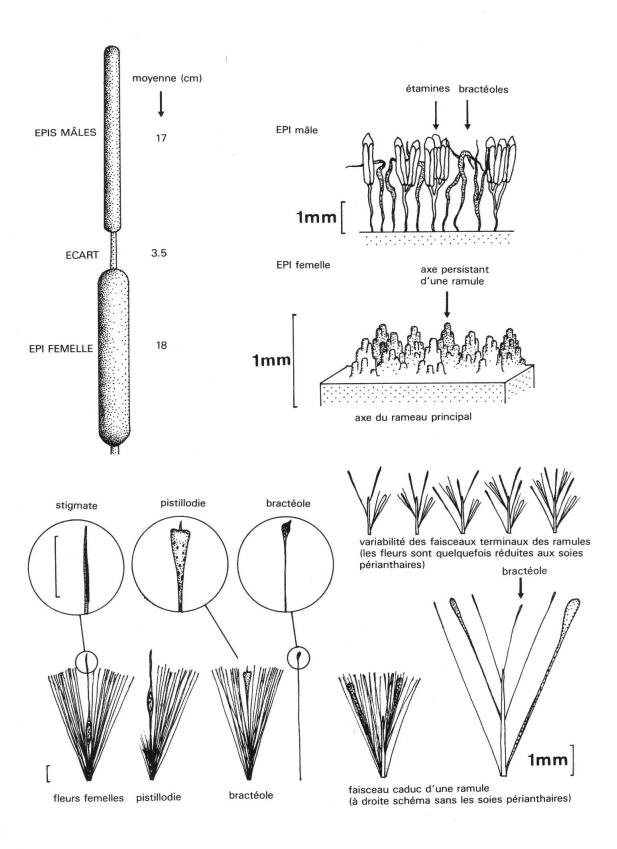


Fig. 6. — T. angustifolia L.

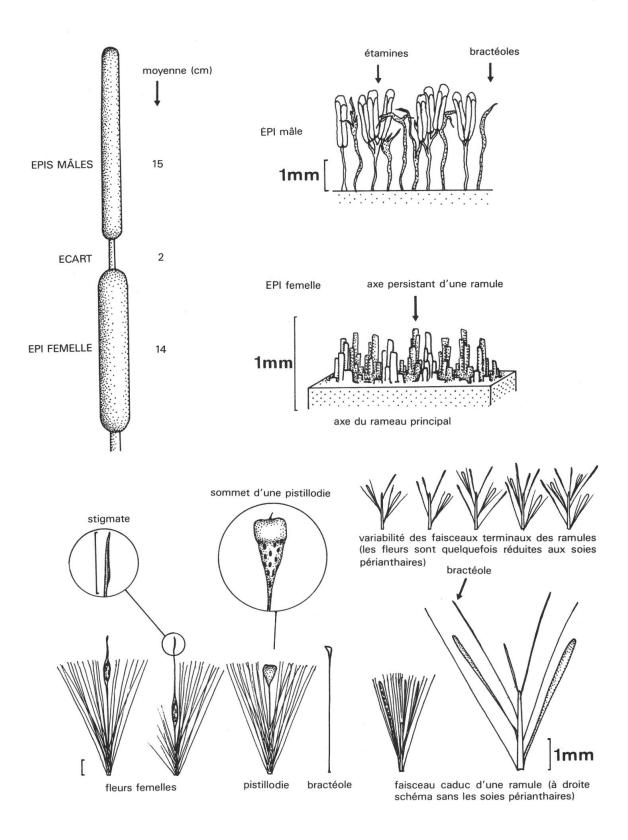


Fig. 7. — T. domingensis (Pers.) Steudel.

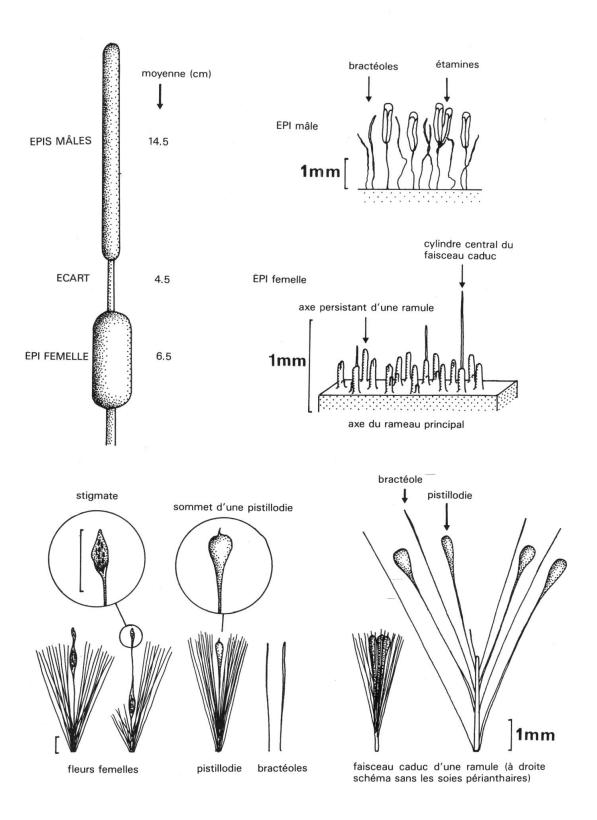


Fig. 8. — T. laxmannii Lepechin.

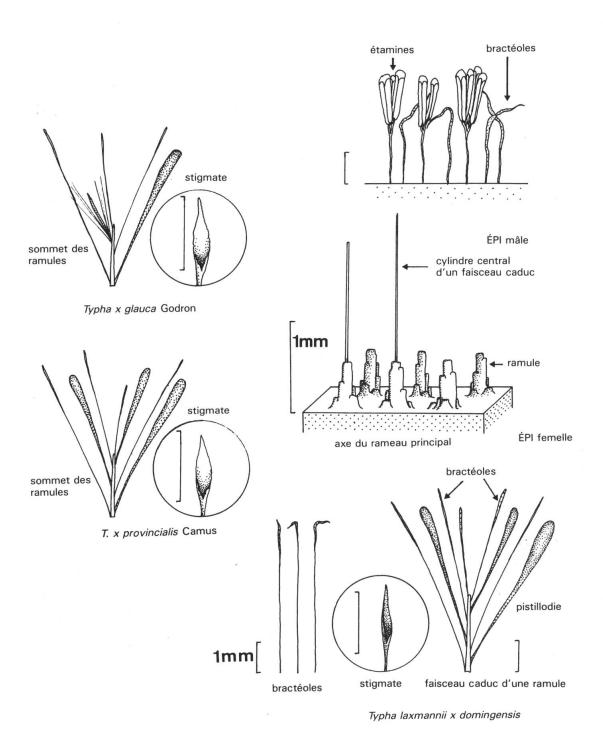


Fig. 9. — Hybrides de Typha.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRIQUET, J. (1910). Typhaceae in Prodrome de la flore corse, I.: 49-50. H. Georg, Genève, Bâle et Lyon.
- DESCHÂTRES, R., P. JAUZEIN & M. MURACCIOLE (1988). Typha laxmannii Lepechin. *In:* JEANMONOD, D., & H. M. BURDET (éds.), Notes et contributions à la flore de Corse, III. *Candollea* 43: 350-351.
- GAMISANS, J. (1985). Typhaceae in Catalogue des plantes vasculaires de la Corse: 89. Parc Naturel Régional de la Corse, Ajaccio.
- GEZE, J.-B. (1912). Etudes botaniques et agronomiques sur les Typha et quelques autres plantes palustres. Soc. anonyme d'imprimerie de Villefranche-de-Rouergue, 174 p.
- JAUZEIN, P. (1988). Typha angustifolia L. *In*: JEANMONOD, D. & H. M. BURDET (éds.), Notes et contributions à la flore de Corse, III. *Candollea* 43: 350.
- KRATTINGER, K. (1978). Biosystematische Untersuchungen innerhalb der Gattung Typha L. Mitt. Bot. Mus. Univ. Zürich 298: 1-270.
- KRONFELD, M. (1989). Monographie der Gattung Typha Tourn. Verh. Zool.-Bot. Ges. Wien 39-190.
- LAMBINON, J. (1989). Typhaceae. *In:* JEANMONOD, D. & H. M. BURDET (éds.), Notes et contributions à la flore de Corse. IV. *Candollea* 44: 374.
- MULLER-DOBLIES, D. (1970). Über die Verwandtschaft von Typha und Sparganium im Infloreszenz- und Blütenbau. *Bot. Jahrb. Syst.* 89: 451-562.

Adresse de l'auteur: Ecole nationale supérieure d'horticulture, 4, rue Hardy, F-78009 Versailles Cedex.

19 — M.-A. THIÉBAUD: Contribution à la connaissance de l'Armeria leucocephala Salzm. ex Koch en Corse

Cette espèce montagnarde relativement fréquente en Corse (J. BRIQUET & R. DE LITAR-DIÈRE, 1955 et J. GAMISANS, 1985) se développe de l'étage supraméditerranéen jusqu'à l'étage alpin (J. GAMISANS, op. cit.). Elle descend même occasionnellement dans l'étage mésoméditerranéen, où elle a été rencontrée dans le massif du Cinto, respectivement à 530 m et 540 m d'altitude: Thiébaud, M.-A. 01431 (G) et Jeanmonod, D. 2008 (G); dans les gorges du Prunelli à 560 m d'altitude: Jeanmonod, D. 3324 (G); et dans la montagne de Cagna à 600 m d'altitude: Jeanmonod, D. 3019 (G). Ce sont à ce jour les stations de plus basses altitudes connues pour cette espèce, qui est naturellement sujette à un grand polymorphisme. J. BRIQUET & R. DE LITARDIÈRE (l. c.: 7-10) considèrent la subdivision de l'espèce comme peu convainquante, donc inopportune; tout au plus conservent-ils les deux formes: glabra, correspondant au type le plus répandu, et pubescens, surtout représenté dans le massif de Cagna, mais aussi, et sous un aspect plus ou moins bien caractérisé, dans le Cap Corse, dans le massif du Cinto et au Monte Renoso. P. V. ARRIGONI (1970), dans son étude des Armeria de Corse et de Sardaigne, crée trois sous-espèces de l'A. leucocephala: la sous-espèce type, la plus répandue, glabre ou glabrescente, dont les dimensions des pièces du périanthe sont les plus grandes, avec des arêtes du calice longues de 0.9-1.5 mm; la sous-espèce pubescens (Salis) Arrigoni, portant bien son nom, localisée dans la montagne de Cagna, et dont les dimensions des pièces du périanthe sont intermédiaires entre celles des deux autres sous-espèces, avec des arêtes du calice longues de 0.7-0.8 mm; et la sous-espèce breviaristata Arrigoni, localisée dans le Cap Corse, plus faiblement pubescente, dont les dimensions des pièces du périanthe sont les plus petites, avec des arêtes du calice très courtes (environ 0.5 mm de longueur). J. GAMISANS (l. c.: 185), retenant à juste titre le dernier traitement taxonomique du genre, cite donc les trois sousespèces de Arrigoni dans son Catalogue.

En révisant le matériel d'herbier du Conservatoire botanique de la Ville de Genève, nous nous sommes rendu compte que la distinction de ces taxons infraspécifiques n'était pas aussi évidente qu'il ne le paraîssait au départ. Tout d'abord la grosseur des têtes florales ne représente pas un bon caractère, du moins à l'état sec; cependant même à l'état frais, les variations peuvent être importantes d'une population à l'autre et parfois même à l'intérieur d'une seule population. La grandeur de la plante en général (tiges, feuilles...) représente également un caractère qu'il faut interpréter avec circonspection, surtout lorsqu'il s'agit d'un taxon possédant une amplitude altitudinale aussi étendue. Le calice semblerait constituer l'organe le plus représentatif quant aux critères de détermi-

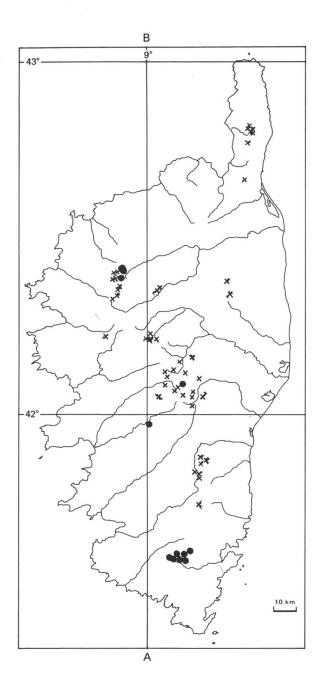


Fig. 1. — Carte de répartition de l'*Armeria leucocephala* Salzm. ex Koch en Corse. × var. *leucocephala*; ● var. *pubescens* (Salis) G. H. M. Lawrence.

nation. Cependant là encore, il faut être prudent, car tous les caractères de cet organe peuvent aussi varier dans une même population. Les sept spécimens de l'herbier de Genève en provenance du Cap Corse, donc sensé appartenir au subsp. breviaristata, ne méritent morphologiquement parlant, pas cette appellation puisqu'ils possèdent tous une arête d'environ 1 mm de longueur (0.7-1.2 mm), et que parmi eux, certains pieds sont non seulement à peine glabrescents, mais encore totalement glabres; c'est notamment le cas pour une plante récoltée par le Professeur J. Lambinon de Lièges (Belgique), dont l'étiquette d'herbier n° 85/Co/56 porte l'inscription: "Fleurs blanches. Taille de la plante et du capitule très variables dans la même population. Plante glabre, correspondant mal au subsp. breviaristata Arrigoni, qui serait le taxon propre au Cap Corse, mais qui me paraît de valeur douteuse!." Un échantillon d'herbier provenant du Monte Renoso nous a montré sur le même pied, pratiquement tous les caractères intermédiaires entre les sous-espèces leucocephala et breviaristata.

De toute façon, le premier critère de distinction entre le subsp. leucocephala d'une part, et les subsp. pubescens et breviaristata d'autre part, porte sur la pubescence: plante glabre ou glabrescente pour le subsp. leucocephala, pubescente pour le subsp. pubescens et faiblement pubescente pour le subsp. breviaristata. Si la sous-espèce pubescente semble relativement bien individualisée, avec un centre principal de dispersion en Corse, il n'en va pas de même pour les deux autres. Quelle est d'ailleurs la limite entre glabrescent et faiblement pubescent? Nos sept échantillons témoins provenant du Cap Corse correspondent mal au subsp. breviaristata Arrigoni, l'un d'entre eux étant même totalement glabre! Enfin, une dizaine d'échantillons faiblement pubescents aussi, très proches de ceux du Cap Corse, ont été récoltés dans les massifs du Renoso, de l'Incudine, du Monte d'Oro et du Cinto. La pubérulence de tous ces échantillons, qu'ils proviennent du Cap Corse ou des autres massifs montagneux, ne peut être observée que sur les anciennes feuilles des plantes concernées, et jamais sur les feuilles les plus jeunes. On peut donc se poser la question de savoir si le subsp. breviaristata Arrigoni mérite ou non d'être retenu pour la floristique corse? Au vu des remarques exposées ci-dessus, nous serions plutôt enclin à pencher pour la négative, d'autant plus que nous constatons avec étonnement que la description du subsp. breviaristata ne semble reposer que sur deux populations corses, dont l'une, étiquetée "Statice leucocephala Koch, Le Pigno, pic au-dessus de Farinola, 4.6.1866, Mabille, P. 168" est d'ailleurs également présente dans l'herbier de Genève (G-BU), et constitue l'une de nos sept populations du Cap Corse, citées ci-dessus! Il nous semblerait donc judicieux de reprendre la conception de J. BRIOUET & R. DE LITARDIÈRE (l. c.) en élevant toutefois leur "forma pubescens" au rang de variété, comme cela avait déjà été proposé par U. SALIS-MARSCHLINS (1834) et G. H. M. LAWRENCE (1940); il nous paraît aussi exagéré de conserver le rang de sous-espèce pour des taxons différenciés uniquement par une glabrescence ou une pubescence plus ou moins prononcée. L'Armeria leucocephala Salzm. ex Koch serait ainsi subdivisé en deux variétés:

- plantes glabres ou glabrescentes, parfois pubérulentes sur les feuilles les plus âgées var. leucocephala Répartition: Sur presque tous les massifs montagneux de la Corse sauf celui de Cagna (fig. 1).
- plantes pubescentes, même sur les jeunes feuilles
 var. pubescens (Salis) G. H. M. Lawrence
 Répartition: Sur le massif de Cagna (principalement), du Cinto et du Renoso (disséminé)
 (fig. 1).

La variété *leucocephala* présente la plus grande amplitude altitudinale puisqu'elle a été observée dans le seul massif du Cinto, de 530 m à environ 2700 m d'altitude. La variété *pubescens* a pu être localisée, toujours dans le massif du Cinto, entre autres à des altitudes de 950 m et 1900 m.

Enfin, l'herbier de Genève (G et G-BU) comporte plusieurs échantillons de notre espèce, indiqués *Armeria leucocephala* Boiss. et même sur l'un d'entre eux "Boiss. non Koch.", ce qui est naturellement une erreur, car il s'agit du véritable *A. leucocephala* Salzm. ex Koch. Les échantillons en question ont été légués par E. Reverchon, ils portent tous son n° 13 et proviennent de la même localité indiquée très sommairement "Bastélica. Mont Renoso"; les étiquettes sont toutes imprimées: l'une porte la date du 24 juin 1878, et trois autres portent la date du 9 juillet 1878. Les spéci-

mens du 24 juin et ceux de deux parts du 9 juillet correspondent au var. leucocephala; par contre, l'une des parts du 9 juillet contient six échantillons du var. pubescens, laissant supposer que les deux variétés pourraient provenir de la même station! Sans en faire mention sur les échantillons d'herbier, J. BRIQUET & R. DE LITARDIÈRE (l.c.: 8) avaient pourtant déjà remarqué que les deux forma glabra et forma pubescens étaient présentes sous le n° 13 de E. Reverchon. Connaissant les buts et méthodes de travail de Monsieur Reverchon d'une part, et considérant le peu de précision dans la citation de la localité d'autre part, rien ne nous permet d'affirmer que ces deux variétés proviennent de la même station. L'une et l'autre se développent dans les massifs du Cinto et du Renoso, mais jusqu'à preuve du contraire, vraisemblablement en des stations différentes! En effet, aucune indication d'altitude n'a été notée sur les étiquettes concernées, et pour l'ensemble des échantillons de l'herbier de Genève, au moins cinq stations différentes de l'Armeria leucocephala sont représentées entre Bastélica situé à ca. 764 m d'altitude et le Monte Renoso situé à 2352 m. Cette espèce est donc encore à rechercher en Corse pour préciser sa répartition sur l'île. Une étude cytogénétique serait aussi bienvenue dans ce groupe; elle permettrait peut-être de mieux individualiser les taxons en question, et de mettre en évidence certaines relations existant entre eux...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARRIGONI, P. V. (1970). Contributo alla conoscenza delle Armerie Sardo-Corse. Webbia 25: 137-182.

BRIQUET, J. & R. DE LITARDIÈRE (1955). Prodrome de la flore corse. Vol. 3/2. Paris.

GAMISANS, J. (1985). Catalogue des plantes vasculaires de la Corse. Ajaccio.

LAWRENCE, G. H. M. (1940). Armerias native and cultivated. In: BAILEY, L. H., R. T. CLAUSEN & G. H. M. LAWRENCE, Gentes Herb. 4: 390-418.

SALIS-MARSCHLINS, U. (1834). Aufzählung der in Korsika und zunächst um Bastia von mir bemerken Cotyledonarpflanzen. Beibl. Fl. Allgem. Bot. Z. 17/2: 1-86.

Adresse de l'auteur: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Case postale 60, CH-1292 Chambésy/GE.

20 — W. HUBER: Eine neue Ploidiestufe von Ranunculus kuepferi × R. platanifolius aus Korsika

Einleitung

Bei der Untersuchung des reliktischen Vorkommens von *Ranunculus kuepferi* Greuter & Burdet in Korsika an der "Punta Bocca dell'Oro" (HUBER, 1989) fanden wir eine Pflanze, die sich durch zwei Besonderheiten von den umgebenden *R. kuepferi*-Individuen unterschied:

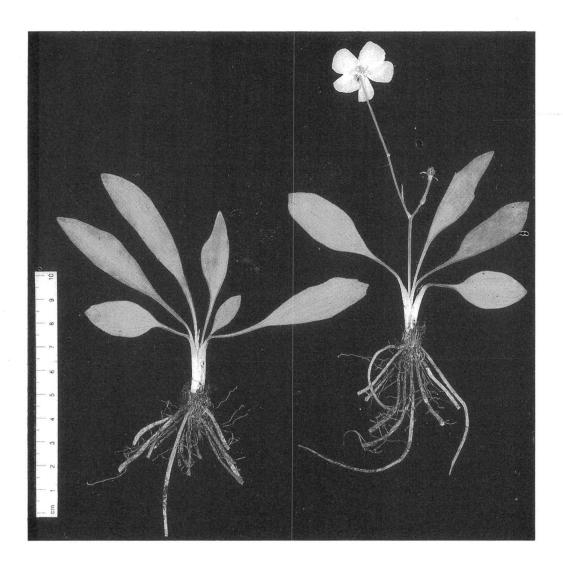
- 1. Die grundständigen Blätter waren breit lanzettlich, gegen die Basis ziemlich plötzlich in den Stiel verschmälert und hatten zum Teil gegen die Spitze hin einzelne Zähne (Fig. 1); bei *R. kuepferi* hingegen sind die grundständigen Blätter ganzrandig, schmal lanzettlich, ungestielt oder nur allmählich in den Stiel verschmälert.
- 2. Obwohl die Pflanze offentsichtlich schon längst abgeblüht war, hatten sich keine Früchtchen wie bei den benachbarten *R. kuepferi*-Pflanzen entwickelt.

Im unmittelbar an den R. kuepferi-Standort angrenzenden Alnus suaveolens-Gebüsch fanden wir mehrere exemplare des ebenfalls weissblühenden R. platanifolius L., der sich durch radiär geteilte Blätter und Vielblütigkeit deutlich vom 1-bis wenigblütigen R. kuepferi unterscheidet.

Dass es sich bei der fraglichen Pflanze um einen bisher nur aus den Alpen bekannten Bastard zwischen R. kuepferi und R. platanifolius handelt, wurde durch die weiteren Untersuchungen bestätigt.

Angaben zu Fundort und Standort

Die Fundstelle des Bastards liegt 200 m westlich der Punta Bocca dell'Oro im Incudine-Massiv (rund 30 km südlich von Corte). Herbarbeleg in der Sammlung der ETH Zürich, ZT (leg. W. &



 $\label{eq:Fig.1.} \textbf{Fig. 1.} \textbf{---Ranunculus kuepferi} \times \textbf{R. platanifolius} \ \text{von der Punta Bocca dell'Oro (Blattrosette links durch Rhizomteilung vom blühenden Spross abgetrennt).}$

G. Huber-Meinicke am 9.7.1988, kult. bis 18.4.1989, Nr. 31382). Der Standort, eine Weidefläche von wenigen Aren, über silikatischem Untergrund, befindet sich an einem regelmässig von Kühen begangenen Pfad (vgl. HUBER, 1989); der Boden ist deshalb nährstoffreich und die Pflanzendecke weist viele offenen Stellen auf, was das Aufkommen des Bastards sicherlich begünstigte. Pflanzensoziologisch gehört die Fläche in die Klasse der *Saginetea piliferae* (GAMISANS, 1977). Ausser dem einen Exemplar wurden keine weiteren Bastarde beobachtet, vermutlich sind sie jedoch im Gebiet vereinzelt vorhanden.

Chromosomenzahlen

Für die Chromosomenzählungen wurden Wurzelspitzen verwendet. Diese wurden 2 h in 0.05%iger Colchicinlösung vorbehandelt, während mindestens 1 Tag in Äthanol/Eisessig (3:1) bei 3°C fixiert und anschliessend in Orcein-Lactopropionsäre (DYER, 1963) während 1 bis wenigen Tagen bei 3°C angefärbt. Vor dem Quetschen wurden sie bis zum Aufkochen erhitz. Pro Pflanze wurden mindestens 10 Metaphasen untersucht. Für die Mikroaufnahme wurde ein Immersionsobjektiv Plan 100/1.25 Öl von Zeiss und ein Film T-Max 100 ASA von Kodak verwendet.

R. kuepferi vom Bastardfundort hat die Chromosomenzahl 2n = 32 (Untersuchungen an 25 Pflanzen; siehe HUBER, 1989), gehört also zur Polyploiden Unterart (subsp. orientalis Huber). Diese pflanzt sich vorwiegend apomiktisch, mittels Aposporie, fort (VUILLE & KÜPFER, 1985; VUILLE, mündl.)

Von *R. platanifolius* wurden Pflanzen aus der Umbegung des Bastard-Standortes und eine weitere korsische Population aus dem Monte Cinto-Gebiet (je 5 Exemplare) untersucht: 600 m W der Punta Bocca dell'Oro, Incudine-Massiv, unter Silikat felsen, 1700-1750 m (ZT-Nr. 11231); 300 m SSE des Refuge de l'Ercu, 2 km SE des Monte Cinto, *Juniperus*-Gestrüpp, 1650 m (ZT-Nr. 11254).

Alle Pflanzen beider Herkünfte erwiesen sich als diploid (2n = 16). Diese erstmals anhand korsischen Materials durchgeführten Zählungen stimmen mit der Chromosomenzahl von R. platanifolius von Festland überein (siehe HUBER, 1988).

Die Chromosomenzahl des Bastards ist überraschend: 2n = 3x = 24 (Fig. 2). Sämtliche früheren Zählungen an R. $kuepferi \times R$. platanifolius und der sehr ähnlichen Kombination von R. kuepferi mit R. aconitifolius L. (insgesamt über 100 Pflanzen von 9 Fundorten in der Alpen) ergaben 2n = 16, 32 oder 40. Hingegen wurden bei R. $kuepferi \times R$. seguieri Vill. in der Natur häufig triploide Individuen (2n = 24) gefunden (HUBER, 1988). Bei experimentellen Kreuzungen zwischen R. platanifolius und tetraploidem R. kuepferi aus der Alpen wurde ebenfalls ein triploider Bastard erhalten (HUBER, unpubl.).

Der Bastard von der Punta Bocca dell'Oro muss durch die Bestäubung von tetraploidem, nur zum Teil apomiktischem R. kuepferi (Mutterpflanze, Gamet n=16) mit dem sich sexuell fortpflanzenden R. platanifolius (Pollenspender, n=8) entstanden sein. Warum er hier aus einer diploiden Eizelle und nicht wie die bisher in der Natur gefundenen Hybriden zwischen tetraploidem R. kuepferi und R. platanifolius aus einer tetraploiden Eizelle hervorging, kann nicht erklärt werden. Vielleicht ist der Aposporiegrad beim korsischen R. kuepferi wesentlich geringer als bei den Populationen der Alpen, so dass viele meiotisch entstandene, diploide Eizellen zur Verfügung stehen.

Fertilität

An der 1988 in Kultur genommenen Bastard-Pflanze wurde im darauffolgenden Jahr der Pollen untersucht. Durch Anfärben der Körner mit Karminessigsäure können dabei die regelmässig ausgebildeten und die sterilen Pollenkörner deutlich voneinander unterschieden werden (nähere Angaben zur Methode siehe HUBER, 1988). Von rund 400 untersuchten Körnern waren nur 1-2% gut ausgebildet. Diese Beobachtung entspricht der fehlenden Früchtchenbildung des Bastards (siehe Einleitung). Untersuchungen an den bisher bekannten Ploidiestufen von *R. kuepferi* × *R. platanifolius* ergaben eine Pollenfertilität von 0-5% für die diploide, von 5-40% für die tetraploide Sippe.

R. kuepferi von der Punta Bocca dell'Oro zeigt eine mittlere Pollenfertilität von 27% (Standartabweichung 12%) (HUBER, 1989), was den Werten bei tetraploidem R. kuepferi aus den Alpen

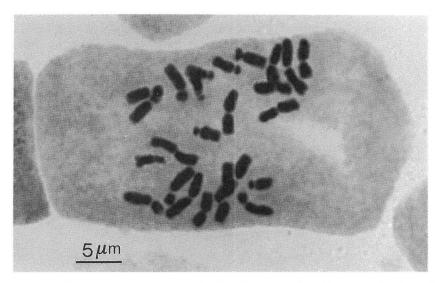


Fig. 2. — Metaphase aus einer Wurzelspitze von Ranunculus kuepferi \times R. platanifolius von der Punta Bocca dell'Oro: 2n = 3x = 24.

(10-50% Pollenfertilität) entspricht (KÜPFER, 1974, HUBER, 1988). Bei R. platanifolius ist der Pollen mit meist 80-100% guten Körnern generell regelmässig ausgebildet (HUBER, 1988).

Taxonomische Zugehörigkeit

Die früher gefundenen Ploidiestufen von R. $kuepferi \times R$. platanifolius (= R. \times scissus Huber) werden zwei morphologisch stark verschiedenen Bastardunterarten zugeordnet (HUBER, 1988). Die diploiden Bastarde entsprechen der nothosubsp. scissus mit im Umriss fächerbis glockenförmigen, vorne tief und unregelmässig geteilten grundständigen Blättern. Die tetra- und pentaploiden Hybriden gehören gemeinsam zur nothosubsp. disjunctus Huber; diese besitzt — genau wie der korsische Bastard (vgl. Einleitung) — breit lanzettliche und nur vereinzelt gezähnte grundständige Blätter. Bei der triploiden korsischen Pflanze handelt es sich also um eine neue, nahezu sterile Chromosomensippe von R. \times scissus nothosubsp. disjunctus.

LITERATUR

DYER, A. F. (1963). The use of lacto-propionic orcein in rapid squash methods for chromosome preparations. *Stain. Technol.* 38: 85-90.

GAMISANS, J. (1977). La végétation des montagnes corses, II. Phytocoenologia 4: 35-131.

HUBER, W. (1988). Natürliche Bastardierungen zwischen weissblühenden Ranunculus-Arten in den Alpen. Veröff. Geobot. Inst. ETH, Stiftung Rübel, Zürich 100: 1-160.

HUBER, W. (1989). Ranunculus kuepferi Greuter & Burdet in Korsika (Gruppe R. pyrenaeus L.). *In:* JEANMONOD, D. & H. M. BURDET (éds), Notes et contributions à la flore de Corse. *Candollea* 44: 630-637.

KÜPFER, P. (1974). Recherches sur les liens de parentés entre la flore orophile des Alpes et celle des Pyrénées. *Boissiera* 23: 1-322.

VUILLE, C. & P. KÜPFER (1985). Aposporie chez le Ranunculus parnassifolius L. I. Etude cytoembryologique. *Bull. Soc. Neuchâtel. Sci. Nat.* 108: 123-134.

Anschrift des Verfassers: Geobotanisches Institut ETH, Universitätstrasse 2, CH-8092 Zürich.